Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12497 — 4,50 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · JEUDI 4 AVRIL 1985

Les élections législatives de 1986 auront lieu à la proportionnelle départementale

Le conseil des ministres a adopté ce mercredi 3 avril le principe d'un changement de mode de scrutin pour les élections législatives. Si le Parlement retient le projet de loi qui doit être approuvé par le conseil des ministres le 10 avril prochain, la nouvelle Assemblée sera élue selon la règle de la représentation proportionnelle. Les sièges seront répartis au niveau de chaque département entre les différentes listes en présence selon la règle de la plus forte moyenne.

Le gouvernement a également tranché le point qui restait en débat : il y aura un seul tour de scrutin.

Dans la communication qu'il a présentée au conseil des ministres, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a fait valoir que l'actuel scrutin uninominal majoritaire à deux tours est, selon lui, le plus inégalitaire de tous les scrutins utilisés par les démocraties européennes. Il a souligné que la proportionnelle doit permettre d'accorder la représentation nationale à l'évolution démographique du pays. Il a mis en avant le refus du gouvernement de procéder à un « charcutage » des circonscriptions actuelles et son refus de se rallier à un système « compliqué » tel celui que M. Giscard d'Estaing avait proposé. M. Joxe a enfin rappelé que l'élection du président de la République au suffrage universel direct est à elle seule un facteur de stabilité de nos institutions.

Fin d'une époque

« Il faut que tout change pour que rien ne change. » M. Mitterrand a fait sienne cette devise. Il faut changer le mode de scrutin pour conserver le pouvoir, plus précisément pour éviter que l'adversaire ne l'emporte et ne soit en mesure de demander le départ du président.

On ne change en effet un mode de scrutin que lorsque l'on est persuadé que cela peut arranger les affaires de son camp. Et l'accusation aura beau jeu de dénoncer la « magouille » de dernière heure donnant l'image d'un pouvoir plus que jamais sur la défensive. Une accusation qui fera mal.

Mais il faut tenter de voir au-delà des arguments traditionnellement échangés dans de telles circonstances : le scrutin majoritaire, avec son effet amplificateur, dégage une majorité; il permet au citoyen de choisir ses gouvernants, et le PS en a largement profité aux législatives de 1981, mais il est injuste par principe, puisqu'il prive la minorité de représentation dans une circonscription; il ne prend pas en compte les évolutions de la société, puisque tout doit être obligatoirement ramené dans le cadre de l'affrontement bipolaire, tous défauts que la proportionnelle peut corriger.

Au-delà du changement de la loi électorale, se profile donc la fin d'une époque, et la Vᵉ République ne sera peut-être plus la même. Choisir une logique proportionnelle, c'est vouloir consacrer la fin de l'ère bipolaire de la vie politique française, mise à mal dès le septennat précédent.

M. Giscard d'Estaing avait théorisé cette nouvelle situation, consécutive à la rébellion de M. Jacques Chirac en 1976, et à la rupture de l'union de la gauche en 1977. Il avait parlé d'un monde politique divisé en quatre grandes familles (PCF, PS, RPR, UDF), chacune aspirant à l'autonomie. La conséquence logique qu'en avait alors tirée l'Elysée en vue des élections législatives de 1978 était l'introduction d'une dose de proportionnelle. Mais M. Giscard d'Estaing s'était heurté à une fin de non-recevoir des socialistes et au veto des chiraquiens.

Le septennat actuel a vu l'émergence d'un monde à cinq pôles, l'extrême droite venant compliquer la partie. Ce jeu à cinq composantes est fort éloigné du cas de figure idéal de la Vᵉ République : le fait majoritaire ordonné autour d'un parti dominant, celui du président. De ce point de vue, la première partie du septennat de M. Mitterrand, qui s'achèvera en 1986, apparaîtrera comme exemplaire, puisque le Parti socialiste a la majorité absolue.

Le choix d'une logique proportionnelle n'est pas, pour autant, celui d'un retour à la IVᵉ République. La Constitution de la Vᵉ République est suffisamment souple dans sa lettre (malgré la rigidité de son fonctionnement) pour permettre aux acteurs politiques de s'adapter à une situation inédite. « *Gardons à ce texte son élasticité* », avait coutume de dire le général de Gaulle. Cette élasticité devrait trouver à s'employer en 1986.

On ne sort pas davantage de la Vᵉ pour une raison simple : en choisissant la proportionnelle, le président déjà tout-puissant, se dote de la dernière liberté qui lui manquait, celle d'introduire le désordre à l'Assemblée. Traditionnellement, la proportionnelle est contestée, parce qu'elle favoriserait un retour au régime des partis. Mais quel retour ? La IVᵉ était, en fait, un régime des partis faibles ; la Vᵉ un régime de partis forts, ou dominants.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7 ainsi que le point de vue d'Alain Duhamel : « La nostalgie de la troisième force. »

Divine surprise pour M. Duarte au Salvador

A la veille des élections qui viennent de se dérouler au Salvador, tout paraissait indiquer que le président Duarte allait au-devant d'une déroute. La lassitude de la population, appelée à voter pour la quatrième fois en trois ans, ne jouait pas en sa faveur. La coalition de la droite et de l'extrême droite, sous la férule du major d'Aubuisson, majoritaire dans l'Assemblée sortante, semblait en mesure de l'emporter encore et de condamner le chef de l'Etat à l'impuissance. Celui-ci a pourtant déjoué ces sombres pronostics.

Les résultats, encore partiels, de ces élections législatives et municipales, donnent au Parti démocrate-chrétien qu'il dirige la majorité des sièges de la nouvelle Assemblée. C'est là une superbe victoire pour un homme qui obtient, avec sans doute plus de trente-deux députés sur soixante, les moyens d'une politique que lui refusaient les partis de droite.

Moins d'un an après son élection, le 6 mai 1984, à la présidence de la République, M. Napoleon Duarte a ainsi infligé à son adversaire un échec cuisant. M. d'Aubuisson, qui passe pour lié aux sinistres Escadrons de la mort, s'était retrouvé en position de force après les législatives de mars 1982. Affaibli à la présidentielle de l'an dernier, son parti, l'ARENA, recueillait encore 46,4 % des voix. Il n'en obtient plus que 37 % avec son principal allié, le PCN de M. Guerrero, lié aux militaires.

Tout n'est pas réglé pour autant par ce résultat. La marge de manœuvre de M. Duarte est certes considérablement accrue, mais sa tâche reste immense. La lutte qui oppose, depuis plus de cinq ans, l'armée à la guérilla, et qui a coûté la vie à plus de cinquante mille personnes, est loin d'être terminée.

Les dirigeants de la guérilla ont une fois encore qualifié de « farce » des élections où la gauche était absente. La spectaculaire tentative de négociation du pouvoir avec les principaux représentants du Front a été stoppée à l'automne dernier. Le président aura fort à faire pour renouer un dialogue pourtant ardemment souhaité par la population. L'armée, après l'assassinat de deux colonels jugés plutôt ouverts à la discussion, a durci sa position, et les droits de l'homme constituent toujours le « problème fondamental » qu'évoque pudiquement un rapport du département d'Etat américain. Une délégation de mères de disparus effectue en ce moment même une tournée européenne pour dénoncer les atteintes à ces droits dans le pays.

La crise économique dans laquelle se débat le Salvador, la réforme agraire, qui n'a toujours pas été sérieusement mise en place, commandent l'avenir de cette petite République d'Amérique centrale, qui compte parmi les plus pauvres de la région. La vague « verte », la couleur de la démocratie chrétienne, a surpris même son dirigeant, mais la participation plus faible que lors des précédents scrutins — un million de votants pour 2,7 millions d'inscrits — montre bien que « le pas de géant vers la démocratie », dont se félicite M. Duarte, relève de la métaphore triomphaliste.

Beaucoup dépendra finalement de l'attitude des Etats-Unis à son égard. Pour avoir quelques chances de remplir son contrat, il doit en effet bénéficier du soutien sans faille de Washington, sutout s'il parvient à renouer le dialogue avec la guérilla. A défaut, le président aura bien du mal à faire prévaloir sa ligne modérée et réformiste contre la coalition des conservateurs et de certains militaires, qui enregistrent avec dépit sa victoire.

Les pièges de l'antisémitisme

L'antisémitisme est un volcan en sommeil dont les réveils ne sont jamais évidents. Même un acte aussi flagrant que l'attentat du 29 mars à Paris, dirigé contre un Festival du cinéma juif, déroute les observateurs. Il n'a pas provoqué, en tout cas, les mêmes réactions qu'après les explosions sanglantes de la rue Copernic (3 octobre 1980) et de la rue des Rosiers (9 août 1982). Cette fois, après une émotion compréhensible, la communauté juive a vite retrouvé son calme, tout en restant très vigilante.

Une telle attitude peut avoir quatre explications :

D'abord, si l'attentat du 29 mars a blessé dix-huit personnes, il n'a pas fait de morts, contrairement aux deux tueries précédentes.

Ensuite, l'effet de surprise s'est atténué. Certains responsables de la communauté juive *« voyaient venir »* ce nouveau défi, comme si le drame devait nécessairement prendre une allure périodique.

En outre, l'accoutumance s'accompagne d'un plus grand réalisme. En 1980 et en 1982, l'hypothèse d'un « crime fasciste » apparaissait évidente ; il était presque inconvenant d'en avancer une autre. Pour l'explosion survenue dans un cinéma parisien, beaucoup de juifs n'excluent pas un attentat lié à la situation internationale et préparé à l'étranger. Ils se disent qu'ils payent peut-être un tribut à leur solidarité avec Israël ou, plus simplement, qu'ils sont victimes des conflits du Proche-Orient.

Enfin, l'attentat de la rue Copernic révolta d'autant plus la communauté juive française que le gouvernement de l'époque lui apparaissait pro-arabe au point de lui être défavorable. Une phrase malheureuse de M. Raymond Barre le soir de la tuerie *(« un attentat qui visait des Israélites se rendant à la synagogue et qui a frappé des Français innocents »)* n'arrangea pas les choses. Le climat est différent aujourd'hui, avec un ministre de la justice (M. Robert Badinter) lui-même victime d'attaques antisémites.

C'est, en effet, une autre nouveauté de la situation actuelle : l'antisémitisme, en France, s'exprime plus librement. Un pas de plus vient d'être franchi par M. François Brigneau dans son éditorial de *Présent*, le 2 avril. *« La France et les Français,* écrit-il, *n'ont pas davantage à recevoir des leçons d'antiracisme des juifs, qui, sans une stricte observance de règles d'autodéfense raciste, n'auraient pas traversé comme ils l'ont traversée deux mille ans de dispersion. Les juifs, qui trouvent l'assimilation plus redoutable que l'extermination (...). »*

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

Les sidérurgistes lorrains à l'heure des comptes

I. — « Ils croient tous que ce sera l'autre »

De notre envoyé spécial ALAIN LEBAUBE

Metz. — Sur un coin de table, M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé du redéploiement industriel, refait ses comptes pour, une fois de plus, mesurer l'urgence de sa mission. Il y a actuellement 41 000 sidérurgistes en Lorraine, et il n'en restera que 20 000 à la fin de 1987, « *avec les premiers transformateurs et les filiales* ». A moins que, d'ici là, on veuille accomplir en deux ans ce qui était prévu pour trois...

Comment faire ? Lancinante, la question hante tous les responsables lorrains et revient dès qu'il faut aborder les situations concrètes. Certes, il existe un schéma général, défini le 29 mars 1984 par le conseil des ministres. La suppression massive d'emplois doit s'accompagner d'un plan social et se doubler d'un mouvement pour le développement ou l'implantation d'autres entreprises, mais, dans la pratique, les dispositifs prévus s'emboîtent plus difficilement. Il faut du temps pour reconstruire le tissu industriel d'une région qui vivait pour l'essentiel de la sidérurgie. Et il faut pourtant faire vite pour trouver une solution aux pertes d'emploi qui menacent.

Depuis un an, c'est-à-dire depuis le coup de tonnerre provoqué par l'annonce, ces difficultés auraient dû être dépassées et le mouvement engagé, objectera-t-on. En fait, tout paraît suspendu par les travaux préparatoires, et les décisions les plus graves sont encore à venir.

Ainsi, il n'y a guère plus d'une ou deux semaines que les premiers sidérurgistes ont appris qu'ils figuraient parmi ceux appelés à quitter leur emploi dans un délai de deux ans et qu'ils étaient inscrits pour les fameux contrats de formation-conversion (CFC) (1). A Neuves-Maisons, une liste de trente noms a été publiée, et une deuxième sera connue dans les huit jours. A Longwy, dans le « *pays haut* », 235 lettres sont parties, et leurs destinataires disposent de trente jours de réflexion.

Déjà, à Briey, à Metz ou à Nancy, dans l'administration, on courbe le dos en l'attente des réactions, comme si le calme devait précéder la tempête. Et ce, d'autant plus que, des sous-préfets à M. Chérèque, on sait ce qui va suivre. L'inéluctable.

A Pompey, en 1985, il y aura 434 CFC pour 930 suppressions d'emploi (dont 210 mises en préretraite, 93 mutations, 119 reclassements dans des PMI, 70 « essaimeurs » ou créateurs d'entreprise). A Neuves-Maisons, pour 697 départs cette année, on comptera 179 CFC, 174 retraits d'activité à cinquante ans, 278 mutations, 30 « retours au pays », et l'on a déjà enregistré 17 « capitalisations » (2). A Villerupt, on prévoit 45 CFC. A Longwy, il y en aura 375, qui seront suivis, « *pour le deuxième train* », de 600 autres. A Joeuf, on attendra 1986.

Pendant ce temps, les sidérurgistes paraissent à la fois surpris et incrédules. « *La crise de leur profession, cela fait vingt ans qu'on leur en parle* », remarque un syndicaliste. Chaque plan a entretenu l'idée que les choses pouvaient s'arranger, que le déclin pouvait se gérer au mieux des avantages acquis. De demi-mesure en faux-semblant, on a souvent laissé croire que le pire était évitable, et, d'ailleurs, les décisions d'il y a un an laissent encore en pointillé bien des choix.

Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que se prolonge un état de torpeur qui, paradoxalement, a empêché toute prise de conscience.

(Lire la suite page 21.)

(1) Le congé de conversion ou contrat de formation-conversion prévoit que le salarié, pendant deux ans, appartient toujours à l'entreprise d'origine mais n'y travaille plus. Placé en formation, en vue de la préparation à un nouvel emploi, il reçoit une rémunération qui correspond à 70 % de son salaire brut antérieur.

(2) Plutôt que de bénéficier d'un contrat de formation-reclassement, un sidérurgiste peut recevoir une indemnité de départ dont le montant correspond à la capitalisation de ses droits. Cette indemnité est versée à un salarié dont le projet professionnel de création d'entreprise est reconnu. Le cas échéant, il peut recevoir une formation.

LIRE

هكذا صدر الأصل

étranger

EUROPE

L'ATTENTAT MANQUÉ CONTRE LE JUGE PALERMO ET LA CRIMINALITÉ EN ITALIE

Le réveil de la Mafia

De notre correspondant

Rome. – Depuis l'arrestation, au début de cette année, de personnages jusqu'alors tenus pour « intouchables », faisant le lien entre le crime organisé et le monde des affaires et de la politique, la Mafia avait paru rentrer la tête. Elle a frappé à nouveau le mardi 2 avril à Trapani, en Sicile, tuant une femme et ses deux enfants, blessant grièvement quatre policiers, mais ratant sa cibie : le juge Carlo Palermo, substitut du procureur de la République.

Pour la Mafia, le juge Palermo (trente-sept ans) est un homme dangereux. Il vient de prendre ses fonctions à Trapani, une petite ville de trois cent mille habitants, devenue ces dernières années une nouvelle « Rocca forte » du crime organisé et il succède à un magistrat, Antonio Costa, arrêté en août dernier pour ses connivences avec le milieu. Le juge Palermo est non seulement intègre mais expérimenté : c'est lui qui a mené, à Trente, la gigantesque enquête sur les trafics d'armes et de drogue (deux cents inculpations), dont les ramifications s'étendent jusqu'au monde politique. Commencée en 1979, cette enquête a conduit notamment à l'arrestation, en novembre 1983, d'un trafiquant de premier plan, le Syrien Henri Arsan ; cette expérience donne des atouts certains au juge à Trapani, l'un des lieux de transit des armes et de la drogue.

Mais le juge Palermo est aussi un homme déterminé qui ne se laisse pas intimider. Il s'était notamment attiré, avec l'enquête de Trente, l'ire du président du conseil, M. Craxi, à la suite de perquisitions jugées déplacées chez des personnalités proches du Parti socialiste. Il n'en avait pas moins transmis au Parlement, en juin dernier, un dossier établissant une relation entre certains faits apparus au cours de l'enquête et le financement des partis politiques. La commission parlementaire a décidé de classer le dossier (*le Monde* du 4 août 1984).

Malgré la solidarité de ses collègues de Trente, le juge Palermo avait renouvelé sa demande de transfert à Trapani, qui a été satisfaite en février dernier. Certains virent dans cette demande une sorte de défi : loin de renoncer à un dossier qui lui brûlait les doigts, le jeune juge se faisait muter dans une ville qui est au cœur des intrigues qu'il avait essayé de dénouer. « *Je vais à Trapani pour rester cohérent avec moi-même : il y a beaucoup de points communs entre la Mafia et le trafic d'armes*, déclarait-il.

Une poudrière

Dans un éditorial très dur, le quotidien *Repubblica* critique, ce mercredi, le ministre de la justice pour avoir nommé dans une zone aussi dangereuse un juge « *en conflit avec le pouvoir politique* ». *L'Unita* souligne également la « *solitude* » du jeune juge.

Trapani est une poudrière. C'est un port de solides traditions mafieuses : une région d'où sont originaires les chefs des fameux clans italo-américains, Bonanno, Bonventre ou Navarra. Il y règne deux clans, ceux des Minore et des Trimi, qui ont survécu à toutes les luttes intestines. Leurs liens avec la Cosa nostra en Amérique sont notoires. En 1983, les Minore firent assassiner le juge Ciaccio Montalto, qui, semble-t-il, avait décelé les protections de la mafia tant au tribunal que dans la police de Trapani : un an plus tard d'ailleurs, le juge Costa et le chef de la brigade mobile étaient arrêtés pour corruption.

L'attentat contre le juge Palermo rappelle, par la méthode employée (une puissance charge d'explosifs) celui dont fut victime, en août 1983, le chef du bureau d'instruction du tribunal de Palerme, M. Chinnici. Il s'agit plutôt d'un attentat préventif, visant à empêcher le jeune magistrat, qui vient de faire arrêter cinq hommes d'affaires de Trapani liés à la Mafia, d'aller plus loin dans ses enquêtes. Le même scénario qu'à Palerme, en septembre 1979, quand la Mafia fit assassiner le juge d'instruction Cesare Terranova.

L'attentat de mardi avait été organisé pour ne laisser aucune chance au juge : 50 kilos de plastic avaient été placés dans une voiture-bombe qui a explosé au passage du véhicule du juge et de son escorte. La déflagration a été énorme, désintégrant la voiture d'une jeune femme accompagnée de ses deux jumeaux, qui passaitt par là par hasard. Le corps d'un des enfants a été projeté à plus de 200 mètres. La voiture blindée du juge a résisté. Celle des quatre policiers qui la suivait n'était pas blindée : tous sont grièvement blessés.

PH. P.

Les multinationales du crime interviennent de plus en plus sur le marché financier international

nous déclare M. Arlacchi, sociologue de la Mafia

De notre correspondant

Rome. – Au cours de ces deux dernières décennies, la criminalité organisée s'est profondément modifiée. Certains groupes, comme la Mafia sicilienne ou les Triades chinoises, ont perdu leurs caractéristiques culturelles nationales pour devenir de véritables multinationales du crime. Ces oligopoles contrôlent non seulement les marchés illégaux (drogue, armes, main-d'œuvre), mais interviennent aussi, parfois de manière massive, sur le marché financier international (en particulier celui de l'eurodollar).

Autre nouveauté : la prépondérance que tendent à prendre sur le marché international du crime les organisations du tiers-monde (Mafia colombienne, Rriades chinoises, réseau vietnamien sur la côte ouest des Etats-Unis) au détriment d'organisations comme la Mafia sicilienne, certes toujours puissante localement, mais qui est en train de perdre sa position dominante. Telles sont les grandes lignes de la recherche que mène actuellement M. Pino Arlacchi, professeur de sociologie comparée à l'université de Calabre et conseiller de la commission parlementaire italienne anti-Mafia, qui vient d'effectuer une enquête aux Etats-Unis et dans certains « paradis fiscaux ». Il en a résumé pour nous quelques-unes des conclusions.

« *Vous avez déjà écrit plusieurs livres sur la Mafia sicilienne et son caractère « industriel ». Pourquoi avoir élargi votre recherche ?*

– Je me suis aperçu que le problème de la Mafia sicilienne doit être replacé dans un contexte plus vaste : ce n'est qu'un élément de la mosaïque que constitue aujourd'hui la criminalité organisée, et, dans une dizaine d'années, elle aura sans doute perdu la place privilégiée qu'elle a encore sur le marché du crime. Les organisations « montantes » sont, en revanche, la Mafia colombienne, les Triades chinoises, les yakuza japonais.

« Capitaux sans patrie »

– *Comment s'est opérée cette évolution ?*

– D'une manière générale, depuis 1977, on a constaté une croissance de la criminalité classique mais aussi l'apparition de ce que l'on peut appeler la « grande criminalité », c'est-à-dire de véritables groupes de pouvoir disposant de ressources si importantes qu'ils peuvent contrôler les marchés illégaux mais aussi exercer leur influence sur les systèmes politiques.

» Cette évolution a commencé dans les années 60-70 avec l'extension des marchés illégaux. Pour les contrôler, les groupes criminels se sont livré une guerre qui a conduit à une concentration des activités entre les mains des plus puissants. Sur un marché énorme comme celui de la drogue, il existe aujourd'hui un double secteur : un marché ouvert sur lequel règne la loi de la concurrence, et un autre, fermé, qui alimente le premier, sur lequel n'agissent que les groupes en situation d'oligopole. Il s'agit de marchés considérables : selon la division des Narcotic Drugs, en 1980, la vente de la cocaïne a représenté 29 milliards de dollars sur le seul marché américain, tandis que, en Europe, le nombre des toxicomanes a été multiplié par trois entre 1975 et 1980.

» Le marché des armes, qui a connu son essor à partir des années 60 (guerres de libération, conflits divers), fonctionne selon les mêmes structures logistiques et financières que celui de la drogue. Dans la plupart des cas, celle-ci fournit les liquidités nécessaires à l'achat des armes.

– *Quelles sont les conséquences de ce développement des marchés illégaux ?*

– Elles se manifestent à plusieurs niveaux. Tout d'abord, une identification de plus en plus étroite s'est opérée entre l'« élite » du crime et certaines forces capitalistes (dans le sens le plus large du terme). Dans le cas de la Mafia colombienne et des Triades chinoises, le phénomène était déjà en cours depuis plusieurs années. Il date du milieu des années 70 pour la Mafia sicilienne. Celle-ci a progressivement perdu son rôle de médiation entre l'État et la population. En revanche, son élite criminelle, tout en continuant à organiser son pouvoir sur des alliances de familles, de clans ou de villages, a pénétré les sphères de la haute finance.

» Prenons un exemple : l'ambassade américaine en Colombie estime à 3 milliards de dollars les profits rapatriés en Colombie grâce au trafic de la cocaïne (la Banque centrale de Colombie a d'ailleurs reconnu que la moitié de ses ressources en devises provenait de la contrebande). Où va cet argent ? Selon le Sénat américain, les 3 milliards de dollars rapatriés en Colombie ne représentent que la moitié des profits obtenus. L'autre moitié est dirigée vers des paradis fiscaux, et de là elle entre sur le marché financier international : les dimensions de ce marché garantissent aux capitaux « sales » les meilleures conditions possibles pour qu'on perde leurs traces.

Selon le Sénat américain toujours, chaque année les paradis fiscaux comme les Caraïbes, Panama, Hongkong, Singapour, etc. (la Suisse a un peu perdu de son attrait depuis qu'elle permet la levée du de secret bancaire sur des comptes de personnes soupçonnées de trafic de drogue), encaissent 20 milliards de dollars provenant des marchés illégaux des seuls Etats-Unis.

» Une fois entré sur le marché international, l'argent « sale » se perd dans la masse anonyme des « *capitaux sans patrie* ». Le plus souvent, les élites du crime ont pour associés des banquiers (comme Sindona ou Calvi) peu regardants, qui recyclent les fonds, et qui subissent parfois des faillites retentissantes comme la Franklin National Bank (Sindona), le Banco Ambrosiano (Calvi), la Nugan and Bank (australienne gérée par d'anciens membres de la CIA). »

Propos recueillis par PHILIPPE PONS.

RFA

Les deux derniers chefs de la Fraction armée rouge condamnés à la prison à vie

De notre correspondant

Bonn. – Les deux chefs présumés de la Fraction armée rouge (RAF), Christian Klar, trente-deux ans, et Brigitte Monhaupt, trente-cinq ans, ont été condamnés, mardi 2 avril à Stuttgart, à la prison à vie. Ce verdict clôt la série de procès intentés aux principaux responsables de la vague d'assassinats terroristes de 1977, ceux du « *patron des patrons* » ouest-allemand, Hans-Martin Schleyer, du banquier Ponto, du procureur Buback notamment.

C'est Christian Klar et Brigitte Monhaupt qui, profitant d'une audience, avaient lancé, le 4 décembre, un appel à la grève de la faim. Cette grève, suivie par une trentaine de détenus de la RAF, ne s'était achevée qu'après l'assassinat de l'industriel Ernst Zimmerman, en février, à Munich, faisant suite à celui de l'ingénieur français René Audran, à Paris. La police n'a toujours fait état d'aucun élément nouveau dans son enquête.

Cette dernière vague de terrorisme n'a guère réussi à susciter d'émotion en Allemagne fédérale. Elle a surtout eu pour effet d'obliger l'aile gauche de la scène politique allemande, notamment les Verts, à se démarquer clairement, malgré certains états d'âme, de desperados qui n'ont jamais été aussi isolés.

Une seule terroriste importante de l'époque sanglante de la RAF se trouve encore en liberté. Il s'agit d'Inge Viett, qu'on soupçonne de liens avec le groupe français Action directe. Brigitte Monhaupt, qui avait purgé une peine de quatre ans et demi de prison à Berlin, entre 1972 et 1976, est considérée comme l'héritière des « chefs historiques » du terrorisme allemand, ceux de la bande à Baader. Avec Christian Klar et d'autres terroristes comme Adhelaid Schulz et Rolf Clemens Wagner, également condamnés le 13 mars dernier à la prison à vie, elle avait conçu la vague d'attentats qui allait faire trembler toute la République fédérale à partir de 1977. Sa dernière opération importante a été, en compagnie de Christian Klar, la tentative d'assassinat contre le général américain Frederik Kroesen en 1981. Elle a été arrêtée le 11 novembre 1982 avec Adhelaid Schulz alors que les deux femmes se rendaient à l'une des caches d'armes de la RAF. Cinq jours plus tard, dans les mêmes circonstances, c'est le tour de Christian Klar, devenu, après une longue et sanglante cavale, le terroriste le plus endurci et le plus dangereux de la bande.

H. de B.

URSS

M. Bakhmine à nouveau condamné à trois ans de camp

Moscou (*AFP*). – Le dissident soviétique Viatcheslav Bakhmine a été condamné le 29 mars à trois ans de camp à régime sévère pour « hooliganisme ». M. Bakhmine, ingénieur informaticien de trente-sept ans, est l'un des fondateurs de la commission d'investigation sur les abus de la psychiatrie à des fins politiques, créée en 1977 en Union soviétique.

Le 22 février dernier, M. Bakhmine avait, selon ses proches, été victime d'une « provocation » dans une rue de Kalinine, près de Moscou. Un individu, à qui il avait refusé du feu, l'a accusé d'agression. Arrêté à la suite du témoignage d'étudiants de la faculté de droit de Kalinine, le dissident a été inculpé de « hooliganisme » aux termes de l'article 206 du code pénal de la Fédération de Russie et condamné peu après.

Dans une déclaration devant le tribunal, dont le texte a été remis à l'AFP, M. Bakhmine a affirmé qu'il était « *victime d'un coup monté et de faux témoins* ».

Marié et père d'un garçon de douze ans, Viatcheslav Bakhmine avait été arrêté une première fois en 1970 et détenu pendant six mois sans jugement. Deux ans plus tard, il avait été condamné à trois ans de camp pour « *activité antisoviétique* ». Quelques jours avant l'expiration de sa peine, celle-ci avait été prolongée, Bakhmine ayant été accusé de « *calomnies verbales* » contre le régime. Libéré en février 1984, il s'était vu interdire de quitter Kalinine pendant un an. Alors que le terme de cette assignation approchait, fin janvier, Bakhmine s'était présenté à la milice pour s'enquérir de ses droits. Alors qu'il quittait le poste, il avait été pris à partie dans la rue par un inconnu qui l'avait accusé de l'avoir agressé. M. Bakhmine avait alors été condamné à une nouvelle période de six mois d'assignation à Kalinine, avant de subir une nouvelle mésaventure similaire en février.

L'un des principaux animateurs de la commission d'investigation sur les abus de la psychiatrie à des fins politiques, le docteur Anatoli Koriaguine, a été condamné en 1981 à sept ans de camp suivis de cinq ans d'assignation à résidence.

Hongrie

L'hôtelier de Budapest

De notre envoyé spécial

Budapest. – Le ventre avantageux mis en valeur par un pull-over à col roulé blanc, Zoltan Palmay n'est pas peu fier d'être un pionnier. Il possède, depuis trois mois, le premier hôtel entièrement privé de Budapest, et sans doute de tout le camp socialiste. Et pas n'importe quel hôtel : à deux pas du Danube, trente-deux chambres dans un joli petit immeuble sagement moderne qu'il a mis quatre ans à faire construire, démarches administratives comprises.

Pour 30 dollars la nuit, les clients disposent d'une chambre avec salle de bains, de l'air conditionné, et, dit la publicité, d'une télévision en couleurs et de cassettes vidéo, sans compter le sauna... Dans la réalité, on n'en est pas tout à fait encore là, et seules huit chambres sont équipées de magnétoscopes, mais ce n'est qu'une première étape, en attendant des rentrées suffisantes de devises. La finition soutient difficilement la comparaison avec les grands hôtels de luxe de Budapest (où le prix est au moins le double) et sent un peu le bricolage, comme dans ces « villas » des pays de l'Est construites avec des matériaux « introuvables » au prix de beaucoup de persévérance et d'encore plus de « pourboires »...

Malgré tout, avec son atmosphère familiale de pension autrichienne, l'hôtel Victoria a plutôt belle allure. Zoltan Palmay a dû dépenser pour le construire pas moins de 35 millions de forints – une somme qui peut sembler démentielle dans un pays socialiste où le salaire moyen est de 5 000 forints. Mais, en Hongrie, il n'est plus honteux, au contraire, d'être riche : l'hôtelier d'aujourd'hui, ancien représentant d'une firme de commerce extérieur, avait apparemment quelques économies, et surtout il a fait appel à quinze associés, à présent actionnaires de l'entreprise dont il est le gérant. Il fait état d'un personnel de huit personnes (y compris lui-même et sa femme), alors que le maximum autorisé en Hongrie est de neuf, plus quatre membres de la famille

Moi, j'aime les étrangers

La clientèle – la seule du moins qui l'intéresse – est évidemment occidentale. S'il reste de la place, il n'est pas exclu qu'il accueille des Hongrois. « *Mais*, explique-t-il avec une lueur commerçante dans le regard, *moi, j'aime les étrangers...* » Enfin, pas vraiment tous. « *Vous comprenez, ici c'est privé, je veux que mes hôtes Autrichiens, Allemands de l'Ouest, Américains, Israéliens, soient sûrs qu'ils ne tomberont pas sur des gens au visage foncé, sur des terroristes de Kadhafi...* »

Eh oui, ce refrain-là a au moins autant de succès dans les pays socialistes que chez nous : petits-blancs de tous les pays, unissez-vous. Cela n'empêche pas notre hôtelier, qui doit verser à l'Etat 65 % d'impôt sur ses bénéfices, d'être – pour le reste – fort sympathique. Et d'avoir de l'ambition. Il voudrait que son initiative soit la première étape vers la création d'une chaîne d'hôtels privés en Hongrie. Il affirme faire confiance à la politique de « réforme » des dirigeants du pays. Et assure n'avoir bénéficié d'aucune protection particulière pour obtenir les autorisations nécessaires à la construction de son hôtel. « *Je suis seulement dur et persévérant, un vrai capitaliste, quoi.* » A nouveau, la fierté.

JAN KRAUZE.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION AU LIBAN

Damas multiplie les pressions pour mettre fin aux combats de Saïda

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Devant l'aggravation de la situation au Liban du Sud et notamment à Saïda où les combats opposant les forces libanaises (milices chrétiennes unifiées) à l'armée d'une part et aux milices locales et aux combattants palestiniens d'autre part, se poursuivent, la Syrie a visiblement décidé d'accentuer ses pressions pour tenter d'obtenir une certaine stabilisation de la situation avant la fin du deuxième retrait israélien. Après avoir reçu, ces derniers jours à Damas, tous les dirigeants musulmans, le président Assad aurait adressé une véritable mise en demeure à M. Amine Gemayel afin qu'il agisse rapidement, en coordination avec lui pour mettre fin aux combats de Saïda qui, selon Damas, servent les intérêts israéliens.

C'est en tout cas à la suite de la visite du général Kholi, chef des renseignements militaires syriens, à Beyrouth où il était porteur d'un message du président Assad à M. Gemayel, que le gouvernement libanais a décidé l'envoi de renforts à Saïda et que le général Aoun, commandant en chef de l'armée libanaise, s'est rendu pour la première fois, depuis sa nomination en juillet dernier, à Damas où il a examiné avec l'état-major syrien la situation dans la capitale du Liban du Sud. La Syrie aurait à cette occasion offert du matériel militaire à l'armée libanaise pour l'aider dans sa mission.

Il est évident que dans la partie de bras de fer syro-israélienne qui se joue par Libanais interposés, Israël accusé d'avoir déclenché les hostilités à Saïda pour mettre en place une « zone tampon chrétienne » à sa frontière nord, a déjà marqué un point à cet égard. L'exode des chrétiens fuyant les combats s'accentue au rythme de l'insécurité croissante dans la région.

L'armée libanaise, dont le renforcement sur place est réclamé par Damas – une intervention syrienne directe étant difficilement imaginable compte tenu des « lignes rouges » israéliennes, – est-elle en mesure de jouer le rôle qu'on lui assigne ? On peut en douter. Outre un accroissement très net de sa capacité opérationnelle, il faudrait que son action fût soutenue par une volonté politique unanime. Or l'unanimité semble plutôt se faire sur sa présence, uniquement dans la mesure où chacun doute de son efficacité. Tout se passe comme si chaque partie essayait de gagner du temps sachant qu'aucune action d'envergure n'est possible avant la fin du retrait israélien.

Une course de vitesse

« Nous attendons. Nous ne faisons que nous défendre. » Après six jours de combats à Saïda qui ont déjà fait 54 morts et 150 blessés, essentiellement civils, c'est le leitmotiv que répètent en chœur toutes les forces politiques de la capitale du Liban du Sud. Du parti communiste aux islamistes du « Rassemblement des ulémas musulmans », en passant par l'organisation nassérienne populaire et les dirigeants sunnites, tous les responsables affirment : *« Nous ne tomberons pas dans le piège israélien. »*

Sur le terrain, en tout cas, les renforts de l'armée des éléments de la 1re brigade (chiite) stationnée dans la Bekaa, et totalement *« agréée »* par les dirigeants syriens, ne sont pas arrivés comme prévu mardi à Saïda. Ces renforts devraient se mettre en place dans les prochaines quarante-huit heures. En attendant, les combats bien qu'ayant diminué quelque peu d'intensité, se poursuivaient mardi soir ; le centre même de Saïda plongé dans une obscurité totale a été atteint par des obus tirés des collines environnantes par les forces libanaises.

Une course de vitesse semble donc s'être engagée pour tenter de prévenir les affrontements qui s'annoncent – chacun en tout cas s'y prépare – au lendemain du retrait israélien. Celui-ci semble s'accélérer avec le début du démantèlement du camp de prisonniers d'Ansar et, mardi, tous les accès à la région de Nabatieh étaient interdits par l'armée du Liban du Sud, surveillée dans cette tâche par les soldats israéliens, les miliciens du général Lahad étant trop facilement corruptibles.

FRANÇOISE CHIPAUX.

La fermeture du camp d'Al Ansar dans le Sud

- *Six cents détenus libérés*
- *Mille deux cents « éléments dangereux » internés en Israël*

De notre correspondant

Jérusalem. – Le camp de prisonniers d'Al Ansar symbolisait à bien des égards la guerre d'Israël au Liban. Après juin 1982, il avait été conçu comme un camp « provisoire » destiné à abriter les « terroristes » palestiniens capturés pendant l'opération Paix pour la Galilée. Mais ce « provisoire » s'est prolongé pendant près de trois ans, et depuis des mois la majorité des prisonniers incarcérés n'était plus constituée par des Palestiniens mais par des Libanais, chiites ou autres.

Avec le repli de l'armée israélienne du Liban du Sud, la question se posait inévitablement : que faire des détenus d'Al Ansar ? Le problème devenait d'autant plus urgent que le camp « bloquait » le redéploiement dans le secteur central du Liban du Sud et risquait ainsi de freiner l'accélération du retrait dans cette région. En fait, la solution qui a été retenue pour l'évacuation des détenus d'Al Ansar est double. Les prisonniers ont en effet été divisés en deux catégories. Cette distinction a été expliquée par le porte-parole de l'armée israélienne. La première catégorie comprend quelque six cents détenus qui appartiennent à des organisations « terroristes » et qui n'ont pas pris une part active dans des attentats au Liban du Sud. Ces prisonniers sont tout simplement relâchés, et peuvent regagner leurs foyers au Liban du Sud, comme l'avaient été, en novembre 1983, les quelque quatre mille cinq cents prisonniers d'Al Ansar, libérés dans le cadre de l'échange de détenus avec l'OLP. Cette nouvelle libération de plusieurs centaines de prisonniers d'Al Ansar est présentée par Israël comme un geste de bonne volonté destiné à améliorer les relations avec la population chiite du Liban du Sud.

La seconde catégorie est composée de mille deux cents détenus qui ont participé activement à des attentats anti-israéliens. *« Leur libération aurait représenté un danger pour notre armée et les civils libanais »*, a expliqué le porte-parole de l'armée israélienne ; c'est pourquoi les prisonniers ont été transférés dans un lieu d'internement en Israël qui n'a pas été précisé. L'opération de transfert a été assurée mardi par trois convois d'autobus civils israéliens.

Un problème juridique

Combien de temps ces détenus resteront-ils internés en Israël ? Le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Moshe Lévy, a laissé entendre qu'il s'agissait d'une solution provisoire. *« Nous n'avons pas l'intention de les garder plusieurs années »*, a-t-il déclaré à la radio israélienne. Il a ajouté : *« Leur libération dépendra de la situation qui prévaudra au Liban dans les régions où ces prisonniers résident. »* Autrement dit, si après le retrait de l'armée les villages chiites du Liban du Sud cessent leurs activités anti-israéliennes, les prisonniers pourraient regagner ces villages.

Reste le problème juridique posé par le transfert en Israël de ces détenus libanais d'Al Ansar qui ne sont pas des « prisonniers de guerre » mais qui sont considérés par Israël comme des « terroristes ». La quatrième convention de Genève est respectée, affirme-t-on à Jérusalem. Tous les juristes sont loin d'être d'accord. En tout cas, le général Moshe Lévy a affirmé que, après leur transfert en Israël, les anciens détenus d'Al Ansar continueraient de recevoir régulièrement les visites des représentants de la Croix-Rouge internationale.

(Intérim.)

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran refuse « la paix imposée par Bagdad »

Téhéran (AFP). – La *« guerre des villes »* entre l'Iran et l'Irac a connu mardi 2 avril une nouvelle pause coïncidant avec la fin des fêtes du nouvel an iranien, le travail ne devant reprendre dans les entreprises et les écoles que samedi prochain. Beaucoup d'habitants de Téhéran ont profité de cette occasion pour quitter la capitale et passer quelques jours en province, loin des menaces irakiennes.

Cette accalmie risque cependant d'être brève, les deux belligérants continuant à affirmer leur détermination.

« La guerre continuera jusqu'à notre victoire finale et jusqu'à ce que les mains de l'agresseur soient coupées. Il s'agit d'un objectif inspiré par le Coran et l'Islam », a encore déclaré lundi le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi.

« Le gouvernement de Bagdad essaye de nous imposer la paix, une paix qui, comme l'imam l'a dit, serait pire que la guerre », a-t-il poursuivi dans un discours prononcé devant les employés de la compagnie des pétroles dans l'île de Sirri, au milieu du Golfe. Il a ajouté : *« Une telle paix donnerait au serpent blessé* (allusion au président irakien) *l'occasion de reprendre ses complots contre la révolution islamique avec la coopération de toutes les puissances de l'oppression. »*

Une partie des exportations de pétrole iranien – quelque 700 000 barils/jour – transite par l'île de Sirri grâce à une navette assurée, avec le terminal de l'île de Kharg, au nord-est du Golfe, par des pétroliers affrétés par l'Iran. Les navires étrangers viennent charger leur cargaison à proximité de Sirri en pompant le brut dans deux pétroliers géants de plus de 250 000 tonnes servant de réservoirs flottants.

Ce système les met à l'abri des attaques de l'aviation irakienne, qui restent concentrées autour de Kharg.

En dépit de ces raids, les exportations iraniennes se sont maintenues à un niveau maximal d'environ 1,5 million de barils/jour ces dernières semaines, et les commandes couvrent les semaines à venir, indiquent des experts étrangers à Téhéran.

● *Mort à Vienne d'un gazé iranien.* – Un quatrième des huit soldats iraniens, hospitalisés à Vienne le 22 mars dernier, à la suite de graves brûlures provoquées par différents gaz de combat, est mort lundi soir. Il y a un an, quatre des dix soldats iraniens souffrant de brûlures dues au gaz moutarde, qui avaient été hospitalisés à Vienne, avaient succombé à leurs blessures. – *(AFP.)*

La crise soudanaise

DEUX MILLE MANIFESTANTS A KHARTOUM EN FAVEUR DU PRÉSIDENT NEMEIRY

Près de deux mille personnes ont participé le mardi matin 2 avril, pendant trois heures, à Khartoum, à une marche de soutien au régime du président soudanais, le maréchal Nemeiry, organisée par l'Union socialiste soudanaise (USS, parti unique), selon l'envoyé spécial de l'AFP à Khartoum.

Le nouveau vice-président de la République soudanaise, M. Al Rachid Al Taher Bakr, a lu devant les manifestants un message de M. Nemeiry, actuellement en visite à Washington, dans lequel le président soudanais demande à la population de s'opposer aux *« tentatives menaçant la stabilité et la sécurité du pays »*.

Les manifestants ont scandé des mots d'ordre hostiles aux Frères musulmans, aux communistes et aux baasistes, accusés par les autorités d'être à l'origine des émeutes survenues mercredi et jeudi derniers dans plusieurs villes.

Différents syndicats et associations professionnelles ont appelé de leur côté à une marche pacifique ce mercredi 3 avril dans la capitale, pour protester contre la répression des émeutes. A Paris, plusieurs mouvements d'opposition soudanais ont critiqué mardi le soutien accru des États-Unis au régime du président Nemeiry.

Washington rendrait Téhéran responsable de la vie des Américains enlevés à Beyrouth

De notre correspondant

Washington. – Fermement défendue à trois reprises, l'année dernière, par le secrétaire d'Etat George Shultz, l'idée de représailles militaires américaines contre les pays qui patronnent des actions terroristes paraît gagner du terrain à Washington. Le porte-parole du département d'Etat, M. Bernard Kalb, a déclaré, mardi 2 avril, que le colonel Kadhafi, qui avait appelé l'avant-veille au *« combat-suicide des masses »* contre *« l'impérialisme américain, le sionisme et leurs agents arabes »*, devait *« savoir et être conscient que la Libye* [serait] *comptable de ses actes »*.

Le même jour, le *Washington Post* publiait une interview de M. Reagan dans laquelle le président américain affirmait que les preuves se multipliaient d'un soutien, de gouvernements à *« certains terroristes »* et ajoutait qu'il fallait, en pareil cas, aller *« à la source du crime »*.

Interrogé sur la mise en garde que les Etats-unis auraient récemment adressée à l'Iran sur les conséquences militaires qu'aurait l'exécution ou le passage *« en jugement »* d'un seul des cinq Américains enlevés ces derniers mois à Beyrouth, M. Reagan s'est refusé à tout commentaire à ce sujet. Le porte-parole de la Maison Blanche s'est toutefois gardé d'opposer le moindre démenti à cette information dont la chaîne de télévision ABC et le *Sunday Times* de Londres avaient fait état le week-end dernier.

Adressée par l'intermédiaire de la diplomatie helvétique, qui représente les intérêts américains à Téhéran, la mise en garde de Washington aurait fait suite à un coup de téléphone anonyme par lequel la mystérieuse organisation du Jihad islamique avait averti, le 16 juin dernier, le correspondant à Beyrouth d'une agence de presse occidentale de la *« condamnation à mort »* d'un des Américains qu'elle détient.

On ignore si ces menaces ont été réitérées depuis et si elles ont été accompagnées d'un chantage, mais le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, a directement accusé, la semaine dernière, l'Iran d'avoir partie liée avec les extrémistes chiites du Liban. Prenant le relais de M. Shultz, M. McFarlane avait ainsi plaidé pour d'éventuelles mesures de représailles dont on déclare, à la Maison Blanche, qu'elles seront étudiées *« cas par cas »*.

Le sort des Américains enlevés à Beyrouth paraît, en tout cas, susciter aujourd'hui une certaine nervosité au département d'Etat et à la Maison Blanche, qui étaient jusqu'à présent restés extrêmement discrets sur cette affaire.

BERNARD GUETTA.

AMÉRIQUES

Brésil

Le pessimisme s'accroît dans la population après la quatrième opération de M. Neves

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Le chemin de croix de M. Tancredo Neves continue. Le président élu a été opéré, mardi 2 avril, pour la quatrième fois. Les chirurgiens de l'Institut du cœur à Sao-Paulo lui ont découvert une hernie étranglée à l'aine gauche, et ils l'ont opéré pour éviter une occlusion intestinale. Une fois de plus, les Brésiliens ont entendu, en branchant leur radio ou leur télévision, des mots qui rendent un son lugubre désormais : *« L'opération a parfaitement réussi »*, *« Le président se porte bien »*. Ce sont les mêmes mots qui, avec peu de variantes, sont répétés jour après jour depuis la première intervention le 14 mars. Aujourd'hui, ils ne trompent plus personne. Chacun sent bien que l'organisme du président ne « répond » plus. L'âge (soixante-quinze ans) et les épreuves ont réduit sa résistance, et le pessimisme commence à s'emparer du pays. *« Jusqu'à hier, j'étais optimiste,* dit un responsable du *Jornal do Brasil*, *ce soir je ne le suis plus. »*

Il y a exactement une semaine avait lieu la troisième intervention pour stopper une hémorragie intestinale. Apparemment, le malade s'en était bien sorti : c'est ce que les bulletins médicaux donnaient à croire. Lundi, on a appris qu'une infection, présentée d'abord comme *« contrôlée »*, puis *« en régression »*, inquiétait de plus en plus les médecins. Son foyer se situait dans l'abdomen, à l'endroit incisé. Elle provoquait des poussées de fièvre, accélérait le rythme respiratoire et cardiaque du malade. Après cinq jours de recherches en laboratoire, l'agent microbien n'avait toujours pas été identifié. Mardi, les médecins s'attendaient à trouver un abcès, quand ils ont décidé de « corriger » une hernie déjà ancienne, mais qui menaçait d'étrangler une partie de l'intestin. Ils ont ouvert les chairs sur dix centimètres du côté opposé à la triple incision faite précédemment. Il n'y avait pas d'abcès mais une légère suppuration, ce qui indiquerait que l'infection s'étend. L'espoir est revenu malgré tout dans la nuit, les chercheurs ayant finalement découvert la bactérie qu'ils tentaient d'isoler depuis une semaine : elle est d'une espèce particulièrement virulente, mais il existe un médicament fabriqué aux Etats-Unis capable d'en venir à bout. M. Tancredo Neves n'a subi, mardi, qu'une anesthésie locale, moins dangereuse qu'une anesthésie générale.

L'annonce de son opération a provoqué des réactions qui semblent routinières, désormais. La foule s'est rassemblée devant l'hôpital. Ministres et personnalités sont accourus aux nouvelles. A Brasilia, le président de la Chambre des députés, M. Ulisses Guimaraes, également président de la principale formation au pouvoir, a répété que *« les hommes passent et les institutions leur survivent »*. Idée affirmée par la plupart des hommes politiques qui s'efforcent de convaincre l'opinion que la nouvelle République peut fonctionner sans M. Neves. Mais leur insistance même montre que la démocratie n'a pas beaucoup d'assurance sans son président.

Le chef d'Etat par intérim, M. José Sarney, s'est dit prêt à arbitrer et à prendre des décisions. Les gouverneurs des Etats croient néanmoins nécessaire de lui « tenir la main ». Ils ont décidé de se rendre collectivement à Brasilia pour lui manifester leur soutien. Un pacte serait conclu en sa faveur, semblable à celui dont avait bénéficié M. Neves avant son élection.

CHARLES VANHECKE.

Nicaragua

Managua demande le rapatriement de dix-sept soldats capturés par l'armée du Honduras

Managua *(AFP, UPI)*. – Le gouvernement nicaraguayen a demandé officiellement au Honduras de rapatrier dix-sept soldats sandinistes interceptés mardi 2 avril par l'armée hondurienne, après qu'ils eurent pénétré en territoire hondurien. Dans une note adressée au ministre des affaires étrangères hondurien, M. Eduardo Paz Barnica, le gouvernement nicaraguayen affirme que ses militaires n'avaient *« à aucun moment »* l'intention de pénétrer au Honduras. Selon Managua, leur méprise est due à la méconnaissance de la région par les chauffeurs des sept véhicules.

Dans la capitale du Honduras on a confirmé de source militaire l'interception d'un convoi militaire nicaraguayen au sud du pays. Les soldats sandinistes ont été interceptés sur la route panaméricaine au sud de Tegucigalpa à quelque 40 kilomètres à l'est de l'endroit où se déroule « Big Pine III », les manœuvres militaires américaines au Honduras. Un millier de soldats américains participent à cette opération.

Bolivie

SAISIE DE PLUS D'UNE TONNE DE COCAINE

La Paz *(Reuter)*. – Le président Siles Zuazo a annoncé, mardi 2 avril, que la police avait saisi 1 260 kilos de cocaïne et arrêté plusieurs trafiquants de drogue, sans donner de plus amples détails de l'opération. *« C'est une nouvelle preuve des efforts que nous déployons pour protéger la santé de notre jeunesse »*, a déclaré le chef de l'Etat aux journalistes.

De source autorisée à La Paz, on précise que la prise a eu lieu à bord d'un avion près de la ville de Cochabamba, dans le centre du pays. Cet opération a été lancée peu après les attaques du sénateur américain Paula Hawkins, qui avait mis en doute la volonté bolivienne de lutter contre la drogue.

Etats-Unis

● LE PENTAGONE FAVORABLE A LA VENTE DE F-16 A LA THAILANDE. – Le département de la défense a transmis, lundi 1er avril, son accord au Congrès pour la vente de douze avions de combat F-16 à la Thaïlande, pour un montant d'environ 360 millions de dollars, a annoncé mardi le Pentagone. Il revient maintenant au Congrès de se prononcer sur cette décision. En cas d'approbation, ce serait la première vente d'avions de combat aussi perfectionnés à un pays de l'Asie du Sud-Est. Le Pentagone justifie cette mesure par la nécessité de fournir à Bangkok *« la capacité de répondre à la menace croissante »* constituée, selon lui, notamment par *« le déploiement récent de Mig-23 au Vietnam »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Tunisie

Le gouvernement s'efforce de ne pas envenimer davantage les relations avec la Libye

De notre correspondant

Tunis. — Dans une famille, il faut bien se « supporter », déclarait le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, au Grand Jury RTL-*le Monde*, à propos des relations tuniso-libyennes (*le Monde* du 19 mars). Réponse très diplomatique, qui est loin de traduire l'exaspération des Tunisiens devant les obstacles que le régime du colonel Kadhafi s'acharne à dresser plus ou moins sournoisement devant eux et que le président Bourguiba n'aurait pas cachés voici quelques jours en recevant le chef de la diplomatie libyenne, M. Ali Abdelsalam Triki.

N'ayant ni le désir et encore moins les moyens de déclencher à chaque croc-en-jambe une nouvelle crise — il y en eut déjà suffisamment depuis quinze ans — les dirigeants tunisiens s'arment donc de patience et, soucieux aussi de préserver un courant d'échanges économiques et commerciaux tout à leur avantage, s'évertuent à na pas envenimer davantage l'atmosphère. Aujourd'hui, pas dupes, ils feignent par exemple de s'interroger sur les origines des scandaleuses émissions de cette radio pirate de *la Vengeance sacrée* (*le Monde* du 31 mars), alors qu'ils sont bien persuadés qu'elle émet à partir de la Libye ; demain, ils se trouveront dans l'obligation d'engager des pourparlers sur la situation des quelque cent mille Tunisiens travaillant dans le pays « frère » voisin.

Les autorités libyennes souhaitent, en effet, diminuer le montant des transferts de salaires des travailleurs étrangers dans leur pays en le limitant à celui de l'allocation touristique annuelle accordée aux nationaux, soit environ 600 dinars tunisiens (approximativement 7 000 francs). Or la plupart des contrats de travail des Tunisiens en situation régulière prévoient des possibilités de tranfert beaucoup plus élevées.

Le transfert des salaires des Tunisiens

Tripoli, croit-on, avancerait d'ores et déjà une possibilité de solution : si les travailleurs tunisiens étaient rejoints par leurs proches — femmes et enfants — ils pourraient sur place subvenir aux besoins de ces derniers et, de surcroît, une fois par an, l'autorisation de transfert serait fonction du nombre de membres de la famille. Il est douteux que cette formule agrée pleinement aux dirigeants tunisiens qui ne sont probablement pas désireux de voir grossir démesurément la colonie tunisienne dans le pays voisin, où les règles de vie et les mœurs politiques sont bien différentes. Mais, par ailleurs, il leur est difficile de ne pas tenir compte de l'intérêt du maintien en Libye du contingent actuel de travailleurs qui, s'ils devaient être rapatriés, risqueraient de demeurer sans emploi.

Le colonel Kadhafi n'ignore pas cette situation. Ce n'est pas sans raison qu'épisodiquement, lorsqu'il est saisi de quelques accès d'humeur à l'égard de Tunis, il brandit la menace du renvoi des Tunisiens travaillant chez lui (*le Monde* du 15 novembre 1984). Et ce n'est pas l'affirmation dans le communiqué qui a suivi la récente réunion de la grande commission mixte tuniso-libyenne du *« principe de l'octroi par la Libye de la priorité à la main-d'œuvre tunisienne »* (*le Monde* du 1er janvier 1985) qui peut être considérée comme une absolue garantie. D'ailleurs, le mois dernier, les « comités populaires » libyens ne se sont-ils pas déjà prononcés pour une réduction du nombre des travailleurs étrangers ?

Quoi qu'il en soit, le problème est à l'ordre du jour et, si l'on s'en rapporte à un récent article du journal *le Temps* de Tunis, la colonie tunisienne est déjà victime de « *mesures répressives et vexatoires* ». Selon le journal, qui se réfère à des témoignages de voyageurs revenant de Libye, les travailleurs tunisiens seraient placés devant le choix suivant : ou quitter le pays ou signer « *un engagement draconien* » souscrivant aux préceptes du Livre vert du colonel Kadhafi qui, rappelle *le Temps*, « *implique la participation aux séminaires d'endoctrinement idéologique et l'accomplissement du service militaire* ».

Les cercles officiels tunisiens n'ont toutefois pas confirmé ces informations.

M.D.

Maroc

SELON L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Neuf cents personnes sont détenues dans un ancien hôpital psychiatrique de Casablanca

Un ancien hôpital psychiatrique de Casablanca, El Hank, a été transformé en lieu de détention et abrite actuellement neuf cents « pensionnaires », dont deux cents enfants, a indiqué, dimanche 31 mars, l'Association de défense des droits de l'homme au Maroc (ASDHOM). Selon cette association, trente personnes sont décédées « *des suites de mauvais traitements. Trois femmes ont été violées par les gardes du camp, et l'une d'entre elles, une jeune fille de dix-sept ans, a accouché en septembre 1984* ».

L'hôpital désaffecté a été transformé, en septembre 1982, précise l'association, à l'occasion du sommet arabe de Fès, en un « *lieu de détention où ont été placées les personnes appréhendées lors de rafles organisées, à l'époque, pour assainir la population marginalisée, et plus particulièrement des paysans chassés de leurs terres par la sécheresse de 1980-1982* ».

L'ASDHOM précise que « *les personnes séquestrées, avec l'interdiction absolue de quitter le camp, ne sont pas des « politiques », mais il n'est pas exclu que des « disparus politiques » figurent parmi elles* ». L'association assure que « *M. Driss Basri, ministre marocain de l'intérieur, a été contacté à titre personnel et humanitaire et est parfaitement au courant de cette situation* ».

D'autre part, à propos de la vague d'arrestations intervenue dans les milieux estudiantins, depuis le début de l'année, M. Souhaili, responsable du Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM), nous a écrit le 25 mars que, « *après les arrestations du mois de janvier, suite aux mouvements de protestation qui ont touché plusieurs établissements universitaires, une nouvelle vague de répression survient, ces jours-ci, à la veille ou à la suite des diverses commémorations célébrées pourtant dans le calme et avec responsabilité* ».

Le CALPOM ajoute que les communiqués diffusés par les familles des détenus soulignent notamment que « *des jeunes femmes, dont l'étudiante Fatima Zaoui, membre de l'Union des étudiants marocains (UNEM), ont été arrêtées le 7 mars, à la veille de la Journée mondiale de la femme* ». M. Souhaili rapporte également que « *la police vient d'opérer de nouvelles arrestations en rapport avec les préparatifs des célébrations du vingtième anniversaire des sanglants événements du 23 mars 1965 qui avaient fait un millier de morts à Casablanca* ».

De son côté, l'Association de soutien aux comités de lutte contre la répression au Maroc nous a signalé, dans une correspondance en date du 27 mars, que « *l'on attend, à Tétouan, le verdict, repoussé plusieurs fois, d'un troisième procès intenté à deux étudiants, MM. Eymen et Hajjam, qui furent, dans un premier temps, condamnés à deux ans de prison, à Fès, pour leur « participation » aux événements de janvier 1984. Tandis qu'ils subissaient leur peine à la prison de Fès, un autre tribunal, à Tétouan, les condamnait à trente ans de prison. Plusieurs mois après, on les transféré à Tétouan, où ils viennent donc d'être jugés, pour la même affaire, pour la troisième fois* ». Cette association précise qu'« *une telle procédure est relativement insolite au Maroc, où les interprétations les plus abusives du droit ne se comptent plus : à notre connaissance, c'est la sixième fois qu'elle est utilisée dans les derniers mois* ».

LA « RENCONTRE » HABRÉ-GOUKOUNI OUEDDEI

Imbroglio tchadien à Bamako

Que s'est-il réellement passé entre M. Hissène Habré et M. Goukouni Oueddeï, le mardi 2 avril, à Bamako ? Rien, si l'on en croit M. Rakhis Manani, ministre de la défense du GUNT, qui était du voyage et qui, interrogé le même jour à son retour à Tripoli par l'AFP, a déclaré : « *S'il a été question avec les autorités maliennes de réconciliation nationale au Tchad, il n'y a pas eu de rencontre entre notre président et Hissène Habré.* » « *Il est, en effet, hors de question pour nous,* a-t-il ajouté, *d'accepter Hissène Habré comme chef d'Etat. Notre position reste inchangée à ce propos.* » (Notre dernière édition du 3 avril.) Le président du GUNT, M. Goukouni Oueddeï, avait été invité par le président malien, M. Moussa Traore, à se rendre à Bamako, tout comme le chef de l'Etat tchadien, M. Hissène Habré. Cette rencontre avait été préparée depuis plusieurs jours par une intense activité diplomatique.

Un problème de préséance a-t-il, au dernier moment, empêché l'entretien prévu ? Les deux hommes ont observé un mutisme complet sur ce qui s'est passé dans la capitale malienne, tout comme les autorités maliennes. A Niamey, où il faisait escale mardi avant de regagner N'Djamena, le président Habré s'est refusé à dire s'il avait rencontré M. Goukouni Oueddeï, se bornant à indiquer : « *Nous avons parlé de la paix au Tchad.* »

A Bamako, on confirme, de source informée, que le chef de l'Etat malien a eu plusieurs heures d'entretiens avec, d'une part, M. Hissène Habré, et, d'autre part, M. Goukouni Oueddeï, dans la journée de lundi. De même source, on faisait état d'un accord préalable entre le gouvernement malien et les deux protagonistes, prévoyant la renonciation à toute question de protocole (c'est notamment à cause de ce problème que la conférence de Brazzaville, en octobre dernier, avait échoué), et l'observation du plus grand secret sur les pourparlers de Bamako.

En outre, selon des sources diplomatiques de la capitale malienne, MM. Goukouni et Habré ont été aperçus lundi soir entrant à la même heure au palais présidentiel de Koulouba. Mardi en fin de matinée, une source française de haut niveau avait affirmé au *Monde* que cette rencontre s'était bien produite, et nous en avions fait état dans nos premières éditions. Le démenti de M. Manani permet-il aujourd'hui d'affirmer qu'elle n'a pas eu lieu ? Le mystère subsiste.

L. Z.

Somalie

Une épidémie de choléra décime les réfugiés éthiopiens

De notre correspondante

Genève. — Au cours d'une conférence de presse donnée le 2 avril au Palais des Nations, M. Léon Davico, porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a fait savoir qu'une épidémie de choléra, qui s'est déclarée la semaine dernière au camp de réfugiés éthiopiens de Gameti, près de Hargeisa, en Somalie, a déjà fait, depuis quatre jours, trois cent soixante-quinze victimes — principalement des enfants, — dont cent trente durant la seule journée de lundi.

Les premières pluies, après une très dure période de sécheresse, ont aggravé l'état des malades, souffrant de diarrhées et de déshydratation, qui avaient pensé apaiser leurs souffrances en absorbant un peu d'eau qu'ils ne savaient pas polluée. Ce camp, considéré comme « provisoire », doté d'installations sanitaires de fortune, abrite quarante-cinq mille réfugiés.

A proximité de Gameti, dans le camp « ancien » de Sabbaad où dix mille réfugiés végètent dans des conditions de misère effroyable, des cas de choléra ont été décelés, ainsi qu'à l'orphelinat de Hargeisa.

Des médecins somaliens, des délégués du HCR, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'UNICEF, de la Croix-Rouge internationale et de divers organismes bénévoles sont sur place. Selon les premières estimations, 20 000 unités de solution permettant une réhydratation rapide par voie intraveineuse sont indispensables. L'eau potable manque, de sorte que les sels réhydratants sur lesquels l'UNICEF fonde tant d'espoirs sont inutilisables.

Selon le HCR, cent personnes au moins vont mourir chaque jour dans le camp de Gameti si des soins ne sont pas dispensés à temps. Le HCR a, par conséquent, fait le nécessaire pour que les solutions réhydratantes et une grande quantité d'antibiotiques parviennent aux réfugiés de ce camp, le jeudi 4 avril. Ainsi, des centaines, si ce n'est des milliers de vies humaines, pourront être sauvées... à condition, comme nous l'a précisé le porte-parole du HCR, que la grève qui paralyse en partie le Danemark cesse. En effet, les secours doivent être acheminés par avion depuis Amsterdam, mais aussi, en grande partie, de Copenhague. Or la grève s'étend actuellement aux entrepôts de la capitale danoise où sont stockés les produits qui permettraient à des centaines d'enfants de survivre. En attendant, les malades les plus atteints sont isolés sous des tentes fournies par le HCR.

ISABELLE VICHNIAC.

[Le choléra règne en Afrique à l'état endémique, et les grandes épidémies s'y développent par vagues lorsque de mauvaises conditions d'hygiène se prêtent au pullulement du vibrion El Tor. La maladie ne revêt plus le caractère de gravité qui, jadis, semait la terreur. Une bonne réhydratation des malades par des solutions appropriées, équilibrées en sels minéraux, et un traitement par antibiotiques ou sulfamides permettent de la maîtriser très rapidement. Encore faut-il que ces moyens soient disponibles, que la pureté de l'eau de boisson soit assurée, et que la dissémination des germes puisse être empêchée par une hygiène rigoureuse. Ce ne peut être le cas dans les camps de réfugiés où l'affaiblissement dû à la famine crée, par l'affaiblissement des défenses naturelles, un terrain de choix pour le pullulement du vibrion.]

République sud-africaine

LE MASSACRE DE LANGA

Le chef des forces de police revient sur sa première version des faits

Le lieutenant John William Fouche, l'officier de police qui a donné l'ordre de tirer sur la foule, le 21 mars, dans la cité noire de Langa, près de Port-Elizabeth, a modifié, mardi 2 avril, la version des événements qu'il avait donnée dans une déclaration sous serment au lendemain du massacre. Il avait alors assuré que la foule avait une attitude menaçante avant les tirs de sommation. Pour sa part, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, avait affirmé que les forces de police avaient agi en état de « *légitime défense* ». Lundi, devant la commission d'enquête qui siège depuis cinq jours à Uitenhage, le lieutenant Fouche a reconnu qu'« *une seule pierre* » avait été lancée par les manifestants avant que ses subordonnés ouvrent le feu, ajoutant que de nombreuses autres pierres avaient été lancées après le début de la fusillade.

Les « *actes menaçants* » de la foule, a-t-il ajouté, se sont produits après la sommation. Les forces de l'ordre, a-t-il d'autre part indiqué, avaient été autorisées à user de balles réelles deux jours avant les événements. D'autres contradictions entre les témoignages de la police et les affirmations de M. Le Grange se font jour au fur et à mesure des témoignages recueillis par la commission d'enquête.

La fusillade de la police à Langa, contre une foule de quatre mille personnes, avait fait dix-neuf morts. Dans la région de Port-Elizabeth, le bilan est désormais de quarante morts depuis le 21 mars. Un bébé d'un an a été brûlé vif dans l'incendie d'une maison à Veeplaas, près de Uitenhage, dans la nuit de lundi à mardi. Des incidents mineurs ont éclaté dans six autres cités noires de la région, selon un porte-parole de la police.

Le pasteur Beyers Nande, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises (SACC) a, d'autre part, lancé lundi un appel à la désobéissance civile et à la résistance contre les « *injustices du système d'apartheid* ». Il estime que le temps de la « *protestation purement verbale* » est passé et qu'une attitude « *qui ne s'accompagnerait pas d'actions significatives n'aurait aucun sens* ». — (*AFP, Reuter, AP, UPI.*)

DIPLOMATIE

Le sommet soviéto-américain pourrait avoir lieu à Helsinki ou à New-York

Interrogé par les journalistes sur les perspectives d'une rencontre avec M. Gorbatchev, évoquées le même jour dans des déclarations au *Washington Post* (*le Monde* du 3 avril), M. Reagan a affirmé mardi 2 avril qu'il se sentait « *encouragé* » par la réponse du dirigeant soviétique, mais que maintenant la balle se trouvait « *dans leur camp* ». Parlant le même jour à Washington, un responsable américain a confirmé que M. Gorbatchev avait « *accepté en principe* » de participer à un sommet, mais que ni la date ni le lieu n'ont encore été choisis. Selon ce responsable, deux possibilités existent à cet égard : Helsinki en août à l'occasion du dixième anniversaire des accords signés dans cette ville à l'issue de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, et New-York, où la prochaine Assemblée générale de l'ONU coïncidera avec le quarantième anniversaire de l'organisation. On note que M. Reagan avait indiqué à plusieurs reprises que les précédents sommets soviéto-américains ayant eu lieu à l'étranger (Moscou et Vladivostock en 1979), le prochain devrait se tenir en territoire américain.

Quelques précisions ont été apportées d'autre part sur les conversations que les deux puissances tiennent à Genève depuis le 12 mars sur les armements nucléaires et spatiaux. Selon le *Rude Pravo* de Prague, l'URSS a proposé un gel général des armements pendant les négociations, ce gel portant d'une part « *sur la construction d'armes spatiales, la recherche sur ces armes et leur installation* », d'autre part sur les forces stratégiques offensives qui resteraient bloquées « *à leur niveau quantitatif actuel, tant en nombre de charges qu'en vecteurs* », enfin Moscou aurait proposé l'« *arrêt de l'installation des missiles américains à moyenne portée en Europe, avec arrêt simultané des mesures soviétiques de riposte* ».

Pour sa part M. Rowny, ancien négociateur américain aux conversations START sur les armements stratégiques et actuellement conseiller de M. Reagan, a reproché aux Soviétiques, dans un discours prononcé à Saint-Louis, de prendre prétexte de l'initiative de défense stratégique américaine pour « *détourner l'attention de ce qui doit rester l'objectif principal et immédiat de la négociation de Genève : une réduction des armes nucléaires* ». « *Plutôt que de permettre aux Soviétiques de se détourner de cet objectif en se concentrant sur la défense spatiale, où les armes n'existent pas encore, nous devrions rechercher des accords visant à réduire les armes nucléaires qui existent* », a ajouté M. Rowny.

Enfin, tandis que l'agence Tass faisait état, mardi, de l'accord intervenu entre Washington et Moscou pour ouvrir des contats en vue de « *classer l'affaire* » de la mort du commandant Nicholson, abattu en Allemagne de l'Est par une sentinelle soviétique, et indiquait la « *satisfaction* » de M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, à propos de cet accord, M. Weinberger se livrait à un commentaire beaucoup plus sévère sur cet incident. Parlant mardi, au cours d'une conférence de presse au Pentagone, le secrétaire à la défense a refusé d'y voir « *un acte isolé* » et a parlé d'« *un acte politique* ». « *Il y avait plus d'un soldat soviétique impliqué* », a dit notamment M. Weinberger. — (*AFP, UPI.*)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN ANCIEN MINISTRE DE LA DÉFENSE ARRÊTÉ ? — Le général Abdoul Qadir, écarté de son poste en décembre dernier, aurait été incarcéré à la suite d'un conflit avec le chef de l'Etat, M. Babrak Karmal, selon des diplomates occidentaux en poste à Islamabad, citant des informations en provenance de Kaboul. Il avait été limogé au terme d'une campagne dénonçant l'incapacité des forces armées afghanes à réduire les pertes subies par leurs alliés soviétiques. Il serait accusé de corruption. — (*AFP.*)

Taiwan

● TRENTE MORTS DANS L'INCENDIE D'UN HOTEL. — Trente personnes au moins ont trouvé la mort et sept autres ont été blessées dans un incendie qui a ravagé, lundi 1er avril, un hôtel de six étages, au sud de Taipeh. Le sinistre, d'origine criminelle, aurait été provoqué par un engin explosif lancé d'un taxi dans le hall de l'hôtel. — (*AFP, Reuter.*)

URSS

● ACCORD DE COOPÉRATION SOVIÉTO-HONGROIS. — Au lendemain du congrès du Parti communiste hongrois, M. Gyorgy Lazar, premier ministre hongrois, a été reçu à Moscou par M. Mikhaïl Gorbatchev. M. Lazar a signé, lundi 1er avril, un accord de coopération économique et technique jusqu'en l'an 2000 avec le premier vice-président du conseil soviétique, M. Gueidar Aliev. De tels documents ont déjà été signés par l'URSS avec Cuba et la Pologne. — (*AFP, Reuter.*)



CHAGALL

L'hommage de Mᵉ Maurice Rheims et des plus grands photographes au peintre de l'enfance éternelle

FLORENCE GOULD

Jean Cau raconte la vie fastueuse de la plus extravagante mécène et collectionneuse du siècle

CHINE LA DISCO-REVOLUTION

Paris Match a vu la jeunesse chinoise larguer Mao pour Michaël Jackson. Un grand reportage de Pierre Hurel

OCKRENT

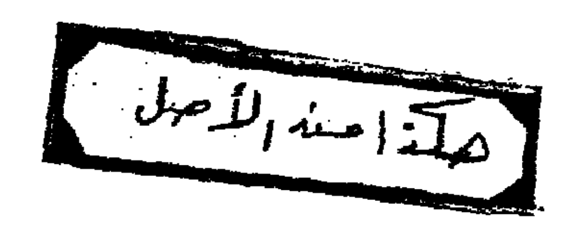
Pourquoi la Reine Christine abdique. Une interview de Catherine Nay

AFFAIRE GREGORY

La fin tragique de Laroche. Jean Ker raconte la nuit d'épouvante où Jean-Marie Villemin avait déjà failli tuer son cousin... Jean-Michel Caradec'h a vécu le drame en direct



LE POIDS DES MOTS, LE CHOC DES PHOTOS



politique

LA RÉFORME

Valse-hésitation

M. Mitterrand a choisi : le scrutin majoritaire uninominal à deux tours a vécu, et les élections législatives de 1986 seront organisées à la proportionnelle départementale à la plus forte moyenne. Le projet de loi doit être adopté par le prochain conseil des ministres, le 10 avril. Lorsque le gouvernement s'est réuni, ce mercredi 3 avril à 10 h 15 à l'Elysée, chacun de ses membres savait que, dans l'esprit du président de la République, à Matignon et au ministère de l'intérieur, le scrutin majoritaire avait fait son temps et que ses plus chauds partisans – MM. Michel Rocard et Jean-Pierre Chevènement – seraient battus. Restait à trancher le débat entre la proportionnelle à un tour et la proportionnelle à deux tours. La discussion reste ouverte. Le conseil des ministres n'a pas choisi.

Le débat, chez les socialistes, a vraiment commencé le 16 janvier dernier, lorsque le président de la République, à Antenne 2, a donné son sentiment sur la question. Attaché au scrutin majoritaire, dont il avait été l'un des défenseurs les plus acharnés sous la IVe République, M. Mitterrand, quand il était premier secrétaire du Parti socialiste, avait défendu la proportionnelle, loi de son parti ; devenu chef de l'Etat, il était porteur d'une promesse – la proportionnelle encore, – qui figure dans la liste des *110 propositions* du candidat socialiste.

Qu'a dit M. Mitterrand le 16 janvier ? Tout et son contraire. D'abord qu'une *« instillation »* – un goutte à goutte – de proportionnelle dans toutes les élections françaises serait *« bien »*. Puis qu'aux législatives *« ce sera certainemunt un scrutin dont la finalité sera proportionnelle »*. Enfin qu'il peut *« y avoir un processus majoritaire »*. Le tout en moins d'une minute.

Dès lors, les socialistes avaient du grain à moudre, et le président de la République ne les a pas empêchés de mouliner. Il les aurait plutôt encouragés en laissant entendre aux uns et aux autres que rien, vraiment rien n'était décidé.

Au pilon

Ainsi, avant les cantonales, M. Mitterrand confiait-il à l'un de ses interlocuteurs que, entre sa préférence – le scrutin majoritaire – et *« ce qui est bon pour la France »*, il y a l'immensité d'une réflexion. Ainsi, après les scrutins de mars, son entourage, sitôt après les élections cantonales, affirmait-il que le scrutin majoritaire n'était pas encore mort. Lui-même paraissait encourager un partisan de la logique majoritaire en donnant le sentiment que le débat restait encore largement ouvert. La *« goutte »* proportionnelle s'élargissait un jour et s'évaporait le lendemain. Personne en tout cas, au milieu de cet océan d'incertitudes, n'a cru un instant que le chef de l'Etat disait vrai lorsqu'il a affirmé le 16 janvier, à la télévison : *« Ce n'est pas mon travail. »*

En fait, pendant que les socialistes donnaient à leurs débats l'allure d'un concours Lépine, et que, au siège du PS, une équipe de gros bras nettoyaient les caves encombrées de reliques invendables – des stocks de *Projet socialiste*, symbole d'une stratégie d'union périmée, ont été jetés au pilon, – le *« travail »* continuait. On a procédé par élimination.

Exit le scrutin majoritaire. Il ne correspond ni aux engagements du PS ni à ceux du président de la République. Pilier de la stratégie d'union de la gauche, arme essentielle de la conquête du pouvoir, il n'a plus de fonction positive dès lors que l'union n'existe plus et qu'il s'agit seulement de conserver le pouvoir.

Electoralement *« punis »*, comme l'explique M. Jospin, parce qu'ils ont commis la *« faute »* d'avoir cru que la France s'était réveillée socialiste le 11 mai 1981, et d'avoir péché par *« arrogance »* pendant les premiers mois, les socialistes ne tiennent pas tous à courir au-devant d'une correction définitive.

Restait la proportionnelle, à géométrie variable. Les scrutins mixtes – une part de députés élus au scrutin majoritaire, l'autre à proportionnelle – ne réduiraient en rien les injustices d'aujourd'hui, qui sont un argument essentiel du changement. Et ce ne serait pas *« simple »*, contrairement à l'objectif recherché. La proportionnelle nationale ou régionale ferait des députés des hommes sans attaches avec leurs électeurs.

Le choix s'était resserré. Les députés socialistes ont parfaitement compris lorsqu'ils ont déduit des propos tenus par M. Fabius le 28 mars, à Rennes, que les élections de 1986 seraient organisées à la proportionnelle départementale.

Un tour ou deux ? Aux pus forts restes, ou à la plus forte moyenne ? Les ordinateurs du ministère de l'intérieur ont encore « tourné » au début de la semaine. Mercredi au conseil des ministres, au terme d'un tour de table, le gouvernement a opté pour la plus forte moyenne. Mais il n'a pas choisi entre la proportionnelle à un tour ou à deux tours.

Un tour, et l'on prend le risque d'écorner, sans appel, les résultats socialistes, sous la pression des petites listes centre-gauche et extrême gauche. Un tour à la plus forte moyenne et l'on lamine le PCF et le Front national. Deux tours et l'appel existe, puisque le seuil qu'il est nécessaire d'atteindre au premier tour pour se maintenir au second permet d'éliminer les petites listes et de rassembler les suffrages. Deux tours, et l'on encourage une logique d'union dans l'électorat. Vis-à-vis du PCF, c'est, pour les socialistes, *« l'avantage de l'union sans la contrainte »*, selon la formule utilisée par l'un des défenseurs de ce système, M. Gérard Le Gall.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *M. Philippe Séguin (RPR) : « Nous entrons dans la phase de la magouille. »* – M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, invité mardi 2 avril d'un déjeuner-débat au « Maxim's-Business-Club » qui regroupe des jeunes dirigeants d'entreprises, a déclaré : *« M. Mitterrand sait très bien que 1981, c'est fini et que ni l'union de la gauche, ni le PS n'auront la majorité dans la prochaine Assemblée. Il lui faut donc limiter la traduction en sièges de la poussée en voix de l'opposition. Nous entrons dans la phase de la magouille électorale de la gestion socialiste. »*

M. Séguin a ajouté : *« S'il n'y a pas de majorité cohérente en 1986, l'élu de 1988 à l'Elysée n'aura pas le pouvoir de rétablir la Ve République face à une Chambre proportionnelle. Le mode de scrutin a des effets plus radicaux encore que les règles constitutionnelles sur l'organisation des pouvoirs. La IVe République a été bâtie sur les combinaisons, la VIe risque de l'être sur le compromis alors que la Ve l'est sur le rassemblement. »*

114 ans, 33 élections, 9 lois électorales

1791 : les Français élisent pour la première fois leurs représentants à une Assemblée législative. Il y a moins de deux siècles. Mais il fallut encore près de cinquante ans pour que le suffrage universel direct devienne la règle. L'histoire des systèmes électoraux depuis l'instauration définitive de la République prouve qu'en la matière les débats ne sont qu'un éternel recommencement. En trente-trois élections législatives, la France a connu neuf lois électorales.

Janvier 1871 : la France est en partie occupée, il faut aller vite. Il est décidé de revenir à la loi électorale de 1848 : scrutin à un tour dans le cadre du département ; sont élus les candidats ayant eu le plus grand nombre de voix à condition qu'ils aient obtenu les suffrages de plus du huitième des électeurs inscrits ; les candidatures multiples sont autorisées. Devant le succès des républicains à de nombreuses élections partielles, la majorité monarchiste de la Chambre institue l'obligation d'une majorité absolue pour être élu au premier tour ; est ainsi créé le mécanisme du deuxième tour.

En 1875, pour assurer l'influence des notables, on rétablit le scrutin de circonscription majoritaire créé par le second Empire, mais cette fois la circonscription recoupe exactement les arrondissements administratifs. C'est ainsi que l'on vote trois fois jusqu'en 1881.

Un curieux mélange

Le 16 juin 1885, le mode de scrutin est à nouveau modifié pour les élections de la même année : on vote dans le cadre du département au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.

Ce système ne dura pas. La possibilité d'être candidat dans plusieurs départements, favorise par trop le général Boulanger. Le 13 janvier 1889, le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours est rétabli, l'interdiction d'être candidat dans plusieurs circonscriptions. Effectivement, les élections de septembre-octobre 1889 voient la défaite du boulangisme. Déjà ce type de scrutin permet de grands affrontements droite-gauche. Les petits partis – ce sont alors les socialistes et les modérés catholiques, – qui sont défavorisés, demandent sans succès l'adoption d'un système de représentation proportionnelle. Car déjà le scrutin d'arrondissement montre ses inconvénients. Dès 1909, Aristide Briand en dénonce *« les mares stagnantes »*. Mais la seule innovation introduite pour les élections de 1914 – elle est d'importance – est l'instauration du vote secret.

Aux lendemains de la guerre, on se décide à changer de système électoral. La loi du 7 juillet 1919 pour les élections du 16 novembre suivant, crée un curieux mélange de scrutin de liste majoritaire et de représentation proportionnelle : présentation de liste dans le cadre départemental ; chaque candidat ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu ; les autres sièges sont répartis dans l'ordre de présentation selon le système du quotient de liste, puis de la plus forte moyenne. Le système est le même en 1924.

En 1927, socialistes et radicaux, pour permettre entre eux des accords de désistements, rétablissent le scrutin uninominal à deux tours, pour les élections d'avril 1928. Le système ne changera pas pour les élections de 1932 et 1936.

La Libération permet de modifier le mode de scrutin. De Gaulle donne le droit de vote aux femmes et impose la représentation proportionnelle départementale avec liste bloquée et répartition des restes à la plus forte moyenne dans le cadre départemental. L'Assemblée constituante, ainsi élue, ayant vu son projet de constitution repoussé par référendum, une autre Constituante est élu, le 2 juin 1946, selon le même mode de scrutin qu'en 1945. C'est celui qui sera conservé pour l'élection de la première Assemblée nationale de la IVe République, le 10 novembre 1946.

En 1951, les partis de la « troisième force » craignant la victoire des gaullistes et des communistes, inventent les « apparentements » : la proportionnelle départementale reste officiellement la règle, mais, si les listes apparentées obtiennent à elles seules la majorité absolue des suffrages exprimés dans un département, elles se partagent tous les sièges. Cette formule reste en vigueur en 1956.

De Gaulle, en 1958, modifie à nouveau la loi électorale : vote majoritaire uninominal à deux tours dans des circonscriptions découpées tout exprès, mais avec interdiction de se présenter au deuxième tour – contrairement à ce qui se passait sous la IIIe République – si l'on n'a pas été candidat au premier tour et si l'on n'a pas franchi un certain seuil : 5 % des inscrits jusqu'en 1967 ; 10 % en 1967, 1968 et 1973 ; 12,5 % en 1978.

Th. B.

Quarante ans après

Le mode de scrutin retenu par le gouvernement risque fort de provoquer la répétition, presque terme pour terme, des débats de 1945 et de 1946.

Pour les élections des deux Assemblées constituantes, et pour celle de la première Assemblée nationale de la IVe République, l'application du système de la proportionnelle départementale stricte à un tour souleva, en effet, des tempêtes.

L'ordonnance du 17 août 1945 prévoyant le régime des élections du 21 octobre déclencha les premières turbulences. La « délégation des gauches » (rassemblement de membres de la CGT, du PCF, du Parti socialiste, du Parti radical-socialiste et de la Ligue des droits de l'homme) adressa à de Gaulle, le 8 septembre, un mémorandum.

On y lit : *« Pour que la représentation proportionnelle mérite son nom et donne une image fidèle de l'opinion nationale, il faut de toute évidence (...) que les « restes » des diverses listes soient attribués aux partis et mouvements proportionnellement au nombre de voix qu'ils ont respectivement recueillis dans le pays. »*

La délégation des gauches opposait ainsi ce qui eût pu être *« la véritable représentation proportionnelle »* au système *« déloyal et injuste »* qui était proposé.

Dans une réponse très argumentée, de Gaulle écarte l'idée d'élus de nulle part que seraient, en quelque sorte, les députés issus de « restes » utilisés au plan national.

Les débats parlementaires d'avril 1946 souligneront le risque de dictature des partis dans l'établissement des listes de candidats et engendreront pour le PCF une chance historique demeurée sans suite. La loi du 13 avril 1946 prévoyait une répartition nationale des restes. C'était le triomphe de la réclamation permanente de ce parti (jusqu'à aujourd'hui).

Mais l'échec du référendum constitutionnel du 5 mai 1946 entraîna pour les élections législatives du 2 juin suivant un retour au système électoral d'octobre 1945. Les communistes ne verront donc pas une seule fois utiliser le système qui a leur faveur puisque, en septembre 1946, ils devront s'allier à l'Assemblée avec le « diable » (le MRP) et abandonner leurs prétentions à la répartition nationale pour voir en contrepartie écarté le risque de panachage entre les listes.

Le débat sommeillera jusqu'à aujourd'hui. Le PCF va aligner les mêmes demandes et les mêmes griefs. Peut-être s'entendra-t-il répondre : *« Au total, parmi les divers systèmes électoraux qui sont concevables, et dont il est certain qu'aucun d'entre eux ne pourrait recueillir aujourd'hui mieux qu'hier ou mieux que demain l'assentiment général, le gouvernement, après mûr examen, s'est arrêté à celui qui lui paraissait à la fois comporter la plus grande équité possible, assurer aux électeurs les meilleures conditions pour choisir leurs élus dans leurs idées et dans leurs personnes, et maintenir les élections dans le cadre rationnel et traditionnel du département. »* Par la voix de M. Mitterand ? Non, par celle du général de Gaulle, qui résumait en ces termes sa réplique à la délégation des gauches, il y a près de quarante ans.

MICHEL KAJMAN.

DU MODE DE SCRUTIN

La nostalgie de la troisième force

par ALAIN DUHAMEL

Dans la recomposition du paysage politique français qui s'accomplit en ce moment, une ombre silencieuse se profile de plus en plus nettement, celle de la troisième force. Ce mariage de raison entre socialistes, démocrates-chrétiens, radicaux et modérés, imaginé, parrainé et baptisé par Léon Blum en 1947, n'a pas laissé de bons souvenirs. On peut cependant se demander s'il ne correspond pas à la stratégie souterraine de M. Mitterand, s'il ne constitue pas dans l'esprit du président socialiste la parade à la rupture de l'union de la gauche, la carte forcée qu'il cherche à imposer à l'opposition parlementaire.

Le débat bouillonnant suscité par les projets de réforme du mode de scrutin ne peut en effet camoufler cette constatation d'évidence, soulignée sans ambages et courageusement par MM. Michel Rocard, Jean Poperen et d'autres : l'adoption d'une logique proportionnaliste revient pour le PS à renoncer à tout espoir de victoire en 1986 et à se contenter de limiter les pertes. Il s'agit d'une technique défensive, capable de préserver l'essentiel des forces du Parti socialiste, faute de pouvoir aspirer au succès. C'est la tactique du repli sur des positions préparées à l'avance. L'abandon de la prime majoritaire donne le signal de la retraite en bon ordre.

Comme nul ne saurait suspecter le chef de l'Etat d'être homme à laisser battre les siens sans tout faire pour leur donner une autre chance, comme sa spécialité est de regarder loin en avant pour préparer les coups suivants, il faut chercher au-delà de l'écran de fumée déployé par l'actuelle controverse, la cohérence de ses intentions. M. Mitterrand connaît comme personne les mécanismes électoraux. Il est d'abord un réaliste. S'il juge que depuis le divorce avec le PC la majorité présidentielle ne peut l'emporter, il lui reste à tout faire pour borner étroitement le succès de ses adversaires, pour empêcher que leur victoire soit un triomphe, pour les contraindre ensuite à négocier et à passer un compromis.

Or il ne manque pas de ressources pour cela. L'extrême droite de M. Le Pen a confirmé son audience aux élections cantonales. Elle n'a pas progressé, mais son reflux ne s'amorce pas. Une fraction importante de l'opposition parlementaire n'acceptera jamais de composer avec elle. Tous les grands dirigeants de l'UDF et du RPR ont d'ailleurs formellement exclu l'hypothèse d'une alliance avec le Front national. Si le Parti socialiste, comme la popularité croissante de M. Fabius et l'impopularité moindre de M. Mitterrand peuvent le laisser imaginer, parvient à demeurer le premier parti de France, s'il peut espérer approcher avec son affluent radical de gauche la barre des 30 %, alors l'arithmétique donne une chance à une formule de troisième force. La cohabitation comporte en effet deux options : une majorité RPR/UDF homogène, ou bien une « grande coalition ». L'opposition parlementaire fera tout pour le succès de la première formule. Le président de la République pèsera en faveur de la seconde.

Certes, jusqu'à présent, la perspective de ce qui, pour les socialistes, constituerait bel et bien un renversement d'alliance, un bouleversement stratégique, la fin d'une période de quinze ans demeure un sujet tabou. Seul M. Christian Goux, président de la commission des finances à l'Assemblée nationale et mitterrandiste breveté, a osé dire que dans les circonstances actuelles, le Parti socialiste se promène nu. Mais nul n'imagine que le PS puisse l'emporter dans un an avec ses seules forces. Personne ne croit que le Parti communiste puisse revenir à l'union, tout le monde proclame en revanche que la formation présidentielle doit avoir pour ambition de devenir le pivot obligé de toute coalition. Le non-dit devient ici transparent. Lorsqu'on ne peut être majoritaire seul, que l'on a nulle intention d'abandonner la place et que l'allié d'hier se dérobe, il faut bien trouver un nouveau partenaire.

Ce qui, au temps de « l'état de grâce », aurait semblé chimérique le paraît aujourd'hui un peu moins. Le recentrage de la politique économique et sociale du gouvernement ne séduit pas l'UDF et le RPR mais la distance idéologique entre le gouvernement et l'opposition se réduit. L'action internationale du président n'obtient pas que des vivats mais ses options européennes et atlantiques sont moins éloignées des convictions libérales que des préférences de la place du Colonel-Fabien.

Et puis plusieurs sondages établissent que la nostalgie de la troisième force affleure chez une fraction croissante de Français. Ceux-ci votent volontiers pour les gauches et pour les droites, mais ils rêvent aussi de grands rassemblements, de convergences politiques et de larges unions. Les idéologies les plus typées (communiste, révolutionnaire, conservatrice) possèdent, comme l'atteste une enquête récente de la SOFRES publiée dans *le Point*, des charmes de plus en plus fanés aux yeux des citoyens de ce pays. Cela n'empêche pas la réalité des clivages et la vivacité des antagonismes, mais témoigne du consensus qui s'impose lentement. La réforme électorale voudrait cristalliser ces prédispositions.

Naturellement, le RPR et l'UDF ont l'intention de s'opposer activement à de tels desseins. Nul chez les centristes ou chez les radicaux ne fait le moindre écho à pareilles anticipations. La résurrection de la troisième force, la constitution d'une « grande coalition », la résurgence d'une « grande fédération » sont, aux yeux des dirigeants libéraux ou néo-gaullistes, autant de moyens pour le Parti socialiste d'échapper à sa juste défaite. Personne dans ce camp-ci ne se soucie d'ouvrir les bras à l'adversaire. La droite cherche la victoire par l'alternance. Mais que dans les rangs de la gauche modérée, des stratèges songent à un mariage forcé paraît fort vraisemblable.

Fin d'une époque

(Suite de la première page.)

En bon « gaulliste », M. Mitterrand renforce donc d'une certaine manière l'exécutif en affaiblissant les grands partis qui seront désormais concurrencés sous l'effet de la proportionnelle. Celle-ci n'atteint en rien la pierre de touche de la Ve, la fonction du président de la République qui, lui, est élu au scrutin majoritaire. Dans la constellation politique actuelle la proportionnelle a pour but de faciliter la tâche du président, qui est de gouverner, et gouverneur, c'est choisir.

Les scrutins se jouant de plus en plus à la marge, ils ont fait d'un électorat flottant aux contours incertains le seul véritable arbitre. Comment expliquer que M. Giscard d'Estaing ait déçu si fort l'électorat de droite et que M. Mitterrand ait suscité l'apparition des « déçus du socialisme », autrement que par cette dictature souterraine du « marais » ?

Si la commission Bloch-Lainé a pu conclure, en 1981, que M. Giscard d'Estaing avait fait une bonne politique sociale et une mauvaise politique économique, une autre commission du bilan pourrait relever, en 1986 ou 1988, que M. Mitterrand a finalement conduit une bonne politique économique et une « mauvaise » politique sociale ! Bref, le jeu de la Ve est, par rapport aux électeurs, devenu largement un jeu de dupes, que la proportionnelle peu aider à clarifier. Désormais, gouverner, ce sera « doser » Doser au grand jour, en fonction d'un paysage politique redessiné.

Cette hypothèse, esquisse la sortie de la Ve République, première manière. Elle crée les conditions, progressivement, d'une alternance douce entre, d'une part un grand parti social-démocrate, et d'autre part un grand parti conservateur, à l'intérieur d'un consensus relatif auquel aspire une opinion qui plébiscite, dans les sondages, ceux qui apparaissent comme les moins manichéens, les moins idéologues.

C'est changer le contenu de l'affrontement droite-gauche. C'est rejoindre en fait ce qui fut le grand projet politique du septennat de M. Giscard d'Estaing et qui peut correspondre à une certaine modernisation de nos mœurs politiques. Telles sont, au-delà du débat purement technique, les potentialités d'un changement de mode de scrutin, pour peu que les acteurs politiques s'y prêtent.

On ne saurait pour autant oublier les paris plus prosaïques de M. Mitterrand : diviser la droite, ou du moins donner à ses électeurs l'occasion de se diviser ; permettre au PS, parti hier dominant, de rester le parti de la majorité relative, indispensable à la formation de toute majorité. A moins que les électeurs n'expédient au diable tous ces calculs, et envoient malgré tout à la chambre une majorité hostile au président.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La division des socialistes

Séance de pure forme au Palais-Bourbon pour la rentrée parlementaire, mardi 2 avril. Les députés se sont réunis dans l'hémicycle pendant moins de quinze minutes. Le temps, pour eux, de prendre acte de la composition du bureau de l'Assemblée nationale sur laquelle s'étaient mis d'accord les présidents de groupe. Durant la dernière année de cette législature, M. Louis Mermaz (PS, Isère), le président de l'Assemblée, qui, constitutionnellement, est élu pour cinq ans, sera entouré de MM. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), Philippe Séguin (RPR, Vosges), Jacques Blanc (UDF, Lozère), Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), Jean-Pierre Fourré (PS, Seine-et-Marne) ; de M. Jacques Roger-Machart (PS, Haute-Garonne) à la vice-présidence ; de MM. Christian Laurissergues (PS, Lot-et-Garonne), René Gaillard (PS, Deux-Sèvres), Roger Corrèze (RPR, Loir-et-Cher) à la questure ; de MM. André Bellon (PS, Alpes-de-Haute-Provence), Alain Billon (PS, Paris), Pierre Bourguignon (PS, Seine-Maritime), Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), Henry Delisle (PS, Calvados), Francis Geng (UDF, Orne), Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin), Antoine Gissinger (RPR, Haut-Rhin), Daniel Goulet (RPR, Orne), Georges Hage (PC, Nord), Raymond Julien (apparenté PS, Gironde) et Bernard Poignant (PS, Finistère) au secrétariat.

Le temps, aussi, d'entendre un rappel au règlement de M. Bruno Bourg-Broc (RPR, Marne), répliquant vivement aux propos de M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, qui avait, la veille, affirmé que, si l'on remontait certaines filières du GAL *« on trouverait peut-être des personnages haut placées dans l'ancien régime »* (*le Monde* du 3 avril). Pour M. Bourg-Broc il s'agit là *« de calomnies odieuses »*, M. Destrade en ayant dit *« trop ou trop peu »*.

Le temps, enfin, pour M. André Labarrère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, d'annoncer que les choses sérieuses seront pour le lendemain, avec la discussion du projet de loi modifiant l'aide au logement. Mais, pour la totalité des députés, les choses sérieuses attendues pour ce mercredi 3 avril, ce sont d'abord et avant tout les projets gouvernementaux pour la réforme du mode de scrutin.

Si, dans l'hémicycle la séance ne fut que de pure forme, dans les couloirs c'était l'ambiance classique de la rentrée des classes. Avec une seule et même préoccupation pour tous : dans quelles conditions les députés devront-ils, dans moins de douze mois, subir leur examen de passage devant les électeurs ? La palme de l'originalité — faute de celle du bon goût — revient sans conteste à M. Bruno Bourg-Broc (RPR-Marne), qui arborait fièrement au revers de sa veste, un badge en forme de main sur laquelle il avait écrit : *« Touche pas au mode de scrutin. »* M. Jean-Pierre Soisson (UDF-Yonne) plus perspicace, constatait que tous, au Palais-Bourbon, devraient plutôt porter un badge proclamant : *« Touche pas à mon siège. »*

Un peu d'amusement, beaucoup de compassion éclairent, pourtant, le regard du député de l'Yonne quand il analyse les états d'âme des députés socialistes devant les projets de réforme électorale. Lui qui était secrétaire général du Parti républicain dans l'année qui a précédé les élections de 1978 connaît bien les difficultés des responsables du *« parti du président »*, à l'approche d'une échéance décisive. Il n'a pas oublié que certains de ses amis avaient envisagé l'introduction dans le mode de scrutin d'une dose de proportionnelle pour donner plus de liberté de manœuvre au chef de l'Etat. Mais M. Soisson comprend trop bien la colère de tous ceux qui s'aperçoivent que la proportionnelle fait passer par profits et pertes tout le travail personnel accompli dans une circonscription : *« Etre battu sur son propre combat, on peut l'admettre ; mais sur une simple décision des états-majors parisiens, c'est difficilement acceptable. »* Car la défaite ou la victoire perosnnelle dépendra du rang sur la liste, des candidats que les instances du parti fixeront.

Les chouchous des partis

Nombreux sont, en tous cas, les députés socialistes qui ne l'acceptent pas et qui continuent à le clamer haut et fort. M. Jospin a eu beau souhaiter, lors du bureau exécutif du Parti socialiste qui a suivi les Journées parlementaires de Rennes, que le débat cesse dans le parti, il n'en est rien. La réunion du groupe socialiste du mardi 2 avril, qui devait être consacrée à un débat de politique générale, fut, en fait, monopolisée par une nouvelle discussion sur le mode de scrutin.

Guère d'arguments nouveaux, bien entendu, mais l'approfondissement de la fissure entre les tenants des diverses thèses, dans un climat qui n'est guère serein. Mme Véronique Neiertz (Seine-Saint-Denis), porte-parole du groupe, a même été vivement prise à partie les « majoritaires » lui reprochèrent de rendre compte à la presse des travaux des députés socialistes dans un sens par trop favorable aux explications des « proportionnalistes ». M. Raymond Forni (Territoire de Belfort) donna le signal de la critique ; il fut suivi, de façon plus modérée il est vrai, par M. Jean Poperen, le numéro deux du parti, mais aussi par M. Jacques Roger-Machart (Haute-Garonne) qui menaça de faire, de son côté, un compte rendu à la presse au nom des amis de M. Mauroy, et par M. Jacques Santrot (Vienne) — Mme Neiertz ayant affirmé que les députés étaient, en l'occurrence *« juge et partie »*. M. Santrot lui demanda comment les membres du bureau exécutif du parti et ceux du gouvernement pouvaient, eux, s'extraire des contingences locales.

Contingences locales ou intérêt personnel ? Pour les « proportionnalistes » c'est, bien entendu, la deuxième raison qui anime les « majoritaires ». M. Dominique Taddéi (Vaucluse), rocardien mais farouche partisan de la proportionnelle, leur demanda de remettre *« leur casquette de militant en oubliant leur chapeau de député »*. Mais même à des militants chevronnés, il est difficile de faire admettre que l'intérêt supérieur du parti passe par le sacrifice personnel. D'autant qu'en général, les divers minoritaires du PS ont très peur de la proportionnelle qui donne un poids considérable à l'appareil. Comme le dit M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) : *« C'est un système fait pour les chouchous des partis »*.

Le gouvernement ne semble pas avoir pensé, en préparant sa réforme, qu'il devrait répondre à la question formulée par M. Pascal Clément (UDF, Loire) : *« Comment faire avaler la pilule à la moitié d'un groupe parlementaire battu d'avance, car ils ne seront pas battus, ils sont é-li-mi-nés »*. M. Bernard Poignant (PS, Finistère) le reconnaît : *« Une loi proportionnelle, c'est suicidaire, c'est le rétablissement de la peine de mort pour les députés »*. Ils ne sont pas très nombreux à accepter de dresser eux-mêmes l'échafaud. Ils le disent, ils le font savoir en espérant qu'avant l'ultime décision leur voix sera entendue. Sinon...

Impossible de rencontrer un député socialiste qui avoue être prêt à aller jusqu'au bout dans son refus d'une proportionnelle intégrale, mais très facile d'en entendre assurer que tel ou tel de leurs amis est prêt à tout, même à la scission. Si on devait en arriver là — ce qui paraît bien improbable, — le gouvernement dispose de l'arme absolue : le recours à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui lui permet de faire adopter un projet si ceux qui le refusent ne sont pas prêts à renverser l'équipe ministérielle. On n'en est pas là. Mais le climat est tel que le président du groupe socialiste lui-même, M. André Billardon, a dû affirmer : *« Le groupe fera preuve de cohésion et, je pense, de solidarité »*. Ce qui sous-entend qu'il n'en est pas assuré. Aussi, M. Billardon devait-il en rencontrant le premier ministre, mardi en fin d'après-midi, non seulement lui faire part de l'état d'esprit de ses amis, mais aussi souhaiter que *« l'unité du groupe soit considérée comme essentielle »*.

« Quel gâchis ! » marmonnait dans les couloirs M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) en rappelant que les Journées de Rennes s'étaient ouvertes avec des députés socialistes *« bien décidés à se battre et finalement assez optimistes »* et s'étaient closes, après l'intervention de M. Fabius, avec de nombreux élus *« découragés, démotivés »*. M. Michel Sapin (PS, Indre) en fait l'inventaire : *« Il y a une trentaine de députés qui n'ont plus rien à perdre, plus cent cinquante déstabilisés »*.

La droite, bien entendu, se réjouit, RPR et UDF ayant bien entendu consacré l'essentiel de leur réunion de groupe de mardi à ce sujet. M. Philippe Séguin, reconnaissant que l'opposition est *« désarmée du point de vue juridique »*, se félicite qu'elle puisse compter *« sur les divisions qui existent au sein du groupe socialiste »* et se fait fort, dans les conversations que lui et ses amis peuvent avoir avec les élus du PS, *« d'accroître encore leur embarras »*.

A l'UDF, on est très prudent. Avant de se déterminer sur la stratégie, on veut être définitivement fixé sur la solution que retiendra le gouvernement. Certains, comme M. Clément, se demandent si tout cela ne cache pas une formidable intoxication : après avoir laissé croire le pire, on négocierait avec les chefs des groupes du Sénat leur acceptation d'une dose de proportionnelle. Aussi, à la réunion du groupe UDF, a-t-il été décidé de consacrer une journée entière à l'étude du projet gouvernementaldès qu'il sera connu. Mais, sans attendre, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe, a redit son opposition formelle au moindre changement, du moins actuellement, du mode de scrutin, même s'il se dit prêt à accepter le redécoupage de quelques circonscriptions. Aussi souhaite-t-il que, dans le programme de gouvernement que s'apprêtent à signer le RPR et l'UDF, figure l'engagement de rétablir le scrutin majoritaire.

En s'engageant dans une telle réforme, le pouvoir savait qu'il se lançait dans une difficile batazille avec l'opposition. Imaginait-il qu'il se créerait aussi de sérieuses difficultés avec les députés socialistes, pourtant le seul soutien dont il dispose ?

THIERRY BRÉHIER.

M. Ukeiwé demande à nouveau un référendum « au plus tôt » sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie

M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial calédonien et sénateur RPR, a présenté, le 2 avril au Sénat, son *« plan d'avenir pour la Nouvelle-Calédonie »*. M. Dick Ukeiwé avait déjà dévoilé ce même plan le 26 avril à Nouméa. A l'*« indépendance-association »* de M. Edgard Pisani, M. Ukeiwé oppose un projet de partage en deux régions du territoire, maintenu, bien entendu, dans la République française.

La défense, la nationalité, l'immigration, l'enseignement secondaire et supérieur, le maintien de l'ordre, la justice, la monnaie et les mines resteraient du ressort de la République. En revanche, le droit de lever l'impôt serait délégué (ce qui est déjà le cas) au territoire, qui continuerait de prendre en charge notamment la santé et l'enseignement primaire. Le territoire, pour sa part, déléguerait aux deux nouvelles régions les affaires sanitaires et sociales, le développement rural, les « équipements d'intérêt régional », ainsi que le développement économique et touristique de la région.

Si M. Ukeiwé a renoncé, comme il l'avait proposé le 24 janvier dernier, également au Sénat, à créer *« trois ou quatre »* régions, c'est d'abord parce qu'il s'est aperçu que *« des collectivités locales nouvelles coûtent cher »*. Et c'est aussi parce qu'*« il n'est pas réaliste de croire qu'en Nouvelle-Calédonie aujourd'hui il y a place pour trois ou quatre centres urbains »*. Les anti-indépendantistes affirment plutôt miser sur la création d'un « second développement » capable de faire pièce à Nouméa.

M. Ukeiwé souhaite donc couper le territoire en deux dans le sens de la longueur. A l'est, une région à dominante canaque, comprenant les principales mines de nickel : à l'ouest et au sud, une région à dominante européenne, incluant bien sur Nouméa et son usine de traitement du nickel de Doniambo.

« Une blessure pour mon territoire »

Coupure ne veut pas dire partition, insistent les anti-indépendantistes, qui s'indignent qu'on ait pu les soupçonner de vouloir laisser au FLNKS la gestion d'une région noire pauvre, opposée à une région blanche riche. Pour se laver de ce soupçon, ils soulignent qu'il appartiendra au territoire, par des *« dotations »* versées aux deux régions, de *« compenser leurs inégalités de richesses fiscales »*. Enfin, un *« congrès »* réunira les deux assemblées régionales élues au suffrage universel. *« L'unité s'exprime surtout dans la volonté des Calédoniens de vivre ensemble »*, explique, le document remis à la presse par M. Ukeiwé.

Répondant à M. Pisani, qui avait suggéré la veille que les institutions territoriales pourraient être dissoutes après le départ de l'assemblée du LKS (indépendantistes légalistes), M. Ukeiwé a assuré que *« les Néo-Calédoniens n'accepteront jamais que leur gouvernement et leur assemblée territoriale soient réduits au silence et que l'on instaure (...) un régime d'administration directe qui serait un retour pur et simple de l'ère coloniale »*. *« Accepteriez-vous que l'Assemblée nationale soit dissoute sous prétexte de la démission d'un groupe parlementaire ? »*, a-t-il demandé, déclenchant l'hilarité des sénateurs présents dans l'assistance.

M. Ukeiwé a réitiré sa demande *« que le scrutin d'autodétermination soit organisé au plus tôt dans les conditions de liberté et de légalité qui sont celles de toute démocratie »*. Le sénateur a enfin qualifié M. Pisani de *« porte-parole du FLNKS, c'est-à-dire d'une minorité résolue à s'imposer par la contrainte et la violence ; il a érigé le mensonge en ligne de conduite, son passage restera, quoi qu'il advienne, une blessure pour mon territoire »*.

∴

Sur le terrain, une école a été saccagée par des militants indépendantistes et deux autres ont été fermées dans l'île de Lifou (ouest de la Nouvelle-Calédonie), au lendemain de la décision du FLNKS de poursuivre le boycottage de l'école jusqu'à la fin avril

Haro sur Pisani !

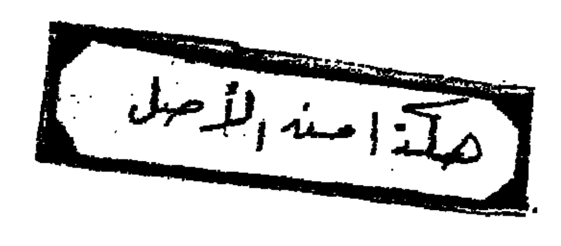
L'opposition croit apparemment le moment arrivé de sonner l'hallali. Haro donc sur M. Edgard Pisani et son plan *« d'indépendance-association »* qu'il a remis au chef de l'Etat la semaine dernière. Il régnait mardi, dans la salle René-Coty de la Haute Assemblée — où sénateurs et journalistes s'entassaient côte à côte sur des bancs trop étroits pour écouter M. Dick Ukeiwé — une indiscutable ambiance de triomphe. Seul ce triomphalisme explique, par exemple, que le sénateur et président du gouvernement territorial réclame avec une telle insistance l'organisation rapide de ce référendum d'autodétermination naguère honni.

Haro sur Pisani, haro sur l'indépendance. La certitude de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, de tenir la capitulation gouvernementale au bout d'un dernier galop, repose certes sur quelques faits. Ou, du moins, sur un pesant silence dans les dernières semaines, puis, dans les derniers jours, sur une multitude de confidences glissées entre des soupirs désabusés : M. Pisani est allé trop vite en besogne ; il a braqué les caldoches ; il est urgent d'attendre. Et on laissait entendre dans certaines sphères gouvernementales que le référendum pourrait n'avoir lieu que très peu de temps avant les élections législatives de l'année prochaine ; et surtout qu'il pourrait proposer aux Calédoniens le choix entre l'*« indépendance association »* de M. Pisani et un statut d'*« autonomie poussée »* aux contours encore flous mais qui fait penser au *« plan d'avenir »* de M. Ukeiwé, même si le choix de deux zones est jugé « abracadabrant » parce que « trop déséquilibré ». Bref, l'indépendance semblait rejoindre les théories généreuses mais d'application périlleuse.

Il n'y a qu'un personnage incongru dans ce paysage : M. Pisani, lui-même, qui ne fait pas figure de cerf aux abois et promène sa sérénité et ses certitudes de micro en caméra. Oui, a-t-il encore expliqué à Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, quelques instants après avoir rencontré le chef de l'Etat, oui mon plan sera dévoilé avant la fin de la semaine prochaine ; oui, on votera en Nouvelle-Calédonie avant la fin de l'année.

L'ancien ministre pratique-t-il l'auto-suggestion ? Ou plutôt, cherche-t-il, comme un délégué « politique » qu'il est, à « pousser son jeu » pour peser sur la décision, alors que d'autre, notamment du côté du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, poussent dans le sens d'une voie plus ondoyante, plus douce ? Une seule chose est sûre : la décision n'appartient qu'à un homme, le chef de l'Etat. Aussi longtemps qu'il n'aura pas parlé, tout ne sera que conjectures.

D. S.



société

LE DÉBAT SUR LE RACISME

Juifs et Arabes, même combat ?

Dans sa cruauté, l'actualité est intelligente. En intercalant l'attentat contre un festival juif entre deux meurtres de jeunes Arabes, elle a peut-être, l'espace d'un week-end, commencé à ébranler les solides barrières mentales qui existent en France entre juifs et Arabes. Elle a, en tout cas, apporté, sur un plateau, une raison supplémentaire de combattre aux jeunes militants de SOS-Racisme-Touche pas mon pote. *« Juifs à Paris, Arabes à Menton, c'est nos potes qu'on assassine »*, criaient-ils lors de la manifestation de protestation contre l'attentat du cinéma Rivoli-Beaubourg. Juifs et Arabes, même combat : saisissant pied de nez de l'histoire !

Qui eût osé imaginer ce slogan sur le pavé parisien il y a seulement dix ou quinze ans ? Les foisonnantes associations de soutien aux travailleurs immigrés, noyautées par les trotskistes et les maoïstes, faisaient ardemment profession d'antisionisme. Tout contact, *a fortiori* tout rapprochement, eût semblé inimaginable avec les porte-parole intégrés à l'establishment, d'une communauté juive où les rapatriés d'afrique du Nord ne faisaient pas encore sentir pleinement leur poids spécifique.

Et puis Copernic frappa, soudain d'hébétude les jeunes juifs de Sarcelles : ces enfants de pieds-noirs prirent, en même temps, conscience qu'ils représentaient les forces vives de la communauté et qu'ils pouvaient constituer, ici, en France, dans les années 80, une cible du racisme. Peu leur importa ensuite qu'on leur apprît que l'attentat avait été commis par un groupe palestinien.

Et puis, la «beur génération» arriva à l'âge de fouler aux pieds les longues routes de France et de porter au cœur des villes une surprenante parole de non-violence.

Et enfin, facteur inattendu des rapprochements, une extrême droite grossièrement xénophobe émergea des urnes des banlieues, déculpabilisant soudain l'expression d'un certain racisme quotidien.

«Quand je vais dans un meeting d'extrême droite, explique Stéphane Boujnah, un des représentant de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) au sein de Touche pas à mon pote, *je me rends compte que les vingt premières minutes sont consacrées à cracher sur les immigrés, mais qu'ensuite on fait huer les noms de Simone Veil, Robert Badinter ou Olivier Stirn, petit-neveu du capitaine Dreyfus.»*

Ciment fragile

Quand le père de Stéphane est arrivé de Tunisie, *«ses collègues d'usine ont commencé par le traiter de bougnoule. Quand ils ont su qu'il était juif, ils l'ont ensuite traité de youpin. Dans la menace raciste, nous sommes en seconde ligne, juste derrière les Arabes. Et puis, dans huit jours, ce sera Pâques, et tous les juifs, à table, liront cette phrase : «Respecte l'étranger qui vit dans tes murs, » car n'oublie pas que tu as été un » étranger en Egypte.»*

Voilà pourquoi Stéphane et quelques camarades ont choisi d'entraîner l'UEJF à adhérer, sans réserve, à SOS-Racisme. Et puis, *« depuis un an et demi, à tous les niveaux de la communauté juive, on passe son temps à discuter pour savoir comment combattre l'extrême droite. J'en avais marre de discuter, j'ai voulu agir »*. Et qu'importe si les auteurs de l'attentat du Rivoli-Beaubourg demeurent inconnus. Qu'importe si l'effet de masse créé par les agressions racistes dans les derniers jours donne soudain l'image d'une menace sans proportion avec la progression réelle du racisme.

Entre juifs et Arabes, le ciment reste certes fragile. Certains militants juifs croient se souvenir que M. Ibrahim Souss, représentant de l'OLP à Paris, avait apporté son soutien à la marche des Beurs contre le racisme en 1983 : *« Si Ibrahim Souss venait à adhérer à SOS-Racisme, j'en partirais certainement,* admet Stéphane Boujnah. *Des membres de ma famille sont morts dans des attentats de l'OLP, au moment où l'OLP revendiquait encore des attentats. »* Le jeune militant juif n'a cependant *« pas eu l'occasion »* de discuter de ce point de vue avec les camarades arabes qu'il côtoie toute la journée dans le local fiévreux et exigu de SOS-Racisme.

De leur côté, les animateurs beurs du mouvement Convergences 84 observent à l'égard de Touche pas à mon pote une réserve remarquée. *« Ils sont dans les mains du lobby sioniste »*, entendait-on grommeler sur les trottoirs lors de la manifestation de protestation contre le meurtre de Menton, dans certains groupes d'immigrés. Oui, le ciment est encore loin d'avoir pris, mais l'important n'est-il pas qu'il ait été coulé ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Les pièges de l'antisémitisme

(Suite de la première page.)

Et plus loin, M. Brigneau poursuit : *«Les races existent. Elles ajoutent à tout ce qui divise les hommes. Ce qui peut réduire la différence, c'est la communauté nationale et la religion commune. Le meilleur antiracisme, c'est la patrie et un Dieu partagés.»*

Y a-t-il un regain de l'antisémitisme en France ? *«C'est indiscutable dans la région lyonnaise»*, estime M. Henri Ravouna, président de la section locale de la Ligue française contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Il fait état de lettres de menaces anonymes, de graffitis sur des tombes israélites, d'étoiles de David peintes sur la porte de M. André Soulier, premier adjoint du maire de Lyon... Le représentant de la LICRA reconnaît pourtant que son organisation intervient cinq fois plus pour dénoncer des actes dirigés contre des Arabes.

Une arme politique

Il n'existe, à vrai dire, aucune statistique permettant de démontrer une recrudescence de l'antisémitisme. Celui-ci est même probablement moins fort qu'il y a une vingtaine d'années. *«Je ne crois pas que des gens qui n'étaient pas antisémites le soient devenus,* remarque Mᵉ Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), *mais certains sentiments se libèrent plus facilement aujourd'hui. Quand des sentiments de discrimination, de mépris, voire de haine s'expriment à l'égard d'une catégorie quelconque de la population, d'autres sont menacées. C'est en cela que notre solidarité de juifs est effective avec les immigrés arabes.»* L'antisémitisme n'inquiète pas Mᵉ Klein, que *«dans la mesure où, de phénomène individuel, il devient une arme politique»*. Le Front national *«jouant là-dessus»*, le président du CRIF s'oppose à une loi électorale à la proportionnelle qui donnerait des députés à M. Le Pen, donc *«une certaine respectabilité»*.

Bouc émissaire

La communauté israélite de France n'a pas seulement doublé de volume dans les années 60 avec l'arrivée de juifs d'Afrique du Nord : elle a changé, du même coup, de physionomie et de style. Cette population d'un demi-million de personnes – dont 9 % de pratiquants réguliers – est désormais plus méditerranéenne et plus populaire, avec des réactions plus affectives, plus émotives, souvent à fleur de peau. Elle est surtout installée dans la région parisienne et dans le Midi, justement là où vivent la plupart des immigrés arabes. C'est une cohabitation très complexe dans laquelle de profondes divergences n'empêchent pas une certaine solidarité.

Dans une société française en crise, les Maghrébins font figure de bouc émissaire. *« Or nous avons le sentiment de l'être aussi,* affirme M. André Wormser, président du Centre d'études et de recherches *sur* l'antisémitisme (CERAC) (1), *les difficultés économiques réveillent de vieux mythes sur la « finance juive ». Et il ne faut pas oublier Israël, devenu le bouc émissaire de tous les péchés de l'Occident. Un Occident qui transfère ainsi toutes sa culpabilité à l'égard des anciens pays colonisés. »*

Pour le CERAC, l'antisémitisme a, au moins, trois formes. La plus classique, celle de l'extrême droite, est devenue allusive : ce sont des messages codés adressés à des auditoires qui les comprennent parfaitement. On accusera, par exemple, Mᵐᵉ Simone Veil de *« génocide des bébés français »*. Une deuxième forme d'antisémitisme se présenterait *« sous le masque de l'antisionisme »* et ferait des ravages à gauche, surtout depuis la guerre du Liban, avec un amalgame entre Beyrouth et le ghetto de Varsovie : *« L'Israélien devient le nouveau nazi (le mal), tandis que le Palestinien devient le nouveau juif (le bien, la victime. »* Dernier exemple de l'antisémistisme, selon le CERAC : *« Les banalisations, négations, distorsions »* de l'histoire, qui amènent à nier l'holocauste, à réhabiliter des écrivains collaborateurs ou à *« esthétiser la période vichyste »*.

Pourquoi la France ?

Les responsables de la communauté juive se déclarent persuadés que les attentats antisémites en France ne sont pas seulement antisémites, mais visent à déstabiliser les démocraties occidentales. Pourquoi la France ? Parce qu'elle compte le plus grand nombre de juifs en Europe occidentale, mais aussi parce qu'un certain climat d'intolérance peut favoriser de tels actes. Mais on se garde de tout mélanger. Si *«un racisme ne va jamais seul»*, la xénophobie ne se confond pas avec l'antisémitisme. Elle consiste à refuser l'étranger qui est différent et vient «de l'*extérieur*», alors que l'antisémitisme est le refus d'un citoyen «de l'*intérieur*» qui ne se distingue pas du reste de la population.

Si les dirigeants de la communauté israélite se sont ouvertement engagés contre le *«piège de la xénophobie»*, ils ne veulent pas tomber dans celui de l'antisémitisme. Leur ligne de conduite reste celle définie par le CERAC, en septembre 1983, un an après l'attentat de la rue des Rosiers : *«Se garder de voir un antisémitisme généralisé là où il n'y a que des prodromes qui peuvent se vider de sens. Lutter contre la chose tant qu'elle est petite pour qu'elle ne devienne pas grande, mais se garder de la grossir, donc de la banaliser et, ainsi, de la rendre acceptable.»* L'antisémitisme, masqué ou pas, peut en effet, par les réactions qu'il provoque, constituer un piège. Autant ne pas y tomber.

ROBERT SOLÉ.

(1) 78, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Recevant l'ambassadeur d'Algérie

M. ROLAND DUMAS : LA JUSTICE EST SAISIE ET ELLE FERA SON ŒUVRE

Le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, a reçu, mardi 2 avril, l'ambassadeur d'Algérie à Paris, M. Abdelhamid Mehri, à qui il a *«exprimé sa profonde émotion devant le meurtre d'un jeune Algérien en France»*, a indiqué le porte-parole du ministère. Il a ajouté : M. Dumas *«a tenu à souligner que la justice française était saisie et qu'elle fera son œuvre»*. Il a également précisé que le ministre *«a affirmé à l'ambassadeur la détermination du gouvernement français d'assurer la sécurité des communautés étrangères en France»*.

Cet entretien faisait suite à la conversation à Alger de M. François Scheer, ambassadeur de France en Algérie (*le Monde* du 3 avril 1985), par le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Taleb Ibrahimi.

Le quotidien algérien, *El Moudjahid*, dans un éditorial publié, mardi 2 avril, écrit que la sécurité des Algériens résidant en France *«représente un facteur humain essentiel dans les relations algéro-françaises»* et *«conditionne toute autre considération»*. La responsabilité d'assurer la sécurité des Algériens contre *«des crimes en tous points semblables à ceux de l'apartheid (...) incombe en premier lieu à l'Etat français»*, qui doit faire de cette question *«une obligation morale et juridique»*, ajoute *El Moudjahid*.

De son côté, le quotidien algérien en langue arabe, *Al Chaab*, écrit que *«l'Algérie définira ses rapports avec la France sur la base du respect de la vie, de la sécurité et des droits matériels et sociaux des travailleurs algériens émigrés»*.

Les convocations d'ambassadeurs et les propos tenus par la presse algérienne mettent l'accent sur le fait que le gouvernement algérien, qui a toujours marqué sa préoccupation pour les conditions de séjour de ses huit cent mille ressortissants en France, intervient, pour la première fois depuis des années, d'une manière aussi énergique.

● *Le maire de Miramas et la manifestation du 6 avril.* – M. Georges Thorand, maire communiste de Miramas, où un jeune Algérien a été assassiné le 30 mars, *«ne comprend pas l'opportunité»* de la manifestation prévue le samedi 6 avril dans cette ville par l'association SOS-Racisme («Touche pas à mon pote»). *«La riposte nécessaire s'est effectuée à mon appel. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, lundi soir, dans le calme, la dignité et l'esprit de responsabilité qui nous anime en toutes circonstances»*, déclare M. Thorand, qui estime que sa ville doit à présent *«retrouver sa sérénité»*.

● *M. Mitterrand au congrès de la Ligue des droits de l'homme.* – Mᵉ Yves Jouffa, président de la Ligue des droits de l'homme, a été reçu, mardi matin 2 avril, par M. François Mitterrand. En quittant l'Elysée, il a précisé que le président de la République prononcera, le 20 avril, devant le congrès de la Ligue *«un grand discours»* et qu'il pourrait y aborder les problèmes de la recrudescence du racisme.

ENVIRONNEMENT

A quelques exceptions près la propreté des eaux de baignade s'est améliorée en 1984

La qualité globale des eaux de baignade le long du littoral français s'est améliorée en 1984 à quelques exceptions près. C'est ce qu'indique le rapport annuel sur «l'état sanitaire des zones de baignade en mer» au cours de la saison balnéaire 1984, publié par le ministère de l'environnement et le secrétariat d'Etat à la santé.

Véritable «guide» des plages françaises, ce rapport concerne 1 553 points de contrôle qui ont fait l'objet de 17 603 prélèvements dans 562 communes du littoral. Le pourcentage de plages respectant la directive européenne du 8 décembre 1975, relative à la qualité des eaux de baignade, a *«évolué très positivement»*, passant de 74 % en 1983 à 80 % en 1984. Parallèlement, le nombre des plages, dont l'eau est de mauvaise qualité, est revenu de 32 à 24. Par rapport à 1983, la qualité des eaux s'est améliorée dans 309 points de surveillance (21,3 %) et s'est détériorée dans 186 points (12,8 %). Grand vainqueur de l'année 1984 : la Corse, dont la totalité des plages contrôlées est de bonne qualité.

Développer le traitement des eaux usées

Selon Mᵐᵉ Bouchardeau, ministre de l'environnement, c'est essentiellement des sources de pollution telles que les égouts, les rejets directs d'hôtels, de lotissements ou même de villas, les fleuves côtiers et le ruissellement des eaux de pluie qui sont responsables de la contamination des eaux de baignade. Afin d'éviter cette pollution, il faudrait, selon elle, développer le recueil et le traitement des eaux usées, soit dans des stations d'épuration, soit dans des dispositifs d'assainissement autonomes. En treize ans, de 1971 à 1984, le parc des stations d'épuration est passé de 171 à 648 unités.

L'objectif – ambitieux – de Mᵐᵉ Bouchardeau est qu'en 1990 on n'interdise plus de plages pour cause de pollution. C'est pourquoi elle invite d'ores et déjà toutes les communes, désirant s'équiper en station d'épuration, à s'adresser aux agences de l'eau et de l'Etat par le biais du fonds d'adduction d'eau. *«Elles y trouveront des moyens financiers dont elles ont besoin»*, indique Mᵐᵉ Bouchardeau.

En attendant, les futurs baigneurs peuvent s'adresser aux services préfectoraux et communaux pour connaître la qualité des eaux de plage là où ils comptent passer leurs vacances.

FRANCK NOUCHI.

UNE «LISTE NOIRE» DES PLAGES

Voici la liste des plages françaises interdites à la baignade pour cause de pollution des eaux :

● SOMME : *Le Crotoy*, plages Grand Large et Cabine de sauvetage : interdiction totale. *Saint-Valéry-sur-Somme*, plage de la ville : interdiction totale.

● MANCHE : *Cherbourg*, plage Napoléon : interdiction totale.

● FINISTERE : *Concarneau*, plage des Sables blancs Porzou exutoire : interdiction totale.

● MORBIHAN : *Saint-Pierre Quiberon*, plage du Port d'Orange : interdiction partielle.

● LOIRE-ATLANTIQUE : *La Plaine-sur-Mer*, plage Port-Giraud : interdiction temporaire.

● PYRENEES-ORIENTALES : *Canet-en-Roussillon* : plages de Crouste rive droite du Tête ; Crouste rive gauche du Tête ; Crouste rive droite : interdiction totale. *Sainte-Marie*, plage sud du port, centrale et deuxième Epi : interdiction totale.

● ALPES-MARITIMES, *Cagnes-sur-Mer*, plage Le Grand Large, Neptune et Le Tonneau : interdiction temporaire. *Menton*, plage le Fossan : interdiction temporaire. *Nice*, plage le Centenaie : interdiction temporaire.

● *Homonymie.* – M. Christian Capezzone, comédien, directeur du Théâtre de La Platte à Lyon, nous prie de préciser qu'il n'a rien de commun avec un homonyme impliqué dans une affaire de trafic d'or dont nous avons fait état dans nos éditions du 13 mars.

DÉFENSE

POUR LE MINISTRE BRITANNIQUE, LE PROJET D'AVION EUROPÉEN RENCONTRE DE NOMBREUX OBSTACLES

Le ministre britannique de la défense, M. Michael Heseltine, a déclaré, mardi 2 avril à Paris, que *«de nombreux obstacles restaient à surmonter»* pour parvenir à un accord sur le projet d'un avion de combat européen (*le Monde* du 3 avril), mais que Londres souhaitait une décision cet été.

M. Heseltine s'est entretenu de cette question avec son homologue français, M. Charles Hernu. Le ministre britannique avait visité, à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), l'usine Dassault-Breguet où est fabriqué le prototype de l'avion expérimental ACX que le constructeur français met au point comme modèle du projet d'avion de combat européen, auquel participent la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne. *«Il n'est pas question que la France et le Royaume-Uni négocient séparément sans leurs trois partenaires, mais il serait très dommage que nous parvenions à une solution qui exclurait nos deux pays»*, a-t-il dit.

Les Britanniques souhaitent que la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale participent, chacune, sur un pied d'égalité, à 25 % du programme, l'Italie et l'Espagne contribuant respectivement à 15 et 10 %. Pour les constructeurs français, en revanche, la participation de l'industrie nationale devrait atteindre 46 % (avec la responsabilité des essais en vol) de ce programme qui porte sur 800 avions (dont 330 pour l'armée de l'air et l'aéronavale française).

● *Vingt-quatre avions de combat suédois pour l'Autriche.* – L'Autriche a décidé mardi 2 avril d'acheter vingt-quatre avions de combat suédois Draken-35 pour assurer la protection aérienne de son territoire. Il s'agit d'appareils d'occasion, choisis de préférence à des modèles américains, français et britanniques. Cette décision est une confirmation de la recommandation en faveur de l'appareil suédois faite il y a une semaine (*le Monde* du 29 mars) par le ministre autrichien de la défense. Le coût de l'opération est estimé à environ 180 millions de dollars. – (*AFP*).

ÉDUCATION

La formation des enseignants à l'informatique

12 000 stagiaires, 600 ateliers pendant les vacances de Pâques

Clermont-Ferrand. – Douze mille enseignants, des instituteurs et professeurs de collèges pour la plupart, ont «sacrifié» volontairement cinq jours de leurs vacances de Pâques pour s'initier à l'informatique, au cours de stages spécialement rémunérés. Mardi 2 avril, à Clermont-Ferrand, le premier ministre est parti à la rencontre de cette avant-garde dont dépend en partie le succès de son plan «Informatique pour tous». Annoncé le 25 janvier et mis en place dans un temps record, ce dispositif doit permettre en 1985 de former cent dix mille enseignants supplémentaires à l'informatique pendant les congés (Pâques, été, Toussaint) afin de ne pas perturber le fonctionnement des classes. Il prévoit, d'autre part, que la totalité des établissements scolaires, de l'école élémentaire à l'université, disposeront de micro-ordinateurs dès cette année (cent vingt mille machines nouvelles).

A Clermont-Ferrand, M. Laurent Fabius était venu vérifier l'application de son plan dans deux des six cent neuf centres ouverts dans les académies. Il a trouvé des enseignants *« au dévouement extraordinaire »*. Vaguement intimidés par la visite éclair (mais attendue) du premier ministre, les professeurs ont quitté des yeux leurs écrans scintillants de couleurs l'espace d'un échange d'amabilités.

« Vous n'aviez jamais fait d'informatique ?

– Non, mais vraiment cela nous change ; il faut être dans le vent ! Notre école attend d'être équipée.

– Elle le sera dès la rentrée. »

Beaucoup de stagiaires s'avouent néophytes ; ils expriment leur émerveillement sans bien saisir d'emblée quelle utilisation pédagogique le micro-ordinateur pourra avoir dans leurs propres classes. Une mallette de logiciels sélectionnés a été mise à la disposition de chaque atelier, et un livret d'information, remis à tous les participants, complète les explications d'un formateur. En cinq jours à temps plein, les stagiaires auront juste le temps de se familiariser avec l'utilisation du matériel qui est déjà ou sera livré dans leurs établissements.

1 200 francs d'indemnités

Loin d'effrayer les enseignants, la formule du stage hors temps de travail a remporté un vif succès, qui semble étonner ses promoteurs eux-mêmes. Les sacro-saintes vacances scolaires peuvent donc aussi servir à la formation collective des professeurs. L'Etat, il est vrai, a mis tous les atouts de son côté : les stagiaires sont nourris et hébergés, s'ils le souhaitent, dans des locaux de l'éducation nationale ; ils perçoivent 1 200 francs d'indemnités spéciales pour les cinq jours. *« Ils partiront avec leur chèque en fin de semaine »*, insiste-t-on dans l'entourage de M. Fabius.

De notre envoyé spécial

Grâce à ces précautions et à l'engouement général pour l'informatique, l'éducation nationale a séduit un corps enseignant soucieux de se former avant l'arrivée massive des micro-ordinateurs. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, trois cents stagiaires ont dû être sélectionnés parmi plus de mille demandes, la proportion nationale étant de deux demandes pour une place. Ce succès encouragera sans doute le pilote du plan « Informatique pour tous », M. Gilbert Trigano, délégué auprès du premier ministre, chargé des formations nouvelles, à poursuivre l'expérience et à inciter les collectivités locales à demander l'ouverture au grand public après les classes des ateliers scolaires d'informatique. Le plan prévoit la signature de conventions dans ce but. Dix mille bénéficiaires de TUC pourraient être mobilisés sur ce projet extrascolaire. Ils animeraient les ateliers, assureraient par exemple le gardiennage du matériel, en contrepartie d'une initiation à l'informatique dispensée par l'éducation nationale.

PHILIPPE BERNARD.

Peu d'ordinateurs étrangers

Grâce au « nano-réseau », une diffusion ultrarapide de l'informatique scolaire est possible. Cette technique consiste à relier un ordinateur de type professionnel à une « grappe » de six ou huit micro-ordinateurs familiaux, dont il multiplie les capacités tout en autorisant sur chaque machine un travail indépendant. Au total, trente postes de travail peuvent être connectés simultanément.

Telle est la configuration générale des systèmes installés, cette année, dans 11 773 écoles et collèges et 500 lycées. Dans plus de 33 000 écoles à classe unique ou à faible effectif, des micro-ordinateurs familiaux, des imprimantes et un téléviseur couleur seront livrés. Les universités, quant à elles, recevront environ 3 500 appareils de type professionnel.

Au total, 121 582 micro-ordinateurs devraient être commandés, pour un montant de 1 163 millions de francs (1), essentiellement à des constructeurs nationaux. Soit 13 773 de type professionnel et 107 809 de type familial. Parmi ces derniers, 74 638 seront des Thomson MO 5 connectés à des nano-réseaux (avec en sus, éventuellement, 6 000 machines de type Matra Alice 90) ; sont également prévus 24 171 « TO 7 - 70 » et 9 000 Exelvision (groupe CGCT) isolés.

Du côté des machines de type professionnel, Bull et Goupil devraient fournir chacun 4 750 exemplaires, Léanord et Matra chacun 1 000 autres. La seule partie du marché ouverte aux étrangers concernerait 2 273 exemplaires de micro-ordinateurs professionnels qu'IBM, Logabax (groupe Olivetti) et d'autres se partageront. Même si l'on tient compte de la fourniture de certains matériels périphériques (imprimantes) par des constructeurs étrangers, la part de ces derniers dans l'équipement de l'éducation nationale resterait faible.

(1) Le coût global de l'opération « Informatique pour tous » s'élève à 1 890 millions de francs, y compris la formation des enseignants et la fourniture de logiciels.

UNE PROPOSITION DE L'UNICEF

L'initiation au tiers-monde commence dès la maternelle

De notre envoyée spéciale

Lisbonne. – Les représentants de dix comités nationaux (Portugal, France, Italie, Espagne, Belgique, Roumanie, Suisse, Luxembourg, Yougoslavie et San-Marin) de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), se sont récemment réunis à Lisbonne (Portugal) autour du thème *« Education au développement : quel maître pour quel programme ? »*. Ils ont estimé que l'éducation au développement, étant surtout un état d'esprit à susciter parmi les jeunes, doit être l'affaire de tous les maîtres. De même, elle devrait pouvoir être introduite progressivement dans tout le cycle scolaire, de la maternelle à l'université. Pour remplir cette tâche, les enseignants devraient bénéficier d'une formation particulière.

Rassemblés dans le groupe dit des « pays latins et francophones », sur l'initiative du Comité français, les sept pays représentés en 1981 à Nice (Belgique, Espagne, France, Italie, Portugal, San-Marin et Suisse) sont parvenus à donner une définition de l'éducation au développement et à énoncer un certain nombre de principes, où l'on voit les concepts d'aide et de charité remplacés par ceux de coopération, de justice et de dignité.

Nombre de militants d'organisations internationales et non gouvernementales ne veulent plus être considérés comme des collecteurs de fonds. Aux opérations ponctuelles et spectaculaires, ils préfèrent des programmes moins ambitieux, nécessitant souvent une action de plusieurs années. La mobilisation par *« coups de cœur »* donne bonne conscience, mais fait oublier que le développement est une affaire quotidienne, éveillant l'intérêt et la curiosité des jeunes.

Le groupe a réfléchi, sous l'impulsion du Comité français, sur l'école, les programmes et les enseignements. Chaque enseignant, dans la matière qu'il enseigne, doit pouvoir offrir aux enfants cette nouvelle ouverture vers le monde.

Deux extrêmes

A l'âge préscolaire, il est recommandé de familiariser les tout-petits aux objets, aux jeux, aux coutumes des autres pays. A l'école élémentaire, il est déjà possible de comparer les modes de vie, de mener des petites enquêtes et d'acquérir des données d'ensemble (population, mortalité, épidémies). Les plus âgés peuvent constituer des dossiers approfondis et faire des études critiques des réalisations du tiers-monde.

« Il est nécessaire que les enseignants reçoivent une initiation étendue aux problèmes du tiers-monde », estime le groupe.

Le Comité français a obtenu la mise en place d'une expérience pédagogique dans les collèges de plusieurs académies, ainsi que la publication de circulaires *« favorisant la sensibilisation des élèves aux problèmes du tiers-monde »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

MÉDECINE

UN NOUVEAU DÉCRET SUR LA DÉPARTEMENTALISATION HOSPITALIÈRE

La tarte de Mme Dufoix

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, ont présenté, mardi 2 avril, les nouvelles dispositions de la réforme sur la départementalisation des hôpitaux publics. Comme l'indiquait un récent communiqué ministériel (*le Monde* daté 31 mars-1er avril), le calendrier de la mise en œuvre de la départementalisation *« sera assoupli dans le respect de l'échéance finale du 1er janvier 1988 »*. En d'autres termes, constatant une situation (surtout dans les CHU) de blocage total dû à l'opposition des médecins à cette réforme, le gouvernement a préféré détendre l'atmosphère en proposant de nouveaux délais d'application. Or ces derniers étaient fixés par un décret du 28 décembre 1984 qui, dans son article 34, prévoyait la mise en place avant le 1er mai prochain, dans tous les hôpitaux français, d'une *« commission de départementalisation »*. On publiera donc un nouveau décret (ou un additif au premier) annulant cette disposition.

Reste le fond de la réforme. Présentée au départ comme l'introduction d'une nouvelle dynamique dans le partage des tâches et du pouvoir médical hospitalier, la départementalisation (transformation des actuels services en *« unités fonctionnelles »* et en *« départements »*) a-t-elle encore une chance d'être mise réellement en œuvre ? *« Rendez-vous dans un an »*, parie Mme Dufoix, qui assure qu'il s'agit là *« d'une réforme essentielle pour l'organisation hospitalière »*.

Une question – essentielle – doit néanmoins être posée : le souci de *« pragmatisme »* et d'*« d'adaptation au terrain hospitalier »* conduira-t-il le gouvernement à publier un nouveau décret permettant de modifier le système de désignation des chefs et des conseils de département ? Rien, semble-t-il, n'est acquis. *« Il y a trois points sur lesquels je ne bougerai pas*, nous a expliqué Mme Dufoix : *la date du 1er janvier 1988 imposée par la loi, le fait que les chefs d'unités fonctionnelles ne pourront pas être nommés à vie et l'esprit de coordination entre les services. »*

La départementalisation se mettra donc en place à des vitesses différentes et, déjà, on songe, côté gouvernemental, à un système permettant *« de tenir compte »* (d'aider financièrement ?) des hôpitaux les plus novateurs. Quant à expliquer les raisons de ce recul, Mme Dufoix l'a fait en termes culinaires : *« Quand vous vous apercevez que votre tarte brûle, vous n'avez que deux solutions : ouvrir le four ou la laisser se consumer. J'ai choisi la première solution. »*

JEAN-YVES NAU.

FAITS DIVERS

Les obsèques de Bernard Laroche

LA PEINE DES HOMMES

(De notre envoyé spécial.)

Epinal. – On ne fait pas de littérature avec la peine atroce des gens. Bernard Laroche a été enterré à Jussarupt, mardi après-midi, dans un cimetière surplombant la vallée de la Vologne. La famille entourait sa veuve, Marie-Ange, choquée au-delà de toute expression. Dans la petite église de grès rose semblable à toutes les églises de tous ces bourgs vosgiens, avec son chemin de croix peint, ses statues de plâtre polychrome et son bénitier de pierre, le curé de la paroisse, l'abbé Duval, a eu quelques très belles paroles pour tenter d'expliquer, de réconforter.

Il a cité les Ecritures avec le prophète Isaïe : *« Je n'ai pas protégé mon visage des outrages et du crachat. Je garderai un visage de pierre, je ne serai pas confondu. »* Il a évoqué la semaine sainte et la Passion du Christ. *« Ses juges l'accusaient et lui se taisait. »* Il a lu un message diffusé le lundi saint par l'évêque de Saint-Dié et des prêtres du secteur de la Vologne : *« Une fois de plus, le drame d'une vallée retentit dans toute la nation : la violence va jusqu'à détruire la vie. Il est des rancœurs accumulées, des bavardages, des paroles, des écrits, des images, des jugements hâtifs, des rumeurs, qui portent en eux-mêmes un venin mortel. La vie et la dignité de tout homme dépendent aussi de chacun de nous... »*

Bernard Laroche, 1955-1985, tué d'une décharge de chevrotines, a été enterré par les siens dans l'impossible intimité d'un cimetière vosgien investi par les photographes, les cameramen, les journalistes, les policiers. La nécessité journalistique fait trop souvent l'impudeur ou l'indécence des comportements. On peut souligner cette fois-ci combien les gens de presse ont su et voulu respecter, autant que possible, la peine des hommes. Hormis un jeune photographe venu fouailler de son objectif la tombe ouverte et les visages défaits. Il fut chassé brutalement pour n'avoir rien compris.

Haie d'honneur

Bernard Laroche aura eu un enterrement d'ouvrier-paysan vosgien. Ses camarades d'usine étaient là comme un service d'ordre en deuil, ses amis villageois comme une haie d'honneur en pleurs. Il faisait doux sur cette colline, avec l'arrivée du printemps, des jonquilles et des beaux jours. Depuis le cimetière on voyait des enfants jouer dans les pâtures, en bas, le long de la Vologne. En face, sur une autre colline, à Aumontzey, la maison des Laroche, le lieu du meurtre.

La Vologne, Aumontzey, deux noms, deux drames. Et devant le caveau refermé une question presque obsessionnelle dans tous les esprits : qui fut vraiment Bernard Laroche ? Il faudra bien que la justice réponde autrement que par une rituelle formule sur l'extinction de l'action judiciaire à cette interrogation insupportable. Et si Bernard Laroche, lui, nous refusait à tous – gendarmerie, police, justice, presse – le non-lieu ?

PIERRE GEORGES.

● *Deux gardiens révoqués à la prison de Montauban (Tarn-et-Garonne).* – MM. Garcia et Plana, surveillants à Beau-Soleil, la prison de Montauban, ont été révoqués définitivement. Les deux hommes sont inculpés de *« connivence à évasion »* et ont été placés sous contrôle judiciaire. Ils avaient été mis en cause dans l'évasion de six détenus le 8 février 1984. Selon l'un de ces derniers, les deux gardiens avaient été *« endormis avec du champagne drogué »*.

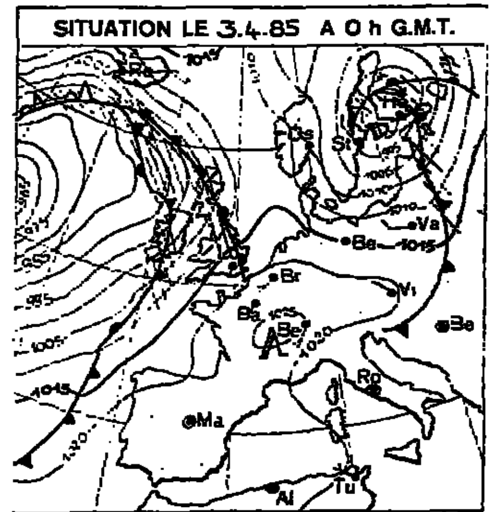
SPORTS

● TENNIS : *le Français Tarik Benhabiles a été éliminé,* mardi 2 avril par l'Argentin Guillermo Vilas en deux manches (6-2, 7-6) au deuxième tour du tournoi de Monte Carlo. Au cours de cette même journée, Mats Wilander (Suède), a battu Balazs Toraczy (Hongrie), 6-1, 6-1.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3.4.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4.4.85 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 3 avril à 0 heure et le jeudi 4 avril à 24 heures.

Le flux perturbé de sud-ouest pénètre dans un premier temps encore lentement sur les régions ouest mais y amenant progressivement un temps plus lourd.

Jeudi. – Le ciel sera assez nuageux sur les régions de la Bretagne à la Basse-Normandie, et voilé par des nuages plus élevés des côtes atlantiques à la Haute-Normandie. Ces nuages sur les régions de l'extrême Nord-Ouest pourront donner lieu à quelques ondées. En marge de ces régions, quelques foyers préorageux pourront se développer au cours de la journée. Mais cette activité instable sera plus marquée sur le Sud-Ouest, à l'approche d'une nouvelle perturbation qui donnera de nouvelles pluies sur l'extrême Ouest au cours de la nuit suivante.

Ailleurs, le temps sera encore assez ensoleillé et toujours chaud, malgré quelques passages nuageux.

Les températures minimales seront stationnaires et étagées entre 2 et 3 degrés localement et jusqu'à 10 à 12 degrés.

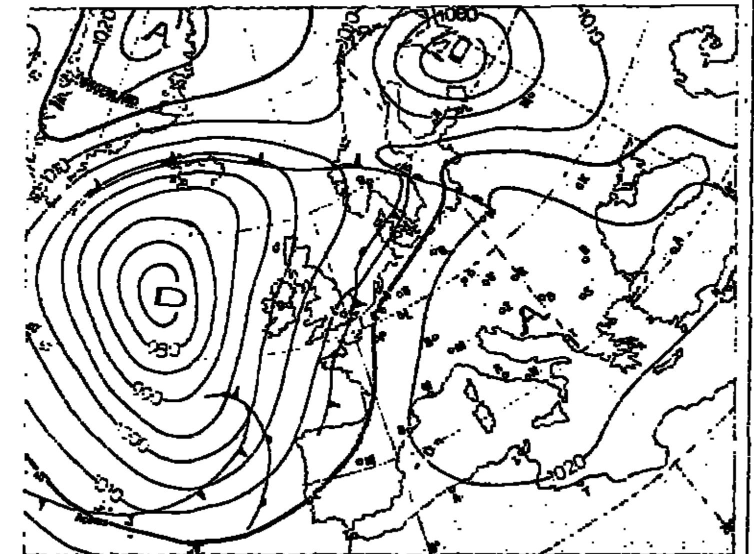
Les températures maximales seront encore très élevées, voisines de 16 degrés dans le Nord-Ouest, et jusqu'à 19 à 26 degrés ailleurs, du Nord au Sud.

Le vent de sud-sud-ouest se renforcera en soirée sur les côtes ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mercredi 3 avril, à 8 heures, de 1 021,9 millibars, soit 766,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 avril ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3 avril) :

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)



Ajaccio, 16 et 6 degrés; Biarritz, 23 et 12 ; Bordeaux, 21 et 9; Bourges, 16 et 4; Brest, 13 et 12; Caen, 18 et 12; Cherbourg, 15 et 12; Clermont-Ferrand, 20 et 3; Dijon, 17 et 3; Grenoble-St-M.-H., 22 et 5; Grenoble-St-Geoirs, 18 et 3; Lille, 15 et 9; Lyon, 18 et 5; Marseille-Marignane, 22 et 9; Nancy, 16 et 4; Nantes, 16 et 10; Nice-Côte d'Azur, 16 et 9; Paris-Montsouris, 17 et 9; Paris-Orly, 16 et 7; Pau, 23 et 10; Perpignan, 25 et 9; Rennes, 17 et 12; Strasbourg, 17 et 6; Tours, 17 et 7; Toulouse, 22 et 7; Pointe-à-Pitre, 28 et 17.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 9; Amsterdam, 11 et 5; Athènes, 20 et 8; Berlin, 16 et 7; Bonn, 16 et 6; Bruxelles, 15 et 9; Le Caire, 23 et 12; îles Canaries, 27 et 19; Copenhague, 9 et 2; Djerba, 21 et 10; Genève, 21 et 4; Istanbul, 10 et 5; Jérusalem, 12 et 7; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 16 et 11; Luxembourg, 13 et 7; Madrid, 23 et 4; Montréal, 2 et 0; Moscou, 7 et 5; Nairobi, 25 et 15; New-York, 7 et 3; Palma-de-Majorque, 22 et 4; Rio-de-Janeiro, 30 et 27; Rome, 17 et 5; Stockholm, 6 et 0; Tozeur, 28 et 13; Tunis, 21 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3937

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		
III									
IV							■		
V			■			■			
VI									
VII								■	■
VIII				■	■		■		
IX									
X	■								
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Homme des bois. – II. Coupe à l'ancienne. Mis en activité. – III. Bises. – IV. Avec elle, on travaille toujours pour la façade. Morceau de cornemuse. – V. Chef d'élite. Dans la Manche. Fait donc place nette. – VI. Font appel, à la suite d'un jugement favorable. – VII. N'a donc pas le sens du commerce. – VIII. Fait le brocard. Sont employés à la demi-journée. – IX. Une manière de traiter en petites coupures. – X. C'est à elles de faire les premiers pas. – XI. Attirent aussi les papillons. Donnes du poids.

VERTICALEMENT

1. Une crèche qui n'est pas seulement de Noël pour le bœuf et l'âne. – 2. Graves problèmes de boyaux. – 3. Forme d'être. Avec lui, on ne peut garder ce qu'on a sur le cœur. – 4. Connut des heures noires en même temps qu'une « période blanche ». Ne manque pas de nez. – 5. Mélange d'eau et de terre. Abréviation commerciale. – 6. « Carré » de porc. Ont quelque chose d'attirant. – 7. Composition de littérature ancienne. Façon de s'exprimer. – 8. Fait se soulever certains quand d'autres sont assis. Bien avancée. – 9. Européens. Restaurant des beaux quartiers.

Solution du problème n° 3936

Horizontalement

I. Violettes. – II. Insulaire. – III. On. Nu. Ers. – IV. Lord. One. – V. Oc. Ils. Us. – VI. Née. Astre. – VII. Infatué. – VIII. Ste. Iambe. – IX. Nio. – X. Eude. Rien. – XI. Simienne.

Verticalement

1. Violoniste. – 2. Innocent. Us. – 3. Os. Efendi. – 4. Lundi. EM. – 5. Elu. Latin. – 6. Ta. Ossuaire. – 7. Tien. Témoin. – 8. Erreur. En. – 9. Scs. Sereine.

GUY BROUTY.

EN BREF

BOURSES

L'AVENTURE EST AU COIN DU QUÉBEC. – Deux concours scientifiques organisés par l'office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) – l'un sur l'espace, l'autre sur l'énergie – vont permettre à quarante jeunes Français et Québécois de partir sur les lieux mêmes de l'aventure technologiqu : à l'embouchure du Kourou, en Guyane, sur le site de lancement de la fusée Ariane, et dans la baie James, au Nouveau Québec, où se trouve un important complexe hydro-électrique. Les concurrents doivent proposer des réalisations illustrant les enjeux de l'espace ou liées à l'énergie et ses conséquences sur l'environnement.

Dans le cadre international de la jeunesse, l'OFQJ offre d'autre part cinquante bourses « Jeunesses aventure Québec de 5 000 F chacune, destinées à permettre à des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans de se prendre en charge » « avec audace et imagination ». L'aventure en question va de l'exploit sportif à la simple découverte d'une autre culture et elle doit, nécessairement, avoir pour cadre le Québec.

★ **Dossier d'information et formulaire de candidature à demander à l'OFQJ (à l'attention de Maurice Segall), 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17, tél. : (1) 766-0476. Le formulaire doit être impérativement renvoyé avant le 26 avril 1985.**

CONCOURS

CHA-NO-YU ET IKEBANA. – Le ministère des affaires étrangères du Japon offre aux ressortissants de l'un des pays de la Communauté européenne âgés de dix-huit à trente-cinq ans, qui ne sont jamais allés au Japon et ont une bonne connaissance de l'anglais, la possibilité d'y effectuer un voyage d'étude de deux semaines. Il suffit pour les candidats d'écrire un essai de deux mille à trois mille mots sur le thème « Mon opinion sur le Japon ». Les lauréats participeront à des séminaires sur les aspects politique, économique, social et culturel du Japon, visiteront des usines, des organisations industrielles ou commerciales, assisteront à des représentations de l'art théâtral traditionnel, à des démonstrations de *Cha-no-yu* (cérémonie du thé), d'*ikebana* (arrangement floral), etc. Ils visiteront Kyoto (ancienne capitale) et Hiroshima. (Date limite : le 15 avril 1985.)

★ **Ambassade du Japon. Centre culturel et d'information, 7, avenue Hoche, 75008 Paris.**

★ **Consulat général du Japon, 352, avenue du Prado, 13008 Marseille.**

ENTRAIDE

TRANSFUSION SANGUINE. – Le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et l'Association des donneurs de sang bénévoles de la RATP (ADSB-RATP) organisent une collecte jusqu'au 5 avril de 13 heures à 19 heures à la station Châtelet-Les Halles. Deux expositions accompagneront cette action. L'ADSB-RATP a déjà, depuis sa création en 1957, permis de recueillir plus de 264 000 dons de sang, et collabore aussi à des travaux de recherche.

SÉMINAIRES

VOYAGES DANS LE FUTUR. – Le Centre d'études des systèmes et technologies avancées, CESTA, organise divers séminaires pour les cadres et dirigeants d'entreprises, soucieux de s'informer des technologies nouvelles par des visites sur le terrain. Divers voyages sont prévus : le Japon du 4 au 17 mai ; les USA du 30 mai au 11 juin, sur le thème « multi média ». Les USA (bureautique) du 27 avril au 11 mai ; le Japon et la Corée du Sud (productique) du 10 au 23 mai ; et enfin les USA du 17 au 27 juin pour s'informer des technologies nouvelles à l'hôpital.

★ **Renseignements CESTA (Mme Françoise Cregut), 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : (1) 634-32-52.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 3 avril:

DES DÉCRETS

● Concernant les conditions de production de certains vins d'appellation d'origine contrôlée de la récolte 1984.

● Relatif aux conditions de production des vins à appellation d'origine contrôlée « Beaujolais », « Beaujolais » suivi du nom de la commune d'origine, « Beaujolais Villages », « Beaujolais supérieur », « Brouilly », « Chenas », « Chiroubles », « Côtes de Brouilly », « Fleurie », « Juliénias », « Morgon », « Moulin à Vent » et « Saint-Amour ».

● Portant publication de la Convention d'assistance administrative mutuelle en matière douanière entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Suède, signée à Stockholm le 27 octobre 1983.

Portant publication de l'accord de coopération culturelle et scientifique entre le gouvernement de la République française et celui de la République d'Islande, signé à Paris le 12 avril 1983.

● Portant publication de la Convention de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérative du Brésil, signée à Paris le 30 janvier 1981.

UNE CIRCULAIRE

● Relative aux pollutions accidentelles des eaux intérieures.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 AVRIL

« La Chine après Zhonsghan », 14 h 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna.

« Du quartier Gaillon aux Grands Boulevards », 14 h 30, métro 4-Septembre.

« Le Palais de justice », 15 h, métro Cité.

« Mystérieuse civilisation de l'Islam. Les secrets de la Mosquée de Paris », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite (Isabelle Hauller).

« L'Opéra », 13 h 30, entrée ou 14 h 30, hall.

« L'hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mathilde Hager).

« L'île de la Cité », 15 h, 1, rue d'Arcole (Paris Autrefois).

« La chapelle palatine de Saint Louis », 14 h 30, grilles d'entrée de la Sainte-Chapelle.

« La vie quotidienne au Moyen Age », au musée de Cluny, 15 h, 6, place Paul-Painlevé.

« Au Marais, de l'église Saint-Merri à l'auberge Nicolas Flamel », 14 h 30, 76, rue Saint-Martin.

« De l'église Saint-Paul au port de l'Arsenal », 11 h, église Saint-Paul-Saint-Louis (façade).

« La Montagne-Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine.

« Histoire et petites histoires de l'avenue Foch », 15 h, sortie métro Dauphine.

« Les mystères de la rue Mouffetar », 15 h, portail Saint-Médard, 141, rue Mouffetard.

« Le XVIIIe siècle au château de Bagatelle », 14 h 15, place de Bagatelle à Neuilly (C.A. Messer).

« Le village de Passy, l'hôtel Lambade, la maison de Balzac », 15 h, métro Passy.

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses.

Offices de la semaine sainte

CULTE CATHOLIQUE

NOTRE-DAME DE PARIS

Mercredi 3 avril : 18 h 30, messe chrismale concélébrée autour du cardinal Lustiger.

Jeudi 4 avril : 18 h 30, le cardinal Lustiger lavera symboliquement les pieds de douze prêtres avant la concélébration de la Cène du Seigneur.

Vendredi 5 avril : de 11 h à 15 h et de 16 h à 18 h, comme tous les vendredis saints, les fidèles pourront vénérer les reliques de la Passion ; 15 h, Chemin de croix ; 18 h 30, office de la Passion célébré par le cardinal Lustiger.

Samedi 6 avril : 21 h, Vigile pascale célébrée par le cardinal. Cérémonie de la Lumière et du Feu.

Dimanche 7 avril : 10 h, messe solennelle célébrée par le cardinal Lustiger.

BASILIQUE DU SACRÉ-CŒUR DE MONTMARTRE

Jeudi 4 avril : 10 h 30, office des Ténèbres. Méditation biblique avec psaumes et motets polyphoniques ; 19 h, messe solennelle concélébrée. Lavement des pieds. Procession au reposoir ; 21 h 45, Complies. Veillée. Chant du Hallel en hébreu. Adoration.

Vendredi 5 avril : 10 h 30, office des Ténèbres. Méditation biblique avec psaumes en français et motets polyphoniques ; 12 h 30, Chemin de croix sur les pentes de la butte avec le cardinal Lustiger, archevêque de Paris (rassemblement square Willette) ; 15 h, les septs dernières paroles du Christ en croix ; 19 h, célébration de la mort du Seigneur. Chant de la Passion selon saint Jean. Répons polyphoniques. Grandes oraisons. Vénération de la croix.

Samedi 6 avril : 10 h 30, office des Ténèbres. Méditation biblique avec psaumes et motets polyphoniques ; 16 h, vêpres ; 21 h, veillée pascale. Bénédiction du feu. Liturgie de la parole. Bénédiction de l'eau. Baptêmes d'adultes. Eucharistie concélébrée.

Dimanche 7 avril : 11 h, messe solennelle. Chants grégoriens et polyphoniques ; 16 h, vêpres solennelles. Psaumes. Adoration ; 18 h, messe chantée ; 22 h 15, dernière messe.

EGLISE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES
8, rue de la Banque, 75002 Paris

Jeudi 4 avril : 7 h 30, office de louange ; 12 h 10, 17 h et 19 h, messe solennelle ; adoration du Saint Sacrement.

Vendredi 5 avril : 7 h 30, office de louange ; 12 h 10, 17 h et 19 h, office de la Passion ; 13 h et 15 h, chemin de croix.

Samedi 6 avril : 11 h 30, office de louange ; 21 h, Vigile pascale (office des lectures, célébration de l'eau, etc.).

Dimanche 7 avril : 8 h 30, 9 h 45, 11 h, 12 h 15 et 18 h 15, messes ; 17 h, vêpres.

EGLISE SAINT-GERVAIS
Place Saint-Gervais, 75004 Paris.

Jeudi 4 avril : 7 h, Laudes ; 12 h 30, office du milieu du jour ; 18 h, célébration de la Sainte Cène ; 23 h, office des ténèbres.

Vendredi 5 avril : 7 h, Laudes ; 12 h 30, office du milieu du jour ; 18 h, célébration de la Croix et de la mort du Christ.

Samedi 6 avril : 12 h 30, célébration de la descente aux Enfers ; 21 h 30, bénédiction du feu nouveau et vigile pascale.

Dimanche 7 avril : 8 h, office de la Résurrection ; 11 h, messe solennelle de Pâques.

EGLISE SAINT-SEVERIN
3, rue des Prêtres Saint-Séverin, 75005 Paris

Jeudi 4 avril : 19 h 30, messe solennelle.

Vendredi 5 avril : 15 h, Chemin de croix. 19 h 30, célébration de la Passion.

Samedi 6 avril : 21 h 30, vigile pascale.

Dimanche 7 avril : Messes à 10 h, 12 h et 18 h.

EGLISE ST-NICOLAS-HORS-LES-MURS
15, rue des Bernardins, 75005 Paris

Jeudi 4 avril : 17 h 30, messe solennelle.

Dimanche 7 avril : Messe à 11 h.

EGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS
2, place du Louvre. 75001 Paris

Jeudi 4 avril : 19 h, célébration de la Cène ; 21 h 15, office des Ténèbres.

Vendredi 5 avril : 12 h 30 et 15 h, chemin de croix. 19 h, lithurgie de la Passion. 21 h 15, office des Ténèbres.

Samedi 6 avril : 21 h 30, veillée et messes pascales.

Dimanche 7 avril : 11 h 15, messe solennelle. 17 h, vêpres et messe.

A tous les offices, chants grégoriens par la chorale d'étudiants d'Utrecht.

ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS XAVIER
39, boulevard des Invalides. 75007 Paris

Jeudi 4 avril : 19 heures, messe de la Cène du Seigneur. De 21 à 24 heures, adoration au reposoir. A la Maison paroissiale : 21 heures, messe de la Cène du Seigneur (pour la communauté portugaise).

Vendredi 5 avril : 12 h 15, Chemin de croix, 15 heures, Chemin de croix solennel, 19 heures, célébration de la mort du Christ. A la Maison paroissiale, 21 heures, célébration de la mort du Christ (pour la communauté portugaise).

Samedi 6 avril : 21 heures, veillée pascale, baptêmes et première messe de la Résurrection. A la Maison paroissiale : 21 heures, veillée de Pâques et messe de la Résurrection (pour la communauté portugaise).

Dimanche 7 avril : messes à 7 h 30, 9 heures, 10 h 15, 11 h 30, 17 heures et 19 heures. 18 h 15, vêpres solennelles. Messe à 11 heures au Bon Conseil.

ÉGLISE DE LA MADELEINE
Place de la Madeleine. 75008 Paris

Jeudi 4 avril : 12 h 15, messe. 18 h 30, messe de la Cène du Seigneur. Méditation et adoration.

Vendredi 5 avril : 12 h 15 et 15 heures, chemin de croix (le dernier en plusieurs langues). 18 h 30, célébration de la Passion du Seigneur.

Samedi 6 avril : 21 heures, vigile pascale. *Exultet.*

Dimanche 7 avril : messes à 8 heures, 9 heures, 10 heures, 12 h 30, 18 heures. A 11 heures, grand'messe solennelle.

A tous les offices orgues et chœurs de la Madeleine.

EGLISE DE LA TRINITÉ
Place d'Estienne d'Orves. 75009 Paris

Jeudi 4 avril : 12 h 10, 18 h 30, office. Grandes orgues.

Vendredi 5 avril : 12 h 10 et 15 heures, chemin de croix. 18 h 30, célébration.

Samedi 6 avril : Vigile pascale et messe. Grandes orgues.

Dimanche 7 avril : 8 heures, 9 h 30, 10 h 30, 11 h 15 et 19 heures, messes.

ÉGLISE SAINT-BERNARD DE MONTPARNASSE
34, avenue du Maine. 75015 Paris

Jeudi 4 avril : 19 h, Célébration de la Cène.

Vendredi 5 avril : 19 h, Célébration de la Passion.

Samedi 6 avril : 22 h, vigile pascale et messe de la Résurrection.

Dimanche 7 avril : Messe à 11 h.

ÉGLISE SAINTE-JEANNE-DE-CHANTAL
96, boulevard Murat. 75016 Paris

Jeudi 4 avril : 10 h, Office choral (lectures, psaumes) ; 21 h, Célébration de la Cène du Seigneur. Messe. Lavement des pieds. Reposoir. Adoration silencieuse du Saint Sacrement.

Vendredi 5 avril : 10 h, Office choral (lectures, psaumes) ; 15 h, chemin de croix ; 21 h, Office de la Passion selon Saint Jean. Prière universelle. Vénération de la Croix.

Samedi 6 avril : 10 h, Office choral (lectures, psaumes) ; 21 h, vigile pascale. Bénédiction de l'eau, liturgie baptismale. Messe de la Résurrection.

Dimanche 7 avril : Messes à 8 h 30, 9 h 30, 11 h, 12 h 15 et 18 h 30.

CULTE GREC-CATHOLIQUE

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
17, rue du Petit Pont, 75005 Paris

Jeudi 4 avril : 12 h, Bénédiction de l'huile sainte des pénitents et onction des fidèles ; 19 h, Liturgie de Saint-Basile.

Vendredi 5 avril : 17 h 30, Office solennel de l'Epitaphios (Eloge funèbre de Notre Seigneur).

Samedi 6 avril : 11 h 30, Bénédiction du feu sacré, suivie de la liturgie de Saint-Basile. Onction avec l'huile des pénitents ; 23 h, Entrée triomphale du Christ. Hymne de Saint-Jean de Damas. Liturgie solennelle de la Résurrection.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, Liturgie solennelle de saint Chrysostome. Lecture de l'Evangile en douze langues ; 18 h, Liturgie de saint Jean Chrysostome.

CULTE PROTESTANT

EGLISE RÉFORMÉE DE L'ORATOIRE
145, rue Saint-Honoré 75001 Paris

Vendredi 5 avril : 10 h 30, culte avec Sainte Cène. Prédication (Pasteur Fath). 20 h 30, service liturgique avec Sainte Cène. Participation de la maîtrise de l'Oratoire. A l'orgue Marie-Louise Girod.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, culte avec Sainte Cène avec la participation de la maîtrise. Prédication (Pasteur Fath) Orgue (Marie Louise Girod).

EGLISE DES BILLETTES
24, rue des Archives. 75004 Paris

Vendredi 5 avril : 19 h, office solennel du vendredi saint. Sainte Communion.

Dimanche 7 avril : 10 h 45, office solennel de Pâques. Sainte Communion.

EGLISE RÉFORMÉE DE PENTEMONT
106, rue de Grenelle, 75007 Paris

Vendredi 5 avril : Culte liturgique du vendredi saint. Célébration de la Sainte Cène de 12 h 45 à 13 h 30.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, Culte de la Résurrection. Célébration de la Sainte Cène.

Ces deux offices seront présidés par le pasteur J.-M. Charensol.

EGLISE RÉFORMÉE DU SAINT-ESPRIT
5, rue Roquépine, 75008, Paris

Jeudi 4 avril : 18 heures, Récital d'orgue (Georges Lartigau). 18 h 30, culte liturgique. Sainte Cène. Chœurs.

Vendredi 5 avril : 12 h 30 et 18 h 30, culte avec Sainte Cène.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, culte de Pâques avec Sainte Cène.

SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH
7, rue Auguste-Vacquerie, 75116, Paris

Jeudi 4 avril : 19 h 30, Office du jeudi saint (chanté).

Vendredi 5 avril : 19 h 30, Office du vendredi saint (chanté).

Samedi 6 avril : 22 h 30, Veillée pascale et Eucharistie chantée.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, Eucharistie chantée, 8 h 30 et 18 h 30, Eucharistie.

EGLISE RÉFORMÉE DE L'ANNONCIATION
19, rue Cortambert, 75116, Paris

Jeudi 4 avril : 19 heures, culte. Sainte Cène.

Vendredi 5 avril : 10 h 30, culte. Sainte Cène. 19 heures, service liturgique. Sainte Cène.

Dimanche 7 avril : 10 h 30, culte de Pâques. Sainte Cène (Pasteur Daniel Atger).

CULTE ORTHODOXE

EGLISE ORTHODOXE NOTRE-DAME-DES-GRACES
16, rue Duperré, 75009 Paris

Liturgie occidentale en langue française.

Jeudi 4 avril : 20 h 15, messe (Père André) adoration au reposoir.

Vendredi 5 avril : 20 h 15, chemin de croix. Lecture de la Passion (Père André).

Dimanche 7 avril : 10 h 15, messe chantée célébrée par le Père André. Sermon par le Père Maurice (sous réserve).

ÉGLISE CATHÉDRALE SAINTE-IRÈNE
96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris

Jeudi 4 avril : 11 h, les Heures. 18 h 30, Sainte Cène. Lavement des pieds. Procession au reposoir. Dépouillement de l'autel. 20 h, dernier discours et Passion de Notre Seigneur. Vêpres. Ténèbres. lamentations de Jérémie. Lecture de la Passion.

Vendredi 5 avril : 11 heures, les Heures. 15 h, Passion et mort de Notre Seigneur. 19 h, ensevelissement de Notre Seigneur. Chants funèbres sur le tombeau.

Samedi 6 avril : 18 h, prophéties. Bénédiction des fonts baptismaux. Baptêmes. Confirmations. 21 h, bénédiction du feu nouveau. *Exultet.* Retour de l'Alleluia. Matines pascales. Divine liturgie pontificale. La messe est suivie des agapes dans la joie de la Résurrection.

Dimanche 7 avril : 11 h, laudes. Baptêmes. 11 h 30, messe du jour. 19 h, vêpres solennelles de Pâques.

EGLISE ST-EPHREM-DES-SYRIAQUES
17, rue des Carmes. 75005 Paris

Samedi 6 avril : 18 h 30, cérémonie de la paix pascale et messe solennelle de la Résurrection du Christ.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le Middle-West des années 80, la crise agricole, la lutte d'un couple. « Country, les moissons de la colère », encore un film sur l'Amérique paysanne. Spectaculaire, mais vraisemblable.

Country

RICHARD PEARCE FILME «LES MOISSONS DE LA COLÈRE»

AU titre original – *Country*, – on ajoute, en français, *les Moissons de la colère*, c'est plus dramatique, cela évoque *les Raisins de la colère* et, pourtant, même s'il s'agit de crise économique chez les agriculteurs américains, toute référence à John Ford – qui s'était, d'ailleurs, inspiré d'un roman de Steinbeck – doit être exclue, ainsi que toute comparaison avec les années 30 des *Saisons du cœur*, puisque Richard Pearce ne ranime pas, comme Robert Benton, le cinéma de cette époque.

Country, c'est le Middle-West des années 80. Le Midwest, autrement dit le centre névralgique de la crise agricole (*le Monde* du 2 février). Et voici une famille de fermiers, Gil Ivy (Sam Shepard), sa femme, Jewell (Jessica Lange), leurs trois enfants et Otis (Wilford Brimley), père de Jewell. On les voit, d'abord, aux prises avec un chargement de maïs renversé par une tornade et sous lequel Carlisle (Levi L. Knebel), le fils aîné, manque d'être étouffé. Cela fait penser à *la Rivière*, mais il n'y a pas d'inondation et cela dure moins longtemps. D'autres détails viendront ensuite (récoltes menacées, matériel et ferme mis en vente aux enchères) rappeler le film de Mark Rydell. Mais le scénario de William D. Wittliff a emmagasiné des informations, que la réalisation de Richard Pearce restitue avec le minimum de romanesque.

Le cinéma, américain surtout, c'est du spectacle, personne n'a garde de l'oublier. Pourtant, dans *Country*, tout est plus vraisemblable que dans *la Rivière*. Essentiellement parce que la lutte des Ivy pour garder leur petite exploitation n'est pas menée contre un ennemi agissant pour raisons personnelles. Comme bien d'autres fermiers, Gil a été encouragé à emprunter à long terme des sommes importantes à la Farmers Home Administration (FHA). Lorsqu'une mauvaise récolte l'oblige à solliciter un prêt supplémentaire pour s'en sortir, il se heurte non seulement à un refus, mais à une exigence administrative : le remboursement, d'ici un mois, de la totalité des prêts consentis. A l'agence de la ville où il est connu, un bureaucrate délégué par la FHA est venu faire appliquer un plan de restructuration financière, exigé par la crise agricole et l'ampleur de la dette. Un certain nombre d'exploitants sont portés sur une « liste noire ». C'est le cas de Gil Ivy.

Ainsi le film de Richard Pearce donne-t-il les raisons économiques et politiques que celui de Mark Rydell se contentait de suggérer. Un mode de vie, déjà précaire, risque de devenir misérable, parce


Sam Shepard et Jessica Lange.

que l'agriculture est déficitaire, que le gouvernement et les organisations financières prennent des mesures brutales : à partir de là, que faut-il faire ?

C'est justement la question à laquelle Gil Ivy ne peut pas répondre. Habitué à travailler, à serrer son budget, à s'appuyer sur un système qui lui fait défaut du jour au lendemain, cet homme perd pied. Sa force de travail est insuffisante, le mur d'argent auquel il se cogne le fait chuter. La colère, la boisson, le poussent à se retourner contre les siens, qui n'en peuvent mais. Jewell chasse alors son mari de la ferme. C'est elle qui va se battre, essayer de mobiliser tous les fermiers qui doivent connaître un sort semblable.

Parler d'écologie à propos de *Country*, c'est se lancer encore dans les utopies à la française sur la protection de la nature. La situation présentée dans le contexte américain est, même s'il s'agit de petites propriétés, de qualité de la vie, un désastre économique. Habitué à se battre contre les catastrophes naturelles, telle les tornades, Gil Ivy est totalement désarmé, aussi malheureux et peut-être plus qu'un chômeur de l'industrie. Richard Pearce le fait remarquablement comprendre, et là où Mel Gibson (*la Rivière*) restait un héros d'aventures, Sam Shepard, par son costume, ses manières, son jeu (il a, il est vrai, des origines rurales), est un vrai paysan.

L'autre aspect typiquement américain, c'est le rôle de la femme, représentant comme aux durs temps de la « conquête de l'Ouest » l'esprit pionnier. Il ne s'agit plus de gagner des terres en se battant au fusil. Attachée à la petite propriété cultivée, gardienne de la famille et de l'esprit moral du clan, la femme du fermier du Midwest prend carrément – pour lui redonner l'exemple et la force – la place de l'homme qui vient à faire défaut. Ce n'est pas un mince mérite de Richard Pearce que d'éviter, dans ce conflit, l'aspect moralisateur. Si émouvante qu'ait été Sissy Spacek (*la Rivière*) le bras coincé dans une machine ou menacée par l'inondation, Jessica Lange la surpasse en vérité.

Rien, pourtant, ne prédisposait l'interprète du *Facteur sonne toujours deux fois* et de *Frances* à cette composition de fermière du Midwest. On y croit pourtant, on ne cherche pas le visage de la vedette, et cela tient à la force de sa relation avec Shepard, à la solidité de la mise en scène et au choix général de l'interprétation. La fin du film, où la relation sentimentale familiale intervient dans l'obstruction de la vente aux enchères, trouve justement sa logique dans cet ensemble d'éléments.

Si les valeurs viriles et paternelles de Gil (qui a roué son fils de coups) font provisoirement défaut, Jewell a son propre père de son côté. Et son fils, qui, d'une certaine façon, l'aide à rendre à Gil sa dignité et sa place. Il n'y a plus en jeu patriarcat et matriarcat, mais un front commun contre un déraillement social dans le domaine agricole. *Country* est, à cet égard, d'une grande importance, et l'on est ému à la fois par l'humanité du récit cinématographique et par l'aspect contemporain de cette Amérique révélée.

Il ne faudrait pourtant pas que le « film paysan » américain devienne l'effet d'une mode, un genre reproduisant des situations et des personnages que le public aurait aimés mais dont il pourrait, vite, se lasser. Canal Plus diffuse ces temps-ci un téléfilm de Daniel Pétrie, *les Poupées de l'espoir*, drame d'une paysanne du Kentucky (cela commence en 1944) chargée d'enfants et transplantée dans l'« enfer » de la ville. Jane Fonda y a gagné l'Emmy Award de la meilleure interprétation féminine 1984.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Le mélodrame

SOURIRE POUR «LES DEUX ORPHELINES»

Où l'on voit comment de 1789 jusqu'à nos jours la vertu sait triompher de la ruse et comment le franc-jeu des acteurs emporte le plaisir.

Henriette

« *LES Deux Orphelines* », le mélodrame illustre de Dennery et Cormon, a été repris au mois de mars 1985 dans plusieurs villes du Nord, dont Maubeuge, Béthune, et sera joué en avril et mai à Lens, Seclin, Laon. La pièce a cent onze ans, et son titre continue de dire quelque chose à des spectateurs d'aujourd'hui qui viennent voir cela et qu'enchante la mise en scène de Jean-Louis Martin-Barbaz, directeur du Centre dramatique national du Nord-Pas-de-Calais.

Quiconque aime le théâtre et ses acteurs ne peut revoir un tel mélodrame sans ressentir une amertume. Car le mélodrame a été en France le seul théâtre tout à fait populaire. On se battait sur le boulevard pour arracher les billets. Toutes les classes de la société se côtoyaient dans les salles : soldats, aristocrates, ouvriers, enfants, meneurs politiques, commerçants, policiers, hauts et petits fonctionnaires, et, fait pas si courant, les « délinquants », anciens ou futurs habitués des prisons. Chacun avait sur le drame son point de vue, ce qui provoquait des remous pendant les représentations.

Depuis la Révolution de 1789 jusqu'à la fin du dix-neuvième, passant par le Directoire, l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, la Seconde République, Napoléon III, le mélodrame va de relance en relance, attisant ou modérant la fièvre politique. Sur les planches c'est comme une continuation, ou parfois un contre-feu, de ce qui s'est passé dans la rue. 1793, 1830, 1848, 1871, redressent au fur et à mesure les thèmes, les orientations. Les bâtiments des théâtres mêmes sont mêlés à l'histoire. Pendant la guerre de 1870, par exemple, le Théâtre de la Porte-Saint-Martin sert d'infirmerie, mais on continue les représentations. En 1871, il est incendié par les pétroleuses. Rebâti en 1873, c'est là que sont créées nos *Deux Orphelines* en 1874.

Pour trouver une « poussée » théâtrale aussi forte, avec un brassage de publics si prononcé, il faudrait presque remonter à Rome, au Colisée, où la ville entière, propriétaires et esclaves, généraux et prisonniers, l'empereur, se retrouvaient ensemble sur les travées et dans l'arène, regardant ou interprétant par exemple la prise d'un village en Gaule, un village breton : de vrais prisonniers de guerre étaient amenés sur le sable, et le public assistait à une vraie bataille, avec vrais meurtres, vrais viols, vrai incendie des demeures reconstituées. Bien sûr, nos mélodrames, à Paris, boulevard du Temple, n'allaient pas jusque-là, mais l'ingénuité du spectacle et la bonne foi du public y étaient.

Les Deux Orphelines est un mélodrame tout de même assez tardif. C'est la toute dernière période. Après la Commune, le genre diffuse vaguement des élans d'idées socialistes, tout en essayant de calmer les ultras. Des éléments essentiels du mélodrame classiques sont là : la jeune innocente victime d'un rapt, l'affreux traître (ici un marquis), une autre jeune innocente orpheline, et aveugle, volée et séquestrée par une abominable mégère, le bon ouvrier, le grand bourgeois profondément méchant (ici officier de police) mais qui s'amadouera au dernier acte, son épouse touchante qui a autrefois fauté et qui va retrouver sa fille abandonnée, un acte dans une prison (ici une prison de femmes qui partent pour le bagne), etc.

Crimes, malentendus, coups de théâtre, sont agencés avec une maestria sans défaut, comme dans tous les mélodrames, et l'allant formidable de la pièce tient aussi à ce que ce théâtre n'est pas un théâtre de *texte* : le dialogue file à toute vitesse, sans faire de style, il disparaît presque dans le feu de l'action. Ce qui compte, c'est le romanesque, les idées généreuses ou rusées, le spectaculaire, les coups de hasard, l'émotion.

Et puis, le mélodrame, c'était le délire tout puissant de l'acteur, la liberté d'expression d'une Marie Dorval, d'un Frédérick Lemaître, qui faisaient vibrer le spectateur presque à tu et à toi. L'acteur faisait, sur scène comme chez lui, les quatre cents coups. Tant qu'il jouait, on se croyait tout permis.

Tout cela, c'est fini, depuis presque cent ans, au théâtre. Nous jouons beaucoup les vieux classiques, et nous les jouons souvent d'une façon savante, érudite, élitiste. Les metteurs en scène soignent leur standing auprès des snobs, les acteurs se surveillent. Il y a très peu d'auteurs neufs, vivants, et, s'il y en a, ils se branchent peu sur l'actualité politique.

Ce mois d'avril 1985, le seul événement théâtral qui ranime jusqu'à un certain point le feu, l'enthousiasme, du temps du mélodrame, c'est le « *Roméo et Juliette* » de Mesguich, parce que les comédiens, jeunes pour la plupart, ne se gênent pas : dans les données d'un travail en vérité très consciencieux sur le drame de Shakespeare, ils s'expriment avec une désinvolture, un culot, une gaieté, des inventions, qui enthousiasment la salle.

Il semble que de notre temps ce soit l'art du cinéma qui ait tué la dimension « mélodrame » du théâtre. Quantité d'œuvres de cinéma, péplums, policiers, westerns, sont des transferts de mélodrames. Y compris des chefs-d'œuvre, comme ce *Folies de femmes*, de Stroheim, qui repasse actuellement à Paris, dans une copie d'ailleurs inqualifiable : l'image est une immonde bouillie, et une affreuse bande-son a été ajoutée, une cacophonie symphonique. Mais le film se devine quand même, et les éléments du mélodrame sont là, le traître, la jeune fille infirme, le grand bourgeois tête de Turc (c'est l'ambassadeur des Etats-Unis à Monte-Carlo), l'affreuse mégère-sorcière dans son antre, les faux-monnayeurs, l'incendie, tout, jusqu'à l'interprétation géniale délirante de l'acteur principal, Eric von Stroheim.

Dans les villes du Nord-Pas-de-Calais, où Jean-Louis Martin Barbaz promène *les Deux Orphelines*, les publics, séduits,


Louise

découvrent une pièce qui n'a pas vieilli, tant elle est bien construite et menée, mais qui a changé de visage. Elle ne donne plus la chair de poule, elle ne remue plus les fibres socialistes. Elle fait rire beaucoup. Elle est comme un conte à la fois féerique et social, qui file à toute vitesse. La mise en scène de Martin Barbaz est très enlevée. Les toiles peintes de Pierre-Yves Leprince sont belles. Les acteurs, Monique Mélinand, Laurence Cortadellas, Frédéric Vandendriessche, Maïté Ménager, Bernard Jousset, Yves Mahieu, André Lourdelle, Catherine Corringer et leurs camarades y vont franc jeu.

MICHEL COURNOT.

★ Centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais, renseignements à Béthune, tél. : (21) 01-52-39.

Comédie-Française

Comment vit-on dans la grande maison ? Les administrateurs se succèdent, à chacun sa crise. La troupe a trois cents ans.

Le contrat de Jean-Pierre Vincent, administrateur de la Comédie-Française, prend fin en 1986. L'importance du personnage et de sa responsabilité fait que dès à présent se pose la question de son renouvellement ou de sa succession. En arrivant, Jean-Pierre Vincent déclarait vouloir une « évolution sans révolution ». Sans conteste, il a donné à la maison une image de mouvement.

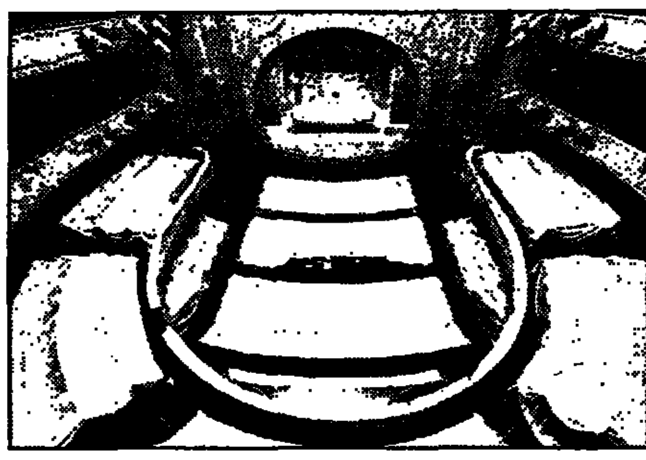
ET SI ON EN PARLAIT ?

par JEAN-PIERRE VINCENT

ON peut rêver d'une période plus facile pour être administrateur de la Comédie-Française. Et pas seulement pour être administrateur... Comme le disait avec humour Denise Gence : « *La Comédie-Française cherche comédiens kamikazes pour période électorale* » ; j'ajouterai : « *et pour fin de siècle* ». Mais j'ai rencontré des kamikazes heureux...

De toute façon, dans la vie de cette troupe ambitieuse et fière, depuis plus de trois cents ans, les périodes de calme n'ont pas été légion. Et vers la Comédie-Française. Il s'y passe quelque chose ; chez nous, on ne se rend pas assez compte de ce phénomène. Pourtant le public semble aujourd'hui ressentir ce nouvel enjeu du théâtre.

Mais il m'intéresse davantage de penser au futur que de faire les comptes (par ailleurs bons) du présent. Ce futur doit être provoqué par l'administrateur, mais il est aussi l'affaire de la troupe, c'est-à-dire d'abord des sociétaires. On ne peut rêver une « grande époque » de la Comédie-Française si la troupe n'est pas en état d'appeler puis d'assi-



l'on ne sait pas comment il pourrait en être autrement dans un art qui doit regrouper tant de sensibilités, préserver son contact avec le (grand) public et se tendre toujours vers l'avenir.

Mais enfin, il s'est passé pas mal de choses au Français depuis un an et demi. On a vu des spectacles parfois fort rares, des acteurs anciens et nouveaux révéler des dispositions imprévues, des textes surprenants, etc. N'ayant pas de tendance personnelle à l'autosatisfaction, je n'ai pas à établir de palmarès. Mais tout le monde le sent : ça bouge, sans faire verser le navire. Au milieu de ceux qui pensent qu'on en fait trop et de ceux qui pensent qu'on n'en fait pas assez, de ceux qui pensent que je ne suis pas digne de cette maison et de ceux qui pensent l'inverse, nous travaillons pour chaque jour et pour un avenir plus lointain.

Quand on parle, comme je le fais beaucoup, avec des collègues ou des journalistes européens, on constate avec quel intérêt ils tournent leurs regards aujourd'hui vers la France, vers Paris, et aussi miler les éléments de nouveauté nécessaires à son avancée : textes, acteurs, mises en scène et rapports avec les autres arts. Le nouveau, dit-on, apparaît toujours sous la forme du malheur, en tout cas du difficile, du problématique, de la négation du confort présent. Cela constitue un obstacle pour toute société.

Ici, l'administrateur doit conforter au maximum la troupe existante, l'amener à révéler encore mieux un potentiel individuel et collectif dont elle n'est pas toujours consciente, la mettre en contact avec les éléments extérieurs qui viendront l'enrichir.

Je considère que mon travail nécessaire aujourd'hui est de mettre en présence cette troupe que j'ai choisi d'animer et ce que je peux connaître de meilleur et de plus prometteur dans la vie théâtrale française et européenne. C'est facile à dire, c'est même facile à penser. Ce n'est pas si facile à faire. Mais quand on y parvient, ça fait plaisir à bien des gens.

Moi, ça va. Et vous ?...

ILS JOUENT ENSEMBLE

« *ON peut dire de chaque artiste de la Comédie-Française ce qu'on veut, mais quand j'ai besoin d'une troupe, je ne la trouve que là* », disait Alexandre Dumas fils. Cette troupe, c'est la Société des comédiens-français. Trois cents ans d'histoire, des statuts originaux, deux mille huit cents pièces inscrites à son répertoire. Une légende, une tradition, une référence certainement, un rêve pour beaucoup. Trente pensionnaires qui sont des stagiaires, trente-quatre sociétaires (dix-huit femmes et seize homme) et tous ceux dont on parle rarement : les techniciens, les décorateurs, les artisans qui, sous les toits de la Maison, confectionnent les costumes. Quatre cents personnes cohabitent, au service du théâtre, avec ce que cela peut représenter de difficultés mais aussi de connivences ; de ces liens qui se créent et se défont à chaque spectacle.

Famille, congrégation, état d'esprit, concurrence. La conception est différente selon qu'on s'adresse à un pensionnaire et à un sociétaire.

Les premiers sont de passage. Engagés pour un an, ils ne comptent pas encore avec le temps, qui est un élément capital dans la vie des seconds. Pour Jean-Yves Dubois, pensionnaire depuis juillet dernier, la troupe de la



Claude Mathieu

Comédie-Française est avant tout un outil de travail. Une succession de spectacles avec des professionnels, les plus grands parfois. Claude Mathieu, sociétaire depuis un an, se souvient de ses premières années de pensionnariat. « *Je sortais du Conservatoire où l'on propose ses scènes, ses mises en scène parfois. Ici, le travail était très différent. Je me sentais perdue, isolée. Aujourd'hui, je pense qu'il faut avoir de l'humour et protéger son individualité par rapport à la troupe. La solidarité qui existe n'entraîne pas forcément qu'on adhère à tout.* »

Depuis l'administration de Pierre Dux, si les pensionnaires ne sont pas devenus sociétaires au bout de dix ans, ils doivent se retirer. Cette menace est pénible à supporter et, pour certains, avoir sacrifié tant de choses à cette maison sans rien en échange est inacceptable, un drame souvent mal vécu, qui débouche sur beaucoup d'amertume et de rancœurs.

Les sociétaires ont un contrat de dix ans renouvelable tous les cinq ans. Pour eux, le temps a une autre dimension. « *Nous savons que nous allons passer de nombreuses années ensemble*, dit Christine Fersen. *C'est pourquoi il règne entre nous une forme de courtoisie, de respect et d'égard.* »

Pour cette comédienne qui, en juillet prochain, fêtera ses vingt ans de Comédie-Française, la troupe n'existe vraiment que dans le travail. « *Quand le rideau se lève, nous sommes tous ensemble. Mais cette troupe n'est pas uniquement composée de gens de théâtre. Il y en a qui sont là comme des fonctionnaires. Il existe, de par le développement de l'administration, sensible depuis 1968, un désinvestissement incompatible avec l'artisanat théâtral.* » Françoise Seigner reprend cette idée en disant avec le sourire : « *Bientôt, on supprimera des loges pour en faire des bureaux.* »

Parmi les sociétaires, certains jouent peu ou pas du tout. Est-ce une question de mode, de personnalité, d'affinités, d'inimitié ? Personne ne l'explique, tout le monde le constate. Denise Gence parle de « *jachère, de moments sabbatiques qui ne doivent pas faire reculer. Ce n'est pas déchoir de ne dire que quelques lignes dans un spectacle* ». Mais Richard Fontana – qui joue en alternance Titus dans *Bérénice* et Néron dans *la Mort de Sénèque* – conçoit mal cette mise à l'écart. « *La programmation doit être faite en fonction de l'emploi de la troupe. C'est le devoir de l'administrateur de faire jouer tout le monde. Avant d'engager qui que ce soit, il doit s'assurer que personne dans la troupe n'est susceptible d'interpréter le rôle.* »

Quinze nouveaux pensionnaires sont arrivés à la Comédie-Française depuis le début de l'administration de Jean-Pierre Vincent. Certains pensent que ce recrutement s'est fait en dépit du bon sens et trop brusquement.

LES HORIZONS ÉLARGIS

Il semble aussi qu'on n'entre plus à la Comédie-Française comme autrefois. Les esprits ont changé, les habitudes également. Les administrateurs ont cessé de choisir parmi les premiers prix de Conservatoire leurs nouveaux pensionnaires. L'horizon du recrutement s'est élargi mais surtout, les jeunes comédiens n'imaginent plus qu'ils vont passer une grande partie de leur vie dans la Maison. Le cinéma, la télévision, le fait qu'ils n'ont pas le droit de se produire sur une autre scène parisienne (sauf s'il s'agit d'un théâtre national), interdisent aujourd'hui le sacrifice de toute une carrière, surtout quand celle-ci, à part quelques cas de vedettariat, est rarement personnelle.

« *Notre carrière se fait à l'intérieur d'un microcosme* », dit Guy Michel. C'est ainsi que peuvent s'expliquer de nombreux départs. « *Il y a parfois peu de satisfaction personnelle par rapport au sacrifice professionnel* » constate Françoise Seigner, qui ajoute : « *Autrefois, on s'engageait pour vingt ans. La Comédie-Française représentait un capital de vie et de travail qui assurait la pérennité de la maison.* » Ce qui fait dire à Jean-Yves Dubois, quand on lui parle de cette époque : « *C'était devenu un sarcophage !* »

Pour Claude Mathieu, « *la Comédie-Française ne représente plus le théâtre français mais c'est ici que je fais le plus justement mon travail* ». Et pour Richard Fontana : « *C'est ici que j'ai le plus de chance de travailler avec un grand nombre de metteurs en scène, qu'ils soient français ou étrangers.* »

« *Le danger*, dit Denise Gence, *est de se laisser enfermer. C'est facile d'admirer les choses consacrées, mais il faut refuser l'idée d'une ligne continue, qui n'existe pas dans la création.* »

La création. Ce mot revient sans cesse. Tout le monde réclame des créations, « *parce que la Comédie-Française a créé deux mille pièces depuis le début de son histoire* », disent certains. « *Car nous devons interpréter des auteurs contemporains* », argumentent les autres. Mais Jean-Luc Boutté est le seul à se demander si les auteurs existent vraiment.

Pour remplacer les créations, il existe un biais : celui des mises en scène. « *Il faut « électrochoquer » les pièces du répertoire* », déclare Jean-Yves Dubois. « *On peut reprendre* le Tartuffe *avec un regard nouveau*, lui répond plus calmement Jean-Luc Boutté. *Pierre Dux et Jacques Toja, même si leur travail était contestable, ont travaillé dans ce sens en faisant appel à des metteurs en scène comme Marcel Maréchal, Vitez, Lavelli, Strehler.* »

A cela, certains éléments de la troupe répliquent que les mises en scène extérieures ne sont que des copies de ce qui se passe dans les autres théâtres parisiens. La Comédie-Française, selon eux, perd alors son individualité, son originalité, son label, au profit d'une mode.

Si le mot création est présent dans toutes les discussions, il est généralement associé à celui d'alternance. Les comédiens pensent que ce principe doit être préservé. Non seulement pour les acteurs (« *C'est tous les soirs une générale* », dit Guy Michel), mais aussi pour les promesses d'aération, de renouvellement qu'elle implique. L'alternance, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, ne donne pas satisfaction à la troupe. « *L'idéal serait de pouvoir monter neuf spectacles différents par semaine. C'est impossible pour des raisons bassement matérielles* », dit Jean-Luc Boutté. Les décors – que, en général, les comédiens trouvent laids, – les horaires de travail, les répétitions qui ont lieu salle Richelieu, empêchent une plus grande souplesse.

Surtout, il faudrait une autre salle. Le souhait est unanime. C'est même un des rares éléments sur lesquels toute la troupe se retrouve. Un projet est actuellement en cours afin d'installer une deuxième salle de cinq cents places sous la pyramide du Louvre. Certains vont plus loin et pensent qu'il serait bon de déménager. Jean-Yves Dubois admire la salle Richelieu mais il la trouve démodée. Trop de servitudes découlent de la disposition à l'italienne où l'acoustique n'est pas parfaite. Jean-Luc Boutté, lui, rêve d'un grand complexe où la Comédie-Française regrouperait ses ateliers, tous ses trésors, disposerait de deux salles, et même de trois, afin de permettre à toute la troupe de s'exprimer au mieux.



Denise Gence

LE PASSÉ ET LE POUVOIR

Autrefois, les administrateurs, des gestionnaires, s'appelaient les commissaires du gouvernement. A partir du moment où il y a eu en France un ministre de la culture, ils ont été choisis de préférence parmi la troupe. Jean-Pierre Vincent, depuis le 1er août 1983, a rompu avec cette tradition. Or il semble que pour bien connaître la Comédie-Française, pour bien la diriger, une sorte de quête initiatique soit nécessaire. C'est, en tout cas, l'avis d'une partie de la troupe qui reconnaît en Jean-Pierre Vincent l'homme de théâtre, mais s'inquiète de sa méconnaissance des rouages et des subtilités de la maison. En revanche, le fait qu'il soit également metteur en scène semble être un atout. « *Il a vécu l'expérience du plateau*, dit Christine Fersen. *Il est plus sensible à certains problèmes réels qui se posent aux comédiens.* »

Si certains pensent que cette autorité pourrait être « *moins pesante et plus présente* », le pouvoir lui-même de l'administrateur n'est pas remis en cause. « *Il faut quelqu'un pour diriger la troupe* », dit Denise Gence qui a connu huit administrateurs, « *donc huit crises* ». Seulement, ce pouvoir pourrait être partagé. Le conseil d'administration constitué de dix membres (l'administrateur qui désigne



Jean-Luc Boutté

trois titulaires et un suppléant, le doyen et quatre comédiens élus par l'ensemble des sociétaires) n'a qu'un pouvoir consultatif. Il participe à l'élection des nouveaux sociétaires, mais c'est l'administrateur qui décide de la programmation. Quand on demande aux comédiens ce qu'ils feraient s'ils étaient administrateurs, ils répondent qu'il faudrait « *mettre au point une politique culturelle qui ne soit pas du coup par coup* ».

Enfin, si d'autres n'ont pas de programme (le pouvoir est incompatible avec le métier de comédien), tous constatent que les richesses de la maison sont exceptionnelles mais mal utilisées. « *Il ne faut pas se voiler la face*, dit Jean-Luc Boutté. *L'image de la Comédie-Française aujourd'hui n'est pas satisfaisante. Les projets manquent d'ambition. On ne cherche plus à surprendre. Les murs, ici, ont une telle histoire qu'ils endorment et anesthésient l'imagination.* »

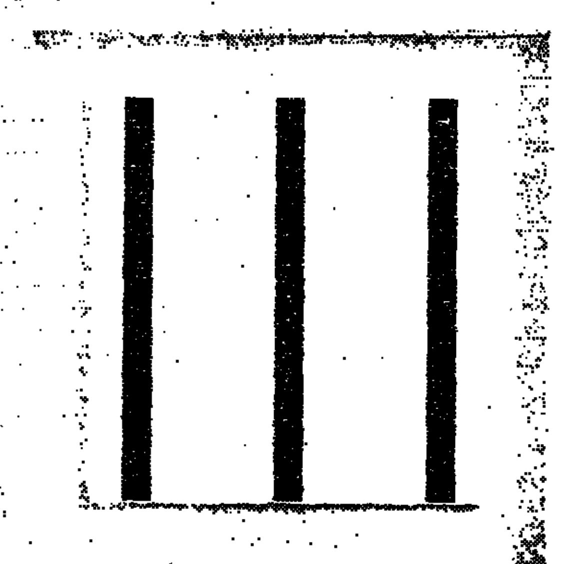
Il n'empêche que la Comédie-Française n'est pas un musée du théâtre. La troupe, les quatre cents personnes qui s'y retrouvent quotidiennement, luttent pour que ce théâtre soit le premier de France. Et, comme le dit Christine Fersen, « *cela implique de nombreux devoirs* ». Si l'administrateur – comme tout homme de pouvoir – cristallise sur sa personne des rancœurs et des inimitiés, il y a de la part de chacun une volonté de bien faire, un perfectionnisme qui se retrouve à chaque échelon. Tous parlent de la maison. Et ils ont tous le sentiment de faire partie d'une troupe exceptionnelle. Celle de la Comédie-Française.

CAROLINE DE BARONCELLI.

Jean-Pierre Raynaud

A L'ARC, LE GRAND SOMMEIL

Un artiste qui évolue dans les parenthèses du blanc, à l'écart des modes, et prend le risque de casser son image de marque : celle du « carreleur de l'art ».



L'A-T-ON réellement vue, ou bien l'a-t-on rêvée cette enfilade de lits implacablement blancs que Jean-Pierre Raynaud présente dans la partie droite de la grande salle de l'ARC ? Au sortir de l'exposition, on ne sait plus très bien, tant cette œuvre défie le monde physique et la réalité de l'objet-lit, vingt-quatre fois répété dans l'espace, vingt-quatre fois mis en suspens sous un tableau de bandes verticales blanches et noires accroché à la tête, sur le mur, comme une fenêtre vingt-quatre fois niée.

On n'échappe pas à l'épreuve du blanc, à l'effet déstabilisant né de la relation entre le tableau et le lit réduit à sa plus simple version. Une épure de lit aux montants de métal courbé, au matelas enveloppé d'une couverture blanche elle aussi, sans pli, sans empreinte, sans trace de corps, vide de présence. Un lieu de repli, d'oubli, de solitude, de repos mental, d'absence.

Un lit d'un modèle banal, qui a pourtant dû être fabriqué sur mesure, les dimensions standard ne convenaient pas : *« Quatre-vingts centimètres, cela faisait lit d'enfant, je ne m'adresse pas à des enfants,* dit Jean-Pierre Raynaud ; *90 centimètres : on peut déjà s'y mettre à deux.* » Il a arrêté la largeur à 86, la dimension juste. L'arbitraire d'un artiste exigeant qui sait qu'une ligne doit être placée là et pas ailleurs.

A la clé de ces calculs, de cette appropriation froide de matériel d'usage courant, il y a l'ampleur du choc visuel, voulu très fort, pour rompre les amarres, ancrer le silence – Raynaud parle d'un *« silence d'après la bombe »*, – un silence prolongé comme un accord tenu à l'infini, qui envahit cet « après » de douceur révélée, hors mémoire, ce grand refuge a-temporel.

La première réaction est sans doute de rejet. Rejet de l'image violée du lit arraché à son périmètre d'intimité ; rejet de ce qui touche l'homme dans ses derniers retranchements ; de ce qui se situe à la charnière de toutes les angoisses, de toutes les peurs qui saisissent au moment précis du passage de la veille au sommeil, de la vie à la mort ; de cette mort-hôpital terrifiante, anonyme et généralisée, offerte en échange de la douleur anesthésiée. Refus encore du souvenir de ce sommeil d'écolier dans les dortoirs de l'enfance. Ici, le zéro n'est pas de conduite, n'a rien à voir avec le défoulement, les bagarres d'oreillers et les nuages de plumes, rien non plus avec les débordements licencieux que l'iconographie du lit évoque le plus souvent. On est plus près de la couche du gisant, de la tombe.

Avec ce chic qu'il a pour retourner les propos et faire d'une quantité vulgaire de la qualité rare, pour transformer du poids et du concret en non-matière, en abstraction, Raynaud prend le lit comme assise de manifestation du blanc, de la non-couleur, du vide, de la pureté, de l'absolu.

Manifeste, c'est le titre de l'œuvre, une œuvre de transition dans tous les sens du terme. Raynaud la présente en effet comme une pièce de rupture avec sa culture de la céramique blanche, ces carreaux jointés de noir dont il a pendant dix ans et plus organisé la croissance artificielle sur les murs de sa propre maison – où il vit toujours, attentif à sa solitude comme à la floraison de ses deux pots d'orchidées charnelles et à la mini-vie de son bonzaï, – avant de les multiplier en tableaux, en objets de mobilier, en stèles, en espaces purgatoires et de reconnaissance. Un des derniers en date était l'espace qui introduisait à l'exposition de la collection des Ménil, au Grand Palais, l'année dernière.

Avec ces lits de l'ARC auxquels l'artiste a ajouté quelques œuvres anciennes et récentes, comme les tableaux-jauges (pour observer la montée du blanc) et *l'Espace O* réalisé pour la première fois en 1974; avec l'exposition de la galerie Gilbert Brownstone (1), Raynaud est tout simplement en train de montrer comment il fait exploser de l'intérieur son langage et son image de « carreleur de l'art ». Il défait la grille, écarte les joints noirs, reporte les lignes verticales directement sur le mur (et tend les lits à l'horizontale), il met à nu le ciment qui sous-tend la surface (morceaux récupérés de la démolition de l'espace du Grand Palais).

Quelque part dans ce ciment il a noyé un minuscule pot de fleurs rouge (sans fleur), l'objet-symbole de sa création, de sa naissance à l'art dans les années 60, quand l'artiste trancha dans sa vie, chassa le naturel, mit le passionnel en réserve pour mieux tenir et nourrir son propos de créateur.

Un propos difficile, dans la lignée des quêtes impossibles, des purs et des métaphysiciens. A situer quelque part entre Yves Klein et Mondrian, les deux références de base de Jean-Pierre Raynaud l'horticulteur – il est diplômé – qui a fait son choix, n'y revient pas, et se déplace à l'intérieur de son œuvre à grands coups d'intuition sensible.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ **ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 24 avril.**

(1) Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles, jusqu'au 13 avril.

Café Costes

LA MODE S'Y RETROUVE

Place des Innocents, à Paris, le Café Costes a été « pensé » par le designer Philippe Starck. Apogée du décor, succès foudroyant.

LA place des Innocents a vécu voici peu un double événement. La fermeture de la Brasserie des Innocents, dont le décor rétro, façon 1900, n'avait pu malgré sa vaillance faire oublier la cuisine. On y solde maintenant du linge de maison, des draps, des serviettes, des nappes. Et l'ouverture, tout à côté, du Café Costes. Le Café Costes, à l'angle de la rue Saint-Denis, a pris la place d'un établissement du même type, la fontaine des Innocents, dont la décoration était d'une fulgurante banalité, de cette race hybride, standardisée, industrialisée, qui, depuis quinze ans, associe tous les poncifs pour n'en risquer aucun : 1900 (encore), pub anglais, Formica 1950, Empire, éclairage 1965, etc.

C'est à Philippe Starck, un des designers de l'Élysée, que Jean-Louis Costes, sachant précisément ce qu'il voulait, a demandé d'étudier l'allure de cet espace relativement modeste, malgré ses deux étages. Le succès a été foudroyant, rassemblant le ban et l'arrière-ban des mouvements de mode qui s'expriment au Halles : seconds assistants sur une vidéo, mannequins et futurs mannequins, apprentis photographes, inactifs, couche-tard, minets, new-waves ou *fun*, pour reprendre, approximativement, les derniers avatars des *Mouvements de mode expliqués aux parents*, le si joli livre des éditions Laffont (1).

L'esprit *fun*, *« c'est celui qui choisit de s'exprimer sur le mode majeur, le* more is better, *le « plus il y en a, mieux c'est »*, explique le même ouvrage, inversant pour sa démonstration le fameux *« less is more »* de Mies Van der Rohe (le moins c'est le plus, selon la détestable traduction usuelle). Il n'est pas indifférent qu'un livre consacré aux évolutions vestimentaires emprunte ainsi une référence de l'architecture. De même, il est frappant de voir combien l'architecture du Café Costes (ne serait-elle que d'intérieur), se plie docilement au souffle de la mode dans sa version la plus *fun* : elle accumule en effet les signes et les monte en épingle de la manière la plus spectaculaire qui soit. Mais il est vrai que tout cela est fait avec le plus grand soin. Sur ce point, Mies Van der Rohe aurait tout lieu d'être satisfait, lui qui rappelait aussi : *« Dieu est dans les détails. »*

Le café, voué à la mode, est un pur lieu de représentation. L'espace, parfaitement symétrique, est tourné vers un escalier central, tout vert, et qui, faussant la perspective, se fait plus grand qu'il n'est. Comme au Casino de Paris. Il conduit à une mezzanine, qui est, à dire vrai, plutôt un balcon. En haut de l'escalier, une énorme horloge fait semblant d'attirer les regards, qui se portent en fait vers qui monte, descend, ou encore stationne dans cette avant-scène constituée par le centre et par l'entrée du café.

L'éclairage est ingénieux, le goût est fort italien, ou italien de New-York, le vocabulaire décoratif est hétéroclite. Mais il donne toutes les apparences d'un style cohérent, ce qu'on n'avait plus vu depuis les années 50 (formule pauvre), et même depuis les années 30 (si l'on cherche une formule aussi riche). Il est ainsi probable que le Café Costes fera des émules.

En réalité, le style n'est pas nouveau, bien sûr. Il emprunte sa manière à ce courant architectural assez large et informe qu'on appelle « post-modernisme », et dont le principe général est un retour au décor, serait-ce ironiquement. On s'en rendra compte en allant visiter, au Centre Pompidou tout proche, l'exposition « Nouveaux plaisirs d'architecture » (2), qui nous vient du nouveau musée d'architecture de Francfort, en Allemagne. Elle entend, et y parvient assez bien, montrer *« les pluralismes de la création en Europe et aux États-Unis depuis 1968 »*. Toutes les tendances y sont en effet représentées, mais une manie, une obsession commune paraît bien se dégager : l'escalier. L'escalier sous toutes ses formes, et assez souvent l'escalier inutile, juste comme ça, pour le plaisir. Comme celui, généreusement salué par le catalogue de l'exposition, du Café Costes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

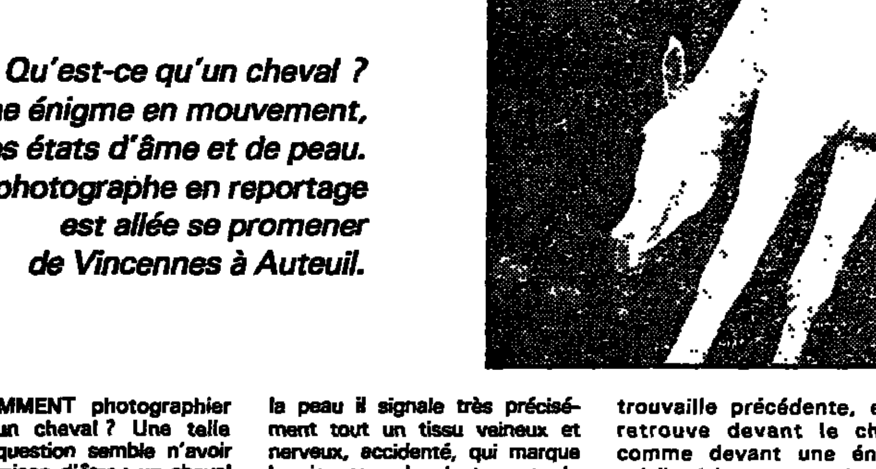
(1) *Les Mouvements de mode*, par H. Obalk, A. Soral, A. Pasche, éd. Robert Laffont, 98 francs.

(2) Centre de création industrielle (Centre Georges-Pompidou), jusqu'au 22 avril. Catalogue : 125 francs.

Chevaux

PHOTOS D'AGNÈS BONNOT

Qu'est-ce qu'un cheval ? Une énigme en mouvement, des états d'âme et de peau. La photographe en reportage est allée se promener de Vincennes à Auteuil.



COMMENT photographier un cheval ? Une telle question semble n'avoir pas sa raison d'être ; un cheval est un cheval, n'est-ce pas, et un appareil photo un appareil photo. Pourtant Agnès Bonnot nous démontre qu'une telle question n'est pas si évidente, qu'elle mérite même d'être posée intensément. C'est qu'on peut photographier un cheval de trente-six façons. Ou plus exactement de quarante et une façons : les quarante et un portraits de chevaux rassemblés dans un petit livre superbe sorti aux éditions Hazan.

Chargée d'illustrer les chroniques hippiques du journal *Libération*, Agnès Bonnot est allée œuvrer sur les hippodromes de Vincennes ou d'Auteuil. Ses photos, une fois sorties de la presse, devenues autre chose que des images percutantes et parfaitement reproduites, nous apprennent des choses troublantes : que le corps d'un cheval peut se lire de diverses manières, de bas en haut, à l'envers, tout ou partie, qu'il est un incroyable terrain visuel émotionnel. Le flash montre du cheval quelque chose d'un peu fou, de survolté, d'électrique : il donne aux muscles d'autres ondulations, il hérisse l'œil, sur la peau il signale très précisément tout un tissu veineux et nerveux, accidenté, qui marque le grignotage des dents contre la tique ou le chemin d'une vermine qui l'a scarifiée, tonse et gale, bain de sueur et de peur.

Ce sont des exercices d'approche d'une forme inapprivoisable. Le cheval se transforme en ligne de crête, en machine batteuse, en skin-head, en statue, en fantôme, en galopin, en viande, en trouillard, en bouffon, en esclave, en pin-up, en phallus, en peinture moderne. Portraits à la fois anatomiques, psychologiques, dynamiques ou statiques, hypernets ou hyper-brouillés. Plus difficile à capturer que cette vapeur légèrement odorante qui se met à ruisseler des flancs à l'issue d'une course, Agnès Bonnot parvient à faire l'image d'un hennissement. Elle désigne des rapports terribles entre la beauté d'une robe et la saleté de la gadoue dont elle doit s'éclabousser ; entre la main ou le pied nerveux qui soumet le cheval et le mouvement d'abdication gracile et douloureux, dansant, qui lui répond ou lui résiste.

Pour chaque photo, Agnès Bonnot semble avoir oublié la trouvaille précédente, et se retrouve devant le cheval comme devant une énigme qu'elle doit repercer, cherchant par le cadre et la distance le moyen de la raisonner ou de l'amplifier, de la décupler comme énigme jusqu'à ce que le cheval ne soit plus qu'un seul objet de vision et de mystère. A force de n'avoir pas de système, Agnès Bonnot en définit un, une sorte de prise de vue physique qui réagit aux forces en mouvement, qui sont comme des états d'âme du cheval, ou de défaite de l'âme, et comme des états d'âme de sa peau.

Puisqu'elle a si bien accompli – en lui apportant un sceau si nouveau et si puissant – sa tâche de photographe des chevaux, il faut bien sûr qu'Agnès Bonnot se donne à un autre exercice, en offrant son talent de chercheuse à d'autres sujets, têtes humaines ou maisons, qui n'attendent qu'elle pour qu'on leur prête attention hors des cadres battus.

HERVÉ GUIBERT.

★ Editions Hazan, 98 F. Exposition à la Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice, Paris (6e). Jusqu'au 19 avril.

Sélection

CINÉMA

Johan Van Der Keuken au Studio 43

Deux films inédits du Hollandais poète, qui n'est documentariste que pour mieux montrer la résistance de l'univers. Ce qu'il prend dans ses filets ? Les marques du temps, le souvenir sonore des mots suspendus dans la lumière (*les Vacances du cinéaste*, 1974), les pièges de l'espace, les vacances de la perception, le désincarnation des images par la musique (*le Temps*, 1984). — Cl.D.

ET AUSSI : ***Partir. Revenir,*** **de Claude Lelouch (symphonie pour une caméra et une morale).** ***Le Baiser de Tosca,*** **de Daniel Schmid (les voix sont éternelles).** ***Louise, l'insoumise,*** **de Charlotte Silvera (une petite fille à l'heure de la décolonisation).** ***La Ronde de l'aube,*** **de Douglas Sirk (les pylônes selon Faulkner).**

THÉATRE

La Musica au Rond-Point

Ils viennent de divorcer. C'est un instant qui, dans l'espace d'une vie, marque l'échec, le fin d'une histoire avec tout ce que cela comporte de souvenirs, de regrets, de remords. Ils se retrouvent dans le hall d'un hôtel de province. Ils se parlent, racontent, s'avouent leur amour tel qu'il était, tel qu'il est ce soir-là. Amour douloureux, amour introverti.

La Musica, de Marguerite Duras, c'est le chant tardif de deux cœurs qui ne se sont pas compris. Miou-Miou et Sami Frey, dans le décor de Roberto Plate, vivent cette dernière nuit comme l'on vit une première rencontre : sans oser se toucher. La boucle de leur existence commune se referme lentement sur eux. — C. Ba.

MUSIQUE

Festivals de Pâques

Avec le printemps renaissent les appels des festivals de musique aux quatre coins de la France. C'est d'abord EVIAN et l'opulence de sa nature, les prairies toutes neuves entre le lac Léman et les montagnes enneigées, qu'offre le dixième Festival des Jeunes musiciens sans frontières, avec l'Orchestre de chambre de l'Europe, l'Orchestre français des jeunes, la Philharmonie de chambre polonaise, et le passionnant concours de quatuors à cordes, qui a déjà révélé tant d'excellents ensembles.

Mstislav Rostropovitch en sera le président et l'une des grandes attractions, avec le Quatuor Talich, Claudio Arrau, Kenneth Gilbert, Olivier Charlier, Paul Badura-Skoda, et bien d'autres (du 4 au 13 avril ; rens. : Royal Club Evian ; tél. : (50) 75-03-78).

Au bord de la Méditerranée, dans la cité phocéenne de CAP-D'AGDE, Mozart sera à l'honneur pendant quatre jours, avec The Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, Gabriel Bacquier et le Concert Arban, huit films et une exposition sur Mozart et la franc-maçonnerie (du 4 au 17 avril ; rens. : (67) 26-38-58).

Et à LOURDES, pendant la Semaine sainte, le Festival « Musique et art sacré » propose, sous la direction de Kurt Redel, le *Magnificat* de Bach, *Judas Macchabée* de Haendel, le *Te Deum* de Penderecki, *la Création* de Haydn et la *9e Symphonie* de Beethoven (du 7 au 14 avril ; rens. : (62) 94-15-64).

A PARIS, Radio-France nous promet la découverte d'un chef finlandais que l'on dit exceptionnel, Esa Pekka Salonen, qui dirigera l'Orchestre national dans *Pulcinella*, de Stravinski, le *Concerto* de Sibelius, avec le grand violoniste Salvatore Accardo, et les *Variations sur un thème de Mozart* de Reger (Champs-Elysées, le 3 avril). — J. L.

DANSE

Rencontres de Pont-à-Mousson

Chaque printemps à Pâques, l'ancienne abbaye des Prémontrés à Pont-à-Mousson prend un air de fête. Pour la onzième fois, des rencontres chorégraphiques y sont organisées ; une initiative d'autant plus appréciée que c'est la seule occasion offerte aux habitants de la région de Metz-Nancy pour se faire une idée de l'évolution de la danse. Ils pourront voir un nouveau ballet de Kilina Crémona et Roger Meguin (une compagnie de tendance Cunningham) le 6 avril, *Avis de vent d'ouest,* par la Compagnie Odile Duboc (la transposition poétique de l'univers quotidien), le 10 avril, et une création de Claude Brumachon (le look de la jeune vague), le 13 avril. — M. M.

ET AUSSI : ***Roméo et Juliette*** **(version fleurove), dansé au Palais des congrès par l'Opéra, le Ballet du XXe siècle au TMP (*Notre Faust*, de Béjart), le BUTO à l'Espace Kiron.**

EXPOSITIONS

Piet Mondrian à la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence

Mondrian avant Mondrian, Mondrian en train de devenir Mondrian. Un peintre héritier de la tradition du paysage hollandais, qui broie du vert, de la lumière, de l'arbre, reconstruit, régularise les formes de la nature, les plie peu à peu au plan du tableau, organise un nouvel espace. En quarante-cinq œuvres venues du Gemeentemuseum de La Haye, qui permettent de suivre ce moment historique, celui du grand passage de la figuration à l'abstraction. — G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

∴

LES IMMATÉRIAUX. Jusqu'au 15 juillet.

MNAM

L'INSTRUMENTARIUM DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 6 avril.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

LES GRANDS PRIX AUTOMOBILES. Photographies de B. Bakalian. Jusqu'au 8 avril.

FERNANDO PESSOA, poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai.

AUJOURD'HUI ONTARIO DANSE, photographies de C. von Tiedeman, petit foyer. Jusqu'au 29 avril.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au au 10 juin.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F. Jusqu'au 22 avril.

ÉDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Du 5 avril au 30 juin.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi (ouverte le 8 avril), de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 mai.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 juin.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. Etat actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - NIELE TORONI. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 24 avril.

PATRICK LEFÈVRE. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 5 mai.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 15 avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 juin.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 juin.

PIVOINES DE CHINE. Photographies-tableaux de Sir Peter Smithers. Quelques pivoines dans l'art chinois. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 avril.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

SILLAGES POLYNÉSIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

LE FACTEUR ET LE COURRIER. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

Centres culturels

LIPSI — GEORGES NOEL. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

ARCHITECTURES DE LA RÉUTILISATION. Un projet pour la ville. CNMH, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mai.

J. CHARDON, bronzier d'art, et les ateliers de moulage du musée du Louvre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). Jusqu'au 28 avril.

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

VIRGINIO FERRARI. Sculptures et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

VU DES COULISSES. Instants dérobés. Opéras 1984. Opéra, rue Scribe (266-50-22). Tlj, de 11 h à 16 h 30. Jusqu'au 19 mai.

VAN DEN BROEK — DANIELS — FORTUYN/O'BRIEN — SMITS — VISCH. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

ULF TROTZIG. — LEIF TJERNED. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

REGARDS SUR L'ARGENTINE D'AUJOURD'HUI. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (354-33-38). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

GRANDES OPTIONS DE L'ART VÉNÉZUÉLIEN. Subjectivité et lyrisme. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 11 h à 14 h. Jusqu'au 28 avril.

DRESDE. Quelques aspects de la ville. Centre culturel de la RDA, 117, boulevard Saint-Germain (634-25-97). Jusqu'au 17 avril.

FRANCE MIHELIC. Peintre et graveur. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Jusqu'au 14 avril.

ARTS - CRÉATIONS. JEUNE GÉNÉRATION. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (554-95-31). Tlj., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

LE MARKER D'ARGENT 85. Mecanorma Graphic, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

JACQUES AUDIBERTI. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

Galeries

JALONS CONTRASTES 1902-1982 : de Matisse à Warhol. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 avril.

MASQUES ANIMALIERS DE L'HIMALAYA. Le toit du monde, 33, rue Berthe (223-76-43). Jusqu'au 8 mai.

PIKOULA — GOLUB. Dessins. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 30 avril.

LES TÊTES DE L'ART : Baey, Cehes, Couprie, Krasno, Pincas, Subira-Puig, Szekely, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 avril.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Jusqu'au 30 avril — NATALIA DUMITRESCO. Œuvres récentes, 1971-1985. Jusqu'au 15 mai. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

GRAVURES CUBISTES. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin avril.

VERTICALITÉS : Ighebrionen, Kuroda, Marfaing, Barre, Kirili, Resal. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). Jusqu'au 17 avril.

PEINTURES DE SCULPTEURS — SCULPTURES DE PEINTRES. Galerie Grindefer, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 15 avril.

MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusqu'au 31 mai.

JAN DIBBETS-KLAPHECK. Peintures. Galerie Maegt Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 4 mai.

ROBERT COMBAS — JAMES BROWN. Peintures. Galerie M. Fels, 138, boulevard Haussmann (562-21-34). Jusqu'au 20 avril.

MICHEL BEZ. Peintures récentes — ELGA HEINZEN. Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 mai.

RACINES NOIRES 1985. Galerie Bernanos, 39, avenue Bernanos (329-12-43). Jusqu'au 9 avril.

LE SALON DE LA PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

CASSANDRIE, COGNAT, LANGLAIS, MARNEF, RENET. Galerie Nouveaux Artistes, 184, avenue Jean-Jaurès (240-24-93). Jusqu'au 27 avril

THÉATRE DE PAPIER, L'Imagerie Pellerin. Pallissades, 21, rue Bonaparte (325-27-61). Jusqu'au 27 avril.

RICHARD ARTSCHWAGER. Recent works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 30 avril.

GEORG BASELITZ. Peintures et aquarelles. Galerie Gillespie-Laage - Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 20 avril.

REINER BERGMANN. Objets nouveaux. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 25 avril.

JEAN-CHARLES BLAIS. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 20 avril.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 4 mai.

TONY CARTER. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 mai.

ALEX CASSEL. Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

YANNE CAVANNA. Dessins. Galerie Valmay, 22, rue de Seine (254-66-75). Jusqu'au 20 avril.

LOUIS CHACALLIS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 20 avril.

CHAIBIA, œuvres 1965-1985. L'Œil de bœuf, 58, rue Qincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 avril.

ERIC DALBIS. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 20 avril.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

WOLFGANG GAFGEN. Œuvres récentes. Galerie Beaudoin-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 20 avril.

GIUSEPPE GALLO. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 27 avril.

DOMINIQUE GARROS. Travaux sur papier. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 avril.

PASCAL KERN. Travaux récents. Galerie Zabriskie, 37, rue Qincampoix (272-35-47). Jusqu'au 2 mai.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 avril.

GUY LEZACHMEUR. Peintures. Galerie La Tempera, 22, rue de Miromesnil (265-86-39). Jusqu'au 13 avril.

LI SHUANG. Galerie James-Mayor, 34, rue Mazarine, (326-60-34). Jusqu'au 20 avril.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

MIHAILOVITCH. Peintures récentes. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 19 avril.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 avril.

TAKASHI NARAHA. Sculptures en granit. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57).

GEORGES NOEL. Œuvres sur papier 1977-1984. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 21 avril.

LUC PEIRE. Œuvre gravé 1964-1985. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 avril.

PIGNON. Œuvres des années 50 et 60. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

M. PISTOLETTO. Les 4 saisons. Galerie de France, 53, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 avril.

SERGE POLIAKOFF. Estampes 1946-1969. Galerie gravure actuelle, 53, rue de Seine (325-53-52). Jusqu'à fin avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 13 avril.

DENIS ROCHE. Menées photographiques 1981-1985. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 27 avril.

MARIO SCHIFANO. Œuvres de 1979 à 1984. Galerie Antiope France, 57, rue Saint-Louis en l'Ile (354-82-43). Jusqu'au 18 avril. — Peintures récentes. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 30 avril.

MARTIN SZÉKELY. Meubles récents. Galerie Néotù, 43, rue de Verneuil (261-01-74). Jusqu'au 15 avril.

HOMMAGE A ARPARD SZENES, 1897-1985. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 27 avril.

BRUNO TESTORE SCHMIDT. From New-York to Paris. Galerie Beau Lézard, 6, rue Antoine-Dubois (633-13-30). Jusqu'au 16 avril.

DANIEL TREMBLAY. Sculptures bas-reliefs. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 20 avril.

BERNARD TURIOT. Galerie G., 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 avril.

VULLIAMY. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 25 avril.

En région parisienne

BRÉTIGNY. Brusse, Gill, Milhaud, Nadaud : Singuliers/pluriel. CC G.-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

CHOISY-LE-ROI. Trop : Arman, Aubertin, Cesar, Cragg, Erro, Fischer, Kado, Raysse, etc. Bibliothèque L. Aragon, rue W.-Rousseau (853-11-77). Jusqu'au 12 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Joël Kermarrec. Peintures et dessins. Galerie F. Léger, 93, avenue G. Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LA DÉFENSE. Voyages en Mongolie, 1912-1913/1970-1980. Galerie de l'Esplanade (769-25-49). De 11 h à 19 h ; sam. et dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

NEUILLY-SUR-SEINE. Satie dans les salons. C.-C. Arturo Lopez, 12, rue du Centre (747-86-84). Sauf mardi, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — Honoré Daumier. Sculptures. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

PRESLES. Bigeolais-Rustin. Château de Nointel (034-66-88). De 14 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

AMIENS. Les feux de la nuit, espaces imaginaires de F. Lastrade. Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 28 avril.

ANNECY. Des intrus dans la photographie. Musée-château (45-29-66). Jusqu'au 14 avril.

ANTIBES. Fabian, Bergman, Hartung : peintures et tapisseries. Musée Picasso, château Grimaldi (33-67-67). Jusqu'au 15 avril.

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

BEAULIEU. Hommage à Michaux. Abbaye (63) 30-76-84). Jusqu'au 5 mai.

BEAUVAIS. Le fer gaulois. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 mai.

AUBUSSON. Jacques Lagrange, œuvre tissé 1945-1985. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 9 juin.

BORDEAUX. Art minimal n° 1, la ligne jusqu'au parallélépipède ; Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

CALAIS. Brisson, grenouilles électrolytiques — Delamont, sculptures et dessins. Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 10 mai.

CASES DE PENE. Acquisitions photographiques 1982 du Frac Languedoc-Roussillon. Fondation du château de Jau. Jusqu'au 21 avril.

CHARTRES. Baffoli. Sculptures. Cassinet. Peintures et dessins. Morice. Peintures. Rachador. Photographies. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 29 avril.

DIEPPE. Anne Moreau, peintures. Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 9 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DOLE. Erro : les compositeurs de musique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 28 avril.

DUNKERQUE. François Arnal. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 23 avril. Jean-Pierre Pincemin. Peintures et dessins. Ecole régionale des beaux-arts G.-Pompidou, 45, rue du Jeu-de-Paume. Jusqu'au 23 avril.

LA-ROCHE-SUR-YON. Les bricoleurs de l'imaginaire. Musée d'art et d'archéologie, rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au 27 avril.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kraus, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au 15 avril. — Beaugrand, Raymond, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai.

MARCQ-EN-BAROEUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Georges Autard. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 29 avril. Claude Mancini. Galeries de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 27 avril.

MONTAUBAN. Bourdelle pastelliste. Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 14 avril.

MORLAIX. Paysages : Spectacle ou évidence (Achling, Blackan, Friedman, Hillard, etc.). Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 15 avril.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 28 avril.

POITIERS. J.-R. Carrière, 1888-1982 — A. Plauzeau, 1875-1918. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 22 avril — Thierry-Loïc Boussard. Musée Sainte-Croix et centre de Beaulieu, boulevard Savary (61-44-50). Jusqu'au 28 avril.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

ROANNE. Photographies du pays roannais. Les mutations 1860-1920. Musée J. Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 5 mai.

ROUEN. Œuvres de Jean Lasne, 1911-1940. Musée des Beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 23 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-AMAND-MONTROND. Josette Rispal : Masques et lumières. Musée Saint-Vic, cours Manuel (96-55-20). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai.

TOULOUSE : 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

TROYES. Michaux. Peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 mai. Sol/mur. Photographies contemporaines (Drisdale, Bouillon, Mechain, Navarro, Gragg, etc.). CC Thibaud de Champagne. 16, rue Champeaux (73-49-49). Jusqu'au 21 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Bauhaus. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46). Jusqu'au 19 mai.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

PAS DE VEINE POUR DRACULA : Sentier des Halles (236-37-27), 21 h 30 (3).

GIGI : Nouveautés (770-52-16), 20 h 30 (5).

LE CONCILE D'AMOUR : Quai de la Gare (585-88-88), 21 h (5).

HORS PARIS

TOULOUSE : EN ATTENDANT GODOT, de Beckett par le Théâtre du Pavé (61) 21-39-07 du 9 avril au 4 mai.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). Opéra : jeu., ven., lun. à 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg) ; Danse : Voir rubrique (Palais des Congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), sam., lun. (dern.) à 19 h 30 : Hippolyte et Aricie.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (Jeu., ven., sam.) : mer. à 14 h 30 ; dim. à 20 h 30 : la Mort de Sénèque ; mer., mar. 20 h 30 ; lun. 14 h 30 : le Triomphe de l'amour ; dim. à 14 h 30 : le Misanthrope.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : Relâche jusqu'au 23 inclus ; Grand Théâtre Relâche jusqu'au 2 mai inclus ; Théâtre Gémier Relâche jusqu'au 8 mai inclus.

ODÉON (325-70-32) mer., jeu., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; dim. 15 h : l'Heureux stratagème ; dim. 20 h jusqu'au lun. 9 h ; lun. de 9 h à 21 h 15 : les Vingt-quatre heures du Raga (musique sacrée indienne).

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun), 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

TEP (364-80-80) : Relâche.

BEAUBOURG (277-12-33) (Mar ; le Centre sera ouvert les 7 et 8, de 10 h à 22 h) : Cinéma-vidéo : du mer. au lun : à 13 h : La grande Tromenie, de F. Maze ; 16 h, le Pharaon oublié : à la recherche d'Akhenaton, de N. Kendall ; 19 h, Ainama : Salsa pour Goldmann, de F. Cassenti ; mer., jeu., ven., sam., dim. à 15 h : Klaus Rinke : « Mutation », « Heidegger, meine Holzwege sind Wasserwege », « Eine Stunde kreative Dienstleistung », « Belle aquarelle » ; à 18 h : Los Angeles vidéo ; Ciné-immatériaux : 17 h, mer. : Mouvement des couleurs ; ven. : Peaux sur Peaux ; lun. : Représentants de la représentation ; Cinéma africain : du 3 au 8 (renseignements en téléphonant au Centre).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) (Dim. soir, lun.) : Ballet : 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjart ; 2e programme « Notre Faust ». (Musique : Messe en si mineur et Agnus dei, de J.-S. Bach) ; tangos argentins (Micha Van Hoecke).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Relâche jusqu'au 9 inclus, sauf mer. à 21 h : Volpone (dern.).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.



Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 22 h 30, dim. 18 h : Brecht opéra (dern. le 5).

☞ AMANDIERS (366-42-17) (D., L.), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70) (D., L.), 20 h 30 : le Terrier, dern. le 6.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), mer. 15 h : Dom Juan ; (J., D. soir), 21 h, dim., mar. 15 h : Moi-29e à l'ombre ; ven. 18 h 30 : Une heure avec La Fontaine ; sam. 15 h : la Foi en l'homme.

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), jeu., ven., sam. 20 h 30 : , dim. 15 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24) (D., soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., mar. 19 h, jeu., ven., sam. 20 h 30 : Roméo et Juliette ; Salle Ch.-Bérard, mer. 18 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30 : Impasse-Privé (dern. le 6).

LA BARAQUE (707-14-93), ven., sam., 21 h, dim. 15 h : 2 + 2 + 2 = 1.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-97-04) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Luis (dern. le 7).

CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales (dern. le 7).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Colette dame seule (dern. le 6) ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

DIX HUIT THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D., L.), 18 h 30 : Dernier bain ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D.), 20 h 30 : Morpions's palace.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42) (D., L.), I. 12 h 30 : la Petite Physique des quatre éléments (dern. le 6) ; 18 h 45 : le Chant profond du Yddishland ; II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde (dern. le 6) ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D., L.), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (L.). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : l'Entrée en matière ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle (L.), 21 h 30 : C'est rigolo.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 : sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (L., Mar.), 18 h 30 : Narcisse ; 20 h 45 : la Suivante.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (628-99-18) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet (pièce inédite de T. Williams).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi (à partir du 5).

ŒUVRE (874-42-52) (J., D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), (Dim. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE - SAINT - MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. + 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam. 22 h 15, dim. 17 h, lun. 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le Lion.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Grand déménagement.

THÉATRE NOIR (346-91-93) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Kaspar (dern. le 7).

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.). I. 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. – II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 3, 6 à 20 h 30, le 7 à 15 h : les Oiseaux ; les 4, 5, 9 à 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (L.), 18 h 30 : le Journal d'un fou.

TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; (D.) 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), dim. 20 h 30 : Deux Sous pour tes pensées.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30, sam., 19 h 30 et 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 21 h 30, sam., 22 h : Baby or not Baby ; 22 h 30, sam., 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D et le 8), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h 15 : La grosse Bêbête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D. et le 8), I. 20 h 15 et Sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), Mer., jeu. 20 h 30 : G. Pothier ; Mer., sam. 21 h 30 : L'ivresse des mots ; Ven., sam. 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50), Pas de relâche cette semaine, 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (Dim., et le 8), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm académie.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte.

TINTAMARRE (887-33-82), Sam., 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

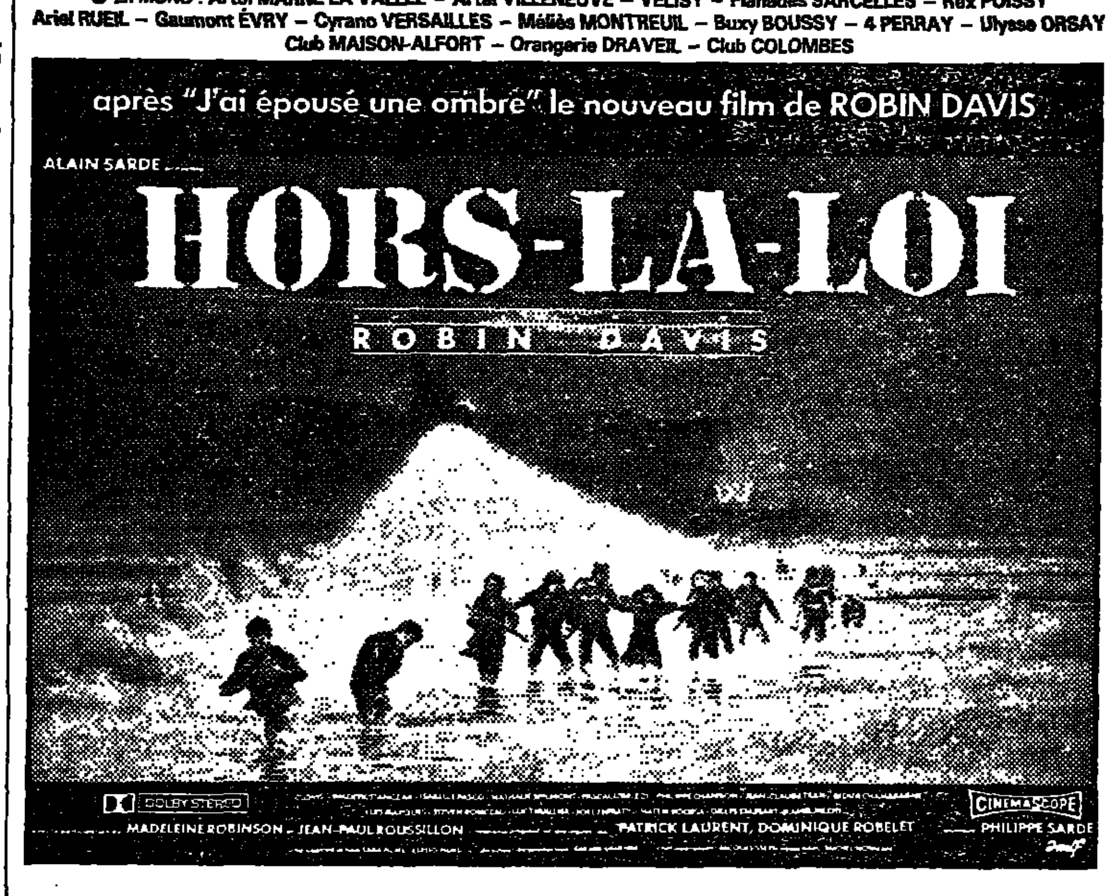
En région parisienne

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (S., D., L.), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

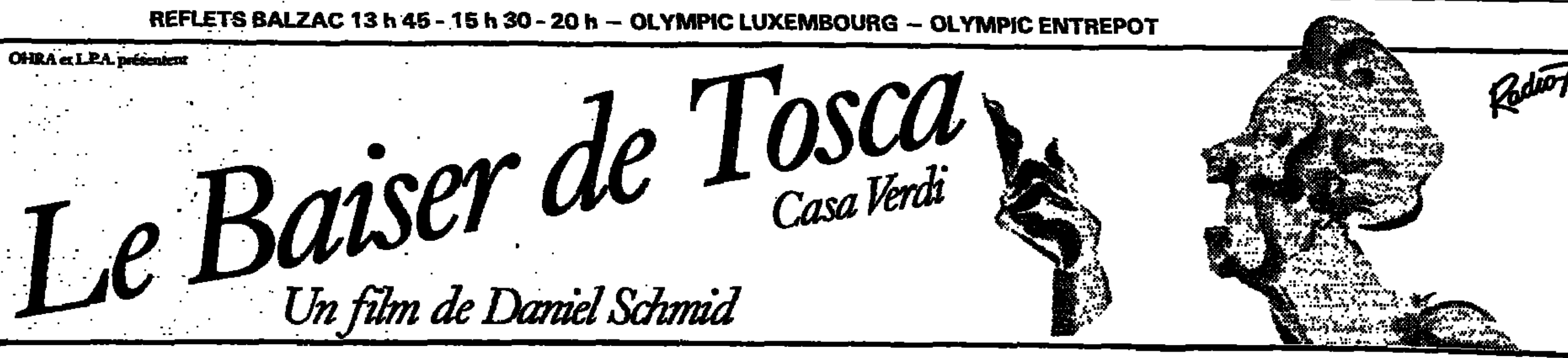
RUEIL, Th. A.-Malraux (749-77-22) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : le Grand Orchestre du Splendid.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), les 3, 4, 5 à 20 h 30 : Animals of the City.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) (S., D. soir), 21 h, dim. 18 h : Arsenic et vieilles dentelles (dern. le 7).







CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 3 AVRIL

16 h : Chotard et Cie, de J. Renoir ; 19 h : 100 jours du cinéma espagnol : El Sexto sentido, de N.M. Sobrevilla ; 21 h : carte blanche à Cinématographe : le Narcisse noir, de M. Powell.

JEUDI 4 AVRIL

16 h : Un chien qui rapporte, de J. Choux ; 19 h : 100 jours du cinéma espagnol : La Aldea maldita, de F. Rey et P. Larranaga ; 21 h : Carte blanche à Cinématographe : Un Américain bien tranquille, de J.L. Mankiewicz.

VENDREDI 5 AVRIL

16 h : Le contrôleur des wagons-lits, de R. Eichberg ; 19 h : 100 jours du cinéma espagnol : Prim, de J. Buchs ; 21 h : Carte blanche à Cinématographe : Model shop, de J. Demy.

SAMEDI 6 AVRIL

100 jours du cinéma espagnol : 15 h : La Dolorosa, de J. Gremillon ; 21 h : Centinela Alerta, de J. Gremillon ; Carte blanche à Cinématographe : 17 h : le Fleuve, de J. Renoir ; 19 h : Shakespeare Wallah, de J. Ivory.

DIMANCHE 7 AVRIL

100 jours du cinéma espagnol : 15 h : Don Quintin el Amargao, de L. Marquina ; 21 h : La Hija de Juan Simon, de J.L. Saenz de Heredia ; Carte blanche à Cinématographe : 17 h, Que Viva Mexico, de S. Mikhaïlovitch Eisenstein ; 19 h, Noces de sable, de A. Zwobada.

LUNDI 8 AVRIL

Relâche.

MARDI 9 AVRIL

16 h Carte blanche à Cinématographe : Port-Arthur, de N. Farkas ; 19 h, Cinéma japonais : Le Documentaire : le Procès de Tokyo, de M. Kobayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 3 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 17 h : 70 ans d'Universal : Pete.n.tillie, de M. Ritt ; Cinéma japonais : Y. Kawashima : l'Ombre d'une fleur.

JEUDI 4 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 17 h : 70 ans d'Universal : Joe Kidd, de J. Sturges ; 19 h : Cinéma japonais : Y. Kawashima : Une femme naît deux fois.

VENDREDI 5 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Paris qui dort, de R. Clair ; 17 h : 70 ans d'Universal : Fureur apache, de R. Aldrich ; 19 h : Cinéma japonais : Y. Kawashima : la Bête élégante.

SAMEDI 6 AVRIL

15 h, La cinémathèque de la Danse présente : Hommage au marquis de Cuevas et à Y. Chauviré : Carrousel fantastique, de E. Giannini ; 17 h : 70 ans d'Universal : Tuez Charley Varrick ! de Don Siegel ; 19 h : Cinéma japonais : Y. Kawashima : le Temple des oies sauvages ; 21 h : les Aventures du roi Pausole, de A. Granowsky.

DIMANCHE 7 AVRIL

15 : Classique du cinéma mondial : Gribiche, de J. Feyder ; 17 h : 70 ans d'Universal : l'Arnaque, de G.R. Hill ; 19 h 15 : Cinéma japonais : Y. Kawashima : Chronique du soleil à la fin de l'ère Edo ; 21 h : Quartier latin, de P. Colombier et Ch. Chamborant.

LUNDI 8 AVRIL

15 h : Classiques du cinéma mondial : Maldone, de J. Grémillon ; 17 h : 70 ans d'Universal : Brève rencontre à Paris, de R. Wise ; 21 h : 100 jours du cinéma espagnol : Una de Fieras, de E.G. Maroto ; Morena clara, de F. Rey.

MARDI 9 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic, 14e (544-43-14). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic cinéma (H.sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40)) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

LE COW-BOY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 2e (222-57-97) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA DÉCHIRURE (A.,v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

EL NORTE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-56-70).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina, 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention Saint-Charles, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumières, 9e (246-49-07).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Rialto, 19e (607-87-61).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit. v.o) : St-Ambroise (Hsp), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A) (*) (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République Cinéma, 11e, (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PIANOFORTE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Rialto, 19e (607-87-61) ; Tourelles, 20e (634-51-98).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

ROUGE GORGE (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (326-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

STALINE (Fr.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

TRAIN D'ENFER (Fr.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 6e (561-94-95).

VARIETY (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

VOYAGE A CYTHERE (Grec, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer. : l'Attente des femmes ; jeu. : Une leçon d'amour ; ven. : Toutes ces femmes ; sam. : Jeux d'été ; dim. : Rêves de femmes ; lun. : A travers le miroir ; mar. : le Septième Sceau.

M. DURAS Denfert, 14e (321-41-01) ; lun., 18 h : le Camion ; jeu., 12 h : Aurelia Steiner ; mer., ven., dim., mar., 18 h : India Song.

LES FEMMES D'ANTONIONI (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14) ; mer., jeu. : l'Avventura ; ven., sam. : la Nuit ; dim., lun., mar. : Identification d'une femme.

LAUREL ET HARDY (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11) ; I. 13 h 30 : Les montagnards sont là ; 15 h 15 : Têtes de pioche ; II. 13 h 45 : Laurel et Hardy au Far-West ; 15 h 30 : Laurel et Hardy conscrits.

LES MONTY PYTHON (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., ven., dim., mar. : Monty Python sacré Graal ; jeu., sam., dim. : Monty Python, la vie de Brian.

LE ROMAN NOIR AU CINÉMA (v.o.), Action-Rive gauche, 5e (329-44-40) ; mer., jeu. : Et tournent les chevaux de bois ; ven., sam. : la Cité des dangers ; dim., lun., mar. : le Dahlia bleu.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) ; mer. : Festival Tex Avery ; jeu. : les Deux Anglaises ; ven. : Jonathan Livingston le Goéland ; sam. : Le pays où rêvent les fourmis vertes ; dim., mar. : Dune.

E. ROHMER, République Cinéma, 11e (805-51-33), jeu., sam., lun. 20 h ; mer., dim., mar. 22 h : Pauline à la plage ; sam. 16 h : le Genou de Claire ; mar., 16 h : le Signe du Lion ; lun., 14 h : la Marquise d'O. ; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne ; dim., 18 h : la Collectionneuse.

LES ENFANTS DU MONDE (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) ; mer., sam., 14 h : Kounak, le lynx fidèle ; ven., 14 h ; dim., 16 h : Sans famille ; sam., 16 h ; dim., 14 h : l'Enfance d'Ivan ; jeudi, 14 h : Soyez les bienvenus ; mardi, 14 h : Rosie la grande ville ; lundi, 14 h : Dora et la lanterne magique.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., mar. : Jules et Jim ; ven. : la Peau douce ; sam., lun. : les Deux Anglaises.

TERRY GILLIAM (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer., ven., dim., mar. : Jabberwocky ; jeu., sam., lun. : Bandits, Bandits.

JOHAN VAN DER KEUKEN (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40) ; mer. 18 h : Herman Slobbe, l'Enfant aveugle 2 ; 20 h : le Nouvel Age glacière – + Débat en présence du réalisateur ; jeu. 18 h : la Leçon de lecture. – la Jungle plate ; 20 h : les Vacances du cinéaste – le Temps : 21 h 30 : Vers le sud ; ven. 18 h : Un film pour Lucebert – Tempête d'images ; 20 h : les Vacances du cinéaste – le Temps ; 22 h : Herman Slobbe, l'Enfant aveugle 2 – le Nouvel Age glacière ; sam. 18 h : la Leçon de lecture – la Jungle plate ; 20 h : les Vacances du cinéaste – le Temps ; 21 h 30 : Vers le sud ; dim., 18 h : Un film pour Lucebert – Tempêtes d'images ; 20 h : les Vacances du cinéaste – le Temps ; 22 h : la Leçon de lecture – la Jungle plate ; lun. 18 h : Vers le sud ; 20 h 30 : les Vacances du cinéaste – le Temps ; 22 h : Herman Slobbe, l'Enfant aveugle 2 – le Nouvel Age glacière.

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

DOCTEUR JIVAGO : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso (Hsp.), 17e (380-30-11) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

HOLLYDAY INN (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LES FILMS NOUVEAUX

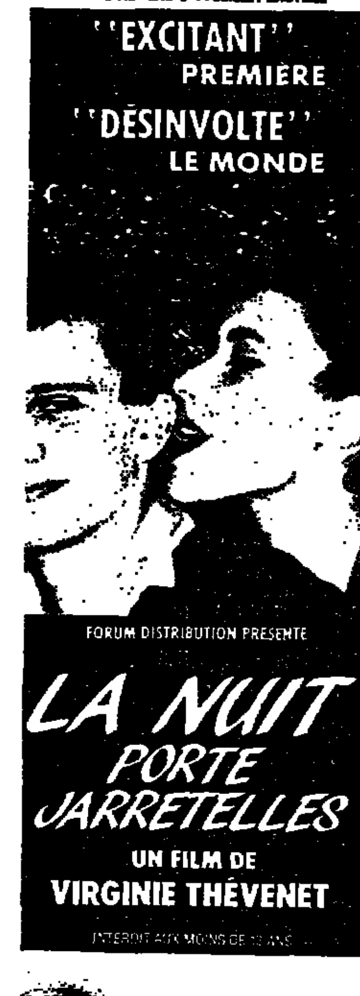
BLANCHE ET MARIE, film français de Jacques Renard : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-33-00).

2010, film américain de Peter Hyams, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

COUNTRY, LES MOISSONS DE LA COLÈRE, film américain de Richard Pearce, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

HORS-LA-LOI, film français de Robin Davis : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).





CINEMA

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOLITA (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LE MÉCANO DE LA GENERAL (A.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
OUTLAND (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
PORCHERIE (It., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LA STRADA (It., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-32-34).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94)) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Napoléon, 17e (267-63-42).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim. 20 h.
AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), ven., sam. 0 h 45.
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 20.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 17 h 30.
CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun., mar. 19 h 15.
LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 22 h.
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), sam. 18 h.
CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) dim., lun., mar. 11 h 35.
LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 5.
ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 16 h.
GREMLINS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 16 h, 20 h sauf dim., dim. 14 h.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 23 h 30.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.
LOVE STREAMS (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf dim. 20 h, dim. 18 h.
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h 15.
LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.
MÉTROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 50.
LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.
NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., v.o.) Saint-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., mar. 19 h, ven., dim., lun. 21 h, sam. 21 h 15.
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h.
PERFORMANCE (Brit., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en sem.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 30, dim. 22 h, lun., mar., 20 h.
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 12 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h, ven., sam., dim. 0 h 5.
SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 1 h 10 du matin.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h 45.
SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 22 h 30.
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 30.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., sam., 17 h 45, dim. 22 h.
TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h, sauf dim.
THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., lun., mar. 22 h.
THE SERVANT (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h + ven. 24 h.
TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam. 23 h 30.
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) Calypso, 17e (380-30-11), 19 h 15.
UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h.
VIVRE VITE (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 30.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 3

Hôtel de Coulanges, 20 h 45 : J. Elwes, M. Giardelli (Schubert).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Groupe de musique de chambre Vetera et nova, dir. : C. Comoy (Scarlatti, Couperin).
Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. : E.P. Salonen (Stravinski, Sibelius, Reger).
La Table Verte, 21 h 30 : A. Hosi, A. Cohen (Satie, Poulenc, Ravel).

JEUDI 4

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quintette à vent de l'Orchestre national de France (Canteloube, Taffanel, Milhaud...).
La Table Verte, 21 h 30 ; voir le 3.

VENDREDI 5

La Table Verte, 21 h 30 ; voir le 3.
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Chœurs de Radio-France, dir. : S. Soltesz (Strauss).
Théâtre des musée Grévin, 20 h 30 : Suzuki violonistes.

SAMEDI 6

La Table Verte, 21 h 30 : voir le 3.
18 Théâtre, 16 h 30 : Quintette Moragues (Schubert, Villa-Lobos, Bobesco...).

DIMANCHE 7

Notre-Dame, 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : N. Kraemer (Haendel, Scarlatti, Telemann...).
Eglise Saint-Merri, 16 h : Chorale de l'université de Stuttgart, dir. : D. Strassacker.
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : J. Regnery (Bach).

MARDI 9

Théâtre des Champs-Elysées 19 h 30 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-Cl. Malgoire (Haendel : Ariodante).
Eglise Saint-Louis-en-l'Isle, 20 h 30 : C. Fumet, I. Krainik (Bach, Haendel).
Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : Quatuor de cors L.F. Dauprat (œuvres de G. Barboteu, F. Schubert, N. Tscherephine, E. Bozza, L.E. Shaw).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 3 à 20 h 30 : Ph. Mandouno, Kapia, Ultramarine.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc, Hot Jazz Sextet.
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), le 4, 5, 6, 7 à 22 h 30 : Bopol, Nybons, Syran, Wuja May.
FORUM (297-53-47), le 3 à 21 h : E. Murphy.
GIBUS (700-78-88), 22 h, les 6, 7 : Deutsche Adel.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., ven. : R. Elig ; jeu. : A. Gulbay ; sam., lun. : A. Lévy ; mar. : Y. Chelala ; 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Batdefield ; ven. : W. Gregg Hunter ; sam. : Worthy Panks ; lun., mar. : I. Irvin.
MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.
MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : le 3 : M. Persi, J.-M. Jaffet, T. Rabeson ; les 4, 5, 6 : A. Debiossat, B. De Mesmay, Ch. Garreau, S. Huchard ; le 9 : Ch. Vander, A. Cullaz, J.-P. Fouquey.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 3 : J. Scofield, S. Swallow ; le 4 : G. Pansanel ; le 6 : La Manigua ; le 7 : Djiby Soumare.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate seven + one ; jeu. : Max Gowland Trio ; ven : Quintette de Paris ; sam. : Caldonia ; mar. : Chiquinho Timoteo.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Chassagnite, D. Leloup, M. Ducret, M. Michel, U. Pagnini.
PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, les 5, 6 : Rido Bayonne.
QUOTIDIEN (271-44-54), les 5, 6 à 21 h 30 : F. Couturier Trio.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : M. Saury (dern. le 6) ; les 7, 9 : J. Lacroix.
SUNSET (261-46-60), 23 h : les 3, 4, 5, 6 : S. Grossman Trio ; les 8, 9 : F. Lockwood Trio.
TROU NOIR (570-84-29), le 8 à 21 h : Madrugada.
ZENITH (240-60-00), le 6 à 20 h : Kassav.

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), mer. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra papa.
ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30 et mer. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 14 h 30 et 17 h 30, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie jolie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.
GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h 30 : A. Aurenche.
MOGADOR (285-28-80) (D. soir,), 20 h 30 ; Bye-Bye Show-Biz.
OLYMPIA (742-25-49) (V., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : E. Macias (dern. le 7) ; le 5 à 20 h 30 : G. Lasso ; le 9 à 20 h 30 : G. Montagné.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfaite.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : L. Escudero.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (Mar., D.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

La danse

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 7, 9 à 20 h 30 : Danse de l'Inde, style Kathak.
ESPACE KIRON (373-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Danse Buto.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), les 3, 5, 6 à 20 h 30, les 7, 8 à 16 h : Roméo et Juliette, par le Ballet national de l'Opéra de Paris (chorégraphie R. Noureev).

CARNET DU Monde

Naissances

– Anna et Alain POPIEL-SCHNEIDER partagent avec Olivier Lech, la joie d'annoncer la naissance de

Frédéric Jerzy,

le 1er avril 1985.

113, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Décès

– Mme Simone André-Pélabon

a le grand chagrin de faire part du décès de son fils

Jean-Jacques,

survenu à Bruxelles le 24 mars 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité.

– Mme Paule Aschkenasy,
son épouse,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alexandre ASCHKENASY,
directeur de recherche honoraire au CNRS,
professeur honoraire au collège de médecine des hôpitaux de Paris,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 30 mars 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 4 avril, à 16 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira porte principale.

Un car sera mis à la disposition des personnes désirant se rendre aux obsèques, à 16 heures, place du Général-Leclerc (devant la statue) porte d'Orléans, retour assuré.

Ni fleurs ni couronnes.

10, rue Oudinot,
75007 Paris.

– Mme Emile Beillard,
Nicole et Pierre Clergeot
et leurs enfants,
Claude Beillard,
Françoise et Olivier Baudet
Pierre et Josiane Beillard
et leurs filles,
Les familles Clisson, Neveu, Lebert, Pavageau, Geffriaud,
Parents et amis,
Les camarades de la promotion 1936-1939 de l'Ecole normale de Savenay,
Les amis des « Vieilles Suspentes »,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile BEILLARD,

survenu le 31 mars 1985, dans sa soixante-sixième année, à l'hôpital du Val-de-Grâce.

La levée du corps à l'hôpital du Val-de-Grâce aura lieu le jeudi 4 avril, à 7 h 45, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière de Pornic.

62, rue de la Source,
44210 Pornic.

– Mme Emile Dumont-Horent,
son épouse,
M. et Mme Robert Dumont-Bardiaux,
ses frères et belle-sœur,
M. Roger Horent,
son beau-père,
Mme Françoise Magne-Dumont
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Loubaresse-Dumont
et leurs enfants,
Mme Martine Dumont
et sa fille,
Mme Shirley Selosse (Sydney, Australie)
et ses enfants,
ses neveux et nièces,

ont la peine d'annoncer la disparition de

M. Emile DUMONT,
ancien associé
de la maison Dumont et Cie
(Roubaix-Caudry),

décédé à Villeneuve-d'Ascq le 1er avril, 1985 dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les funérailles religieuses et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale à Théoule (Alpes-Maritimes).

116 *bis*, rue Jean-Jaurès,
59650 Villeneuve-d'Ascq.

– Cusy.

Mme Jean Julien,
Mme et M. Francis Canonne
et leur fille,
Mme et M. Guy Canonne
et leurs fils,
Mme et M. Jacques Lacroix
et leur fils,
M. et Mme Jean-Marie Julien
et leurs fils,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean JULIEN,

survenu à Annecy le 1er avril 1985, dans sa quatre-vingtième année.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 4 avril, à 15 heures, en l'église de Cusy (74).

Corps déposé.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marc Walbaum,
M. et Mme Claude Monin-Morandat
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Lanciano-Morandat
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Claire MORANDAT,
née Monique Walbaum,

chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre
avec palme et étoile,
médaille de la Résistance
avec rosette,

veuve de

Yvon MORANDAT,
grand officier de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, boulevard d'Inkerman, le jeudi 4 avril 1985, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Ventabren (Bouches-du-Rhône).

Ni fleurs ni couronnes.

Prière d'adresser vos dons aux Villages d'enfants SOS de France, 6, cité Monthiers, à Paris-9e.

119, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Les membres du conseil d'administration,
Le personnel et les familles de l'association des Villages d'enfants SOS de France,
ont la douleur de faire part du décès de leur présidente

Mme Claire MORANDAT,
vice-présidente
de la Fédération internationale
des Villages d'enfants SOS de France.

Le service religieux sera célébré en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkerman, le jeudi 4 avril 1985, à 10 heures.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité à Ventabrun (Bouches-du-Rhône).

Villages d'enfants SOS de France, cité Monthiers, à Paris-9e.

– Régine et Alain Pons,
Julie-Charlotte et Guillaume,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Christophe PONS,

le 23 mars 1985, dans un accident de montagne.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, le 27 mars, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38, rue de Tourtille,
75020 Paris.

– On nous prie de faire part des obsèques de

Mlle Marie-Thérèse VIEILLOT,
membre fondateur
de l'Ecole pratique
du service social de Paris,
directrice honoraire du service social
auprès du tribunal pour enfants
de la Seine,
médaille des Epidémies 1914-1915,
médaille de la Résistance 1939-1945,

qui ont eu lieu le mercredi 3 avril 1985 en l'église d'Auteuil, à 8 h 30.

Inhumation au cimetière de Pavilly (Seine-Maritime).

– Suzanne et Blanche WIESENFELD

ont la douleur de faire part du décès de leur mère survenu le mardi 2 avril 1985.

L'inhumation aura lieu le jeudi 4 avril, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Winter,
son épouse,
M. et Mme Laurent Winter
et leurs enfants,
M. André Winter,
Mlle Sylvie Winter,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

nous prient d'annoncer le décès de

Jean WINTER,

survenu le 28 mars 1985.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale le mardi 2 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue Jacques-Boyceau,
78000 Versailles.

Communications diverses

– Nous apprenons que M. Paul Sacher, membre du conseil d'administration de F. Hoffmann-La Roche SA, de nationalité suisse, vient d'être promu au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette distinction lui a été remise des mains de M. l'ambassadeur de France en Suisse, M. George Egal, le 8 mars 1985, pour sa contribution à l'essor et à la promotion de la vie musicale française contemporaine.

COMMUNICATION

A ANTENNE 2

M. Jean-Claude Héberlé renonce à poursuivre Christine Ockrent

A l'issue d'une assemblée générale de la rédaction d'Antenne 2, le PDG, M. Jean-Claude Héberlé, a renoncé, dans la soirée du mardi 2 avril, à entreprendre l'action judiciaire qu'il envisageait à l'égard de Christine Ockrent pour « rupture de contrat » (*le Monde* du 3 avril).

Une star, une rédaction

Le choc. Assurément, la nouvelle les avait assommés. Groupés spontanément dans différents bureaux, ils n'en revenaient pas de l'audace du PDG, du *« culot »*, de la *« gaffe »*. De mémoire de journalistes-télé, jamais conflit de ce type n'avait encore éclaté. Les départs-catastrophes, ils en avaient connu. Démissions négociées, licenciements cachés... Ils se rappelaient bien sûr des coups de tête mémorables, des évictions scandaleuses, des pétitions hâtives, des arrangements amiables bien souvent étouffés. Mais le départ d'une star réglé au tribunal ! Ça, vraiment, c'était de l'inédit.

Amplifié avec zèle par radio-couloirs, la nouvelle se répandit très vite dans toute la maison, irrigua les étages, les salles de conférence, les régies, les studios, jusqu'à devenir très vite une affaire immense, commentée, discutée, débattue dans chaque pièce. Perturbée par ce coup couronnant une tempête en cours, la rédaction a alors retrouvé le réflexe des grands jours : à l'évidence, il fallait une AG (assemblée générale). Elle eut lieu sur-le-champ.

« Cela faisait si longtemps, raconte une journaliste. *Depuis 1981, il n'y en avait guère eu. Et cela faisait tout drôle de côtoyer à nouveau quelques têtes, de nous sentir unis, malgré une grande tension... Comment dire ? A nouveau entre nous. »* Entre nous ? Curieuse réflexion.

« L'importance, dit rapidement quelqu'un, *c'est l'attitude unanime des collègues de Christine, jugeant inadmissible la réaction inconsidérée du PDG. On n'a jamais vu cela ! Quels que soient nos jugements sur cette affaire, nous sommes scandalisés par l'idée qu'on saisisse la justice ! Drôle de procédé pour calmer les esprits ! »* Unanimité donc, pour dénoncer l'initiative du PDG. Pas au point cependant de vouloir faire la grève, comme le demandait ardemment un syndicaliste : grève de défiance envers un PDG ?

Jacques Abouchar, alors, a longuement parlé. Et son discours, très serein, très grave, renforcé par une intervention de Paul Amar, le chef du service politique, a eu un effet important. C'est lui, le calme, le sage, qui a joué un peu le rôle de médiateur, catalysé les esprits d'une rédaction secouée dans son fonctionnement par deux départs importants, troublée par *« ce qui n'est pas dit »* et dessaisie, malgré elle, par la presse écrite notamment, d'une affaire qui la concerne, mais sur laquelle elle n'a pas prise.

« L'iceberg est toujours là »

« Albert Du Roy et Christine Ockrent avaient chacun leurs raisons de partir, dit Jacques Abouchar, *et nous n'avons pas à juger de leur attitude, mais ne perdons pas notre sang-froid. Cette affaire, fondée sur des malentendus et procès d'intention, est bien triste. Mais n'acceptons pas des jugements aussi fous que ceux qui estiment que désormais Antenne 2 disloquée est coulée. Ce n'est pas acceptable. On ne brise pas une rédaction parce que deux de ses membres s'en vont. La rédaction d'Antenne 2 existait avant leur arrivée. Aujourd'hui, elle demeure. Lier à leur présence parmi nous notre indépendance et notre crédibilité serait inadmissible. Carrément injurieux pour nous tous. Christine Ockrent rappelait régulièrement qu'elle était la partie visible de l'iceberg. Elle a disparu, mais l'iceberg, lui, est toujours là. »*

« On n'a pas le droit de faire de procès d'intention avant que les choses et les gens n'aient le temps de se mettre en place, expliquait à son tour Paul Amar. *On fait un métier public, c'est là-dessus qu'il faudra nous juger. Le service politique existait avant l'arrivée d'Albert Du Roy. Nous y avions des méthodes, des principes, des habitudes de travail que nous avons, avec lui, conservés, sans doute améliorés. Mais la télévision continue, et nous entendons continuer à travailler, sans lui, dans les mêmes conditions, et avec la même liberté. »*

Ce devait être dit. La rédaction s'en est sentie plus unie. Et une seconde réunion, en début d'après-midi, allait contribuer à calmer les esprits.

A la demande du directeur de l'information, Pierre-Henri Arnstam, et de son adjoint Paul Nahon — lesquels ont exprimé leur émotion et leur désaccord sur l'initiative du PDG concernant Christine Ockrent — Jean-Claude Héberlé avait accepté de « descendre dans l'arène ». Pendant près de deux heures, il fut assailli de questions... sans complaisance, sur tous les tons. Les sujets étaient divers et il en redemandait : les conditions de sa nomination, son intérêt pour la rédaction, les départs successifs, les interventions-pressions...

Calme, aimable, le PDG n'a esquivé aucune question. Une réunion des directeurs d'Antenne 2 confirmait peu après son intention — exprimée devant tous — de ne pas engager la procédure judiciaire. Non, il n'y aurait pas de procès Ockrent-Héberlé.

ANNICK COJEAN.

SAGESSE

La volte-face de M. Jean-Claude Héberlé — qui abandonne toute velléité de poursuivre en justice Christine Ockrent après avoir annoncé le contraire quelques heures auparavant — est inquiétante et rassurante à la fois.

Inquiétante, car elle est signe d'une fragilité de la direction d'une grosse entreprise publique. Ou bien M. Héberlé règle les conflits dans sa chaîne par autres médias interposés. Ou bien il est capable de changer d'avis, sous la pression des uns ou des autres, dans la même journée. Mais alors, pourquoi le faire publiquement ?

Rassurante aussi, parce que l'action envisagée avait quelque chose d'intempestif. Même si l'argumentation du PDG d'Antenne 2 est solide, un procès avec la présentatrice-vedette de la télévision, qui n'a tout de même pas démérité, n'aurait fait de bien ni à la chaîne ni aux journalistes de l'audiovisuel en général. On préférera retenir cet aspect, celui de la sagesse.

Y. A.

L'INA sur le marché de l'audiovisuel

« *Transformer une administration en une entreprise* » : tel est l'objectif que se sont fixés les dirigeants de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). Son PDG, M. Jacques Pomonti, a précisé les contours de cette « *modernisation* », au cours d'une réunion de presse, mardi 2 avril.

Si l'INA n'est *« pas forcément l'entreprise la plus performante »*, a déclaré M. Pomonti, *« elle peut rivaliser avec le secteur public comme avec le privé »*. L'institut a une *« volonté systématique »* de se placer sur le marché de l'audiovisuel, et non plus seulement de gérer une enveloppe budgétaire forfaitaire issue de la redevance : *« La mutation, c'est de passer d'un système de mesure hiérarchique à un système de mesure économique. » « Les ressources ne sont plus acquises d'avance »*, a ajouté M. Michel Berthod, directeur général.

Ces orientations se sont traduites par un budget 1984 équilibré (*« malgré une structure budgétaire déficitaire »*) et une augmentation de la productivité. Ainsi, le secteur des archives a augmenté son activité de 83 % entre 1981 et 1984, pour une augmentation de 10 % seulement de ses effectifs (1). L'institut a créé une direction du développement et de l'action commerciale, pour traduire cet engagement de l'INA sur le marché. En 1984, les recettes extérieures aux fonds publics sont passées de 10 % du budget à plus du tiers, et cette proportion sera augmentée en 1985. D'autre part, l'action commerciale se développe : les 7 millions de francs initialement prévus en 1984 ont triplé.

La demande d'archives émanant des sociétés tant du service public que du privé a très fortement augmenté, et l'INA envisage une croissance de 700 % d'ici à 1987. Les archives de l'Institut — 70 kilomètres de rayonnages — sont *« le plus grand patrimoine audiovisuel du monde »*. Comme elles ne sont pas sélectionnées au départ (tout est classé, répertorié...), *« 10 % seulement sont utilisables »*, selon M. Pomonti.

Cette nouvelle conception du fonctionnement de l'INA l'incite à redéfinir ses rapports avec les autres sociétés de l'audiovisuel public. En augmentant ses tarifs, l'institut n'a pas fait que des heureux. Aussi M. Jacques Pomonti souligne-t-il *« la nécessité de rapports contractuels, fondés sur la négociation »* avec les chaînes. Il estime que *« tout système de caractère forfaitaire est désormais inadapté »*. Il réclame d'autre part pour le budget de 1986 une augmentation des fonds publics affectés à la production (environ soixante heures par an), afin de *« rendre plus efficace la volonté de produire français »*.

(1) Les autres secteurs d'activité sont la formation, la recherche, la production. L'archivage emploie deux cent vingt personnes sur neuf cent soixante. Le budget prévisionnel de l'INA pour 1985 est de 399 millions de francs.

● *Pas de « Soir 3 » mardi 2 avril.* — Ceux qui regardaient « La dernière séance », mardi soir, ont vu un dessin animé à la place du journal qui sépare les deux films. Cela en raison d'une grève déclenchée par quelques techniciens (des « techniciens-vidéo-monteurs ») pour des questions de reclassement dans le cadre de la nouvelle convention collective. L'absence totale de bulletin d'information s'explique par le fait que la chaîne n'est pas soumise, comme TF 1 ou A 2, à l'obligation d'un service minimum dans le cahier des charges.

AU SÉNAT

La propriété intellectuelle en matière de son et d'image

« Je crois que la sagesse du Sénat a bien fait avancer les affaires, et qu'il valait la peine d'attendre trois mois. » En fermant ainsi la discussion générale du projet de loi sur les droits des auteurs, des artistes-interprètes et des producteurs dont l'examen a commencé le mardi 2 avril au Sénat, M. Alain Poher, président de la Haute Assemblée, a voulu faire admettre à M. Jack Lang que le délai que s'était accordé la commission sénatoriale, spécialement désignée pour étudier et amender le texte adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 1er-2 juillet 1984) n'était pas superflu et que le ministre de la culture n'aurait pas dû s'en irriter (*le Monde* du 22 décembre 1984).

Ce projet vise à moderniser la loi de 1957 sur la propriété intellectuelle en l'adaptant au développement des nouveaux moyens de communication, audiovisuels en particulier. Si le droit des auteurs, comme par le passé, ne fait aucun doute, la reconnaissance du droit des créateurs, dits « droits voisins » des premiers, pose des problèmes. Cette reconnaissance a pour corollaire évident la rémunération de ceux qui concourent à la création de l'œuvre, ce qui risque de modifier l'équilibre économique d'un secteur fragile, celui de la création d'images et de sons.

M. Charles Jolibois (app. RI, Maine-et-Loire), rapporteur de la commission spéciale, n'a pas manqué de le souligner : pour la commission, la loi doit *« respecter la primauté de l'auteur tout en consacrant les droits voisins »*, *« éviter l'ingérence de l'Etat dans un domaine où l'individu est roi »*, *« veiller à ne pas alourdir à l'excès les coûts de production et ne pas bloquer la circulation des œuvres »* et *« favoriser la divulgation et l'exploitation des œuvres »*.

Vaste programme, auquel s'est sont rangé l'ensemble des groupes du Sénat, le PC, toutefois, insistant plus particulièrement, par la voix de M. Charles Lederman (Val-de-Marne), sur les droits des artistes-interprètes. Si le droit des créateurs dans le domaine de la production et de la diffusion sonore ne fait pas de difficulté, les membres de la majorité sénatoriale estiment, cependant, que reconnaître ces droits de manière identique aux artistes-interprètes dans le domaine de l'image présente des dangers, notamment pour le cinéma, dont la production baisse. La commission a ajouté en outre au projet initial un titre portant sur la protection des logiciels informatiques. M. Jolibois a expliqué, en substance, que ceux-ci ne pouvant relever du droit de la propriété industrielle, il faut reconnaître leur nature de création intellectuelle.

M. Lang doit se prononcer sur les différents points soulevés par les sénateurs lors de la discussion article par article, prévue pour ce mercredi.

R. Sa.

Mercredi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 55 Football : Yougoslavie-France.
En direct de Sarajevo. (Et à 21 h.)

20 h 45 Tirage du Loto.

21 h 45 Série : Dallas.
Cliff Barnes passe un bien mauvais moment, devient le suspect numéro un dans l'agression de Bobby.

22 h 35 Variétés : Station Argentine.
Emission de R. Kolpa Kopoul.
Depuis deux ans, le tango refait surface à Paris. Une déambulation dans les rues de la capitale avec un guide, le chanteur Jairo, mais aussi Piazzola, le maître du bandonéon moderne, Mosalini, Mederos, Oswaldo Pugliese et d'autres...

23 h 15 Journal.

23 h 35 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Téléfilm : Amours de sable.
D'après D. Potter, réal. G. Millar. Avec L. Jeffries, P. Chelson...
Dans un luxueux hôtel de la côte méditerranéenne, un couple d'Anglais redécouvre les lieux de sa jeunesse. Images nostalgiques d'un passé enfoui, d'un présent proche de la mort.

22 h 15 Magazine : Cinéma-cinémas.
De M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Un entretien avec Rock Hudson ; les diamants de Liz Taylor ; un portrait de Jean Yanne et de Ben Gazzara, des reportages sur Antonioni et André de Toth ; un entretien avec Dominique Sanda.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Agora : L'insécurité dans les villes.
Emission de la communauté des télévisions francophones en triplex (Strasbourg, Genève, Montréal) et en direct. Emission animée par G. Walter, G. Nicole et Cl. Lamarche.
Parkings, métros, tours, grands ensembles, etc. Voici le paysage urbain qui engendre, dirait-on, l'insécurité. Le magazine s'attachera à démêler le vrai du faux, à aller plus loin.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Série : Allegoria.
Hervé Di Rosa : la rue du malheur.

0 h Prélude à la nuit.
Sonate *de Francis Poulenc, interprétée par Philippe Corre et Edouard Exerjean, pianistes.*

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Les secrets de la mer Rouge ; 18 h 5, Le club des puces ; 18 h 15, Rocking chair ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : le grand César ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, « Alambrista », film de R.-M. Young ; 22 h 50, Femmes de personne, film de C. Franck ; 0 h 40, le Beau Mariage, film d'E. Rohmer ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : Haïti.

21 h 30 Pulsations : perspectives du vingtième siècle : Carte blanche à Harry Halbreich.

22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps (l'école de football de Sochaux).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Avant-concert.

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Pulcinella, suite d'orchestre », de Stravinski ; « Concerto pour violon et orchestre en ré mineur », de Sibelius ; « Variations et fugue sur un thème de Mozart », de Reger, par l'Orchestre national de France, dir. E. Pekka Salonen, sol. S. Accardo, violon.

23 h Les soirées de France-Musique : nocturnes.

Jeudi 4 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.

11 h 45 La Une chez vous.

12 h 00 Feuilleton : Cap sur l'aventure.

12 h 30 La bouteille à la mer.

13 h 00 Journal.

13 h 50 A pleine vie.
Série : Galactica : 14.40, la maison de TF 1 ; 15.25, Quarté en direct d'Enghien ; 15.55, Images d'histoire.

16 h 30 Croque-vacances.

17 h 30 La chance aux chansons.

18 h 00 Le village dans les nuages.

18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.

18 h 30 Série : Cœur de diamant.

19 h 15 Jeu : Anagram.

19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.

20 h 00 Journal.

20 h 35 Feuilleton : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin avec R. Boulanger, J.-P. Darras, P. Uchan...
Un feuilleton bien de chez nous — en hommage aux « soap opéra » d'outre-Atlantique, — avec des personnages gueulards, combinards, vaguement racistes. Une comédie pour rire, pas pour réfléchir, interprétée avec talent, au rythme enlevé, mais qui semble un peu trop se complaire dans l'univers français moyen.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : profession, mineur ; Vanuatu, l'indépendance d'un petit Etat du Pacifique-sud ; Il était une fois Action directe.

22 h 45 Journal.

23 h 05 Etoiles à la une.
Remanence, film de Léon Desclozeaux.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin (à 8 h 30, feuilleton : Les Amours des années grises).

10 h 30 ANTIOPE.

12 h 00 Journal et météo.

12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.

12 h 45 Journal.

13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.

13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie : touche pas à mon pote.

14 h 50 Téléfilm : Jésus de Nazareth
de Franco Zeffirelli (première partie).
A l'occasion des fêtes de Pâques, A2 reprend le chef-d'œuvre de Zeffirelli, divisé ici en trois épisodes.

16 h 30 Magazine : Un temps pour tout. De M. Cara et A. Valentini. *L'hypnose.*

17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Les Viratatoums ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Expression directe.
L'UPA (Union professionnelle des artisans) et l'APPCA (Assemblée permanente des présidents des chambres d'agriculture).

20 h 00 Journal.

20 h 35 Feuilleton : Le mur de la haine.
D'après J. Hersey ; réalisation R. Markowitz (dernier épisode). Avec T. Conti, L. Eichhorn, G. Hiken...
Sur le point d'être pris, David est obligé de se joindre à un groupe parti clandestinement pour la Palestine. A Varsovie éclate l'insurrection.

21 h 30 Magazine : Résistances.
Présenté par B. Langlois.
La théologie de la libération, une enquête de B. Benyamin et J. Rey : certains prêtres du tiers-monde aux côtés des luttes populaires ; Philippines : la lutte contre le régime du président Marcos ; Coup de colère : les insoumis en grève de la faim.

22 h 50 Histoires courtes.
« Cinq doigts pour El Pueblo », dessin animé de B. Krebs et M. Boucard ; « Canta gitano », de T. Gatlif.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 00 Tennis : tournoi de Monte-Carlo.
En direct de la Principauté.

18 h 00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.

19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.

20 h 05 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Judith Therpauve.
Film français de P. Chéreau (1978), avec S. Signoret, M. Imhoff, P. Léotard, R. Manuel, D. Lecourtois, J. Rougeul, F. Simon (rediffusion).
Une femme vieillissante sort de sa retraite pour essayer de sauver un quotidien que les compagnons de Résistance de son mari — et d'elle-même — avaient fondé à la Libération. Transformations et difficultés de la presse écrite, mais, surtout, portrait d'un mystère : celui de Judith Therpauve, admirablement incarnée par Simone Signoret.

22 h 35 Journal.

23 h 00 Document : une semaine dans la vie d'un cinéaste.
Réal. J.-Y. Le Mener et P. Fabry.
Vidéoscopie du tournage de Partir, revenir de Claude Lelouch.

23 h 25 Série : Allegoria.
Jean-Baptiste Chardin : peintures du Louvre.

23 h 30 Musiclub.
Sonate nº 9 pour violon et piano, *de Beethoven, par Z. Francescatti, violon et R. Casadesus, piano.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Circulez, y'a rien à voir, film de P. Leconte ; 10 h 25, Dementia 13, film de F.-F. Coppola ; 11 h 35, Johnny Hallyday au Zénith ; 12 h 30, Cabou Cadin (Heathcliff et Marmaduke) ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 14 h, Tygra, la glace et le feu, film de R. Bakshi ; 15 h 20, Chaleur et poussière, film de J. Ivory ; 18 h, Jeu 4 C+ ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Trahisons conjugales, film de D. Jones ; 22 h 5, le Rayon bleu, film de J. Liebermann ; 23 h 45, le Chat et le Canard, film de R. Metzger ; 1 h 25, Michel Leeb à l'Olympia ; 2 h 30, Top 50.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : les bergers de pierre (et à 10 h 50 : le yiking, 64 hexagrammes semeurs d'avenir) ; 9 h 05, Les Matinées : Une vie, une œuvre : Rudolf Otto (1860-1937) ou le lumineux dans la vie de l'esprit ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : la maîtrise de Radio-France est-elle une école comme les autres ? ; 11 h 30, Feuilleton : Germinal 85 ; 12 h, Panorama : avec G. Dumézil ; à 12 h 45 : Littérature, avec C. Jacquet ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Karen Hansen ; 14 h, Un livre, des voix : « Marie Casse-croûte », de Edouard Axelrad ; 14 h 30, Radio-Canada présente : Relire René Char ; 15 h, Le compagnonnage ; 15 h 30, Musicomania : Schoenberg ; 17 h, Textes : « le Voyageur immobile », de P. Drachline ; 17 h 10, Le Pays d'ici : En direct de Brest ; 18 h, Subjectif : agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris.

20 h Musique, mode d'emploi : le clavier bien tempéré.

20 h 30 « Préméditations », de P. Marsay, d'après Gombrowicz. Avec D. Fillion, N. Rimny, R. Carhoud...

21 h 30 Vocalyse : aria-opéra-suite. Paris 1985. Rosenfest Fragment XXX.

22 h 30 Nuits magnétiques : l'actualité des arts plastiques.

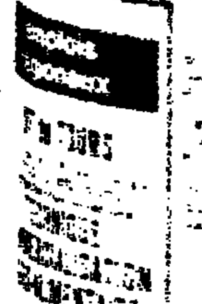
FRANCE-MUSIQUE

0 h, Les nuits de France-Musique : Rachmaninov ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 10, L'oreille en colimaçon : émission destinée aux enfants ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Charpentier, ou de l'autre côté de Versailles. La bataille de « Médée » (œuvres de Lully, Charpentier) ; 12 h 05, Le temps du jazz : Eric Dolphy ; 12 h 30, Concert : œuvres de Hindemith, Strauss et Schumann, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. J.-J. Justafre, cor, et J. Prat, premier violon ; 14 h 02, Repères contemporains : les jeunes compositeurs du Conservatoire de Paris ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les sonates de Scarlatti, par Scott Ross ; à 15 h 10, Pleine page : « Peer Gynt », d'Ibsen ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare.

20 h 05 Avant-concert : Franck.

20 h 30 Concert (en direct de Radio-France) : « Rustique pour hautbois, clarinette et basson » de Canteloube ; « Quintette à vent » de Taffanel ; « la Cheminée du roi René » de Milhaud ; « les Chants Alizés » de Schmitt ; « Six bagatelles » de Ligetti, par le quintette à vent de l'Orchestre national de France, sol. P. Gallois, flûte, M. Crocquenoy, hautbois, G. Dangain, clarinette, R. Poulain, basson, et M. Cantin, cor. En complément de programme : « la Boîte à joujoux » de Debussy, par l'Orchestre de la Suisse romande.

23 h Les soirées de France-Musique : paradoxes du romantisme.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GenRad

GENRAD est leader mondial de l'industrie du test automatique. Son expansion est remarquable : 80% de progression en 1984. GENRAD, à l'écoute permanente des besoins présents et futurs de l'industrie électronique, développe sans relâche de nouvelles technologies.
Les perspectives du marché tout autant que les succès que nous connaissons nous permettent de recruter de nouveaux

INGENIEURS COMMERCIAUX

Votre formation (type ISEN, ISEP...) vous met très au fait de la technologie. Sérieux atout lorsque l'on sait que nos équipements de test évoluent vite et que vos interlocuteurs, eux aussi ingénieurs, attendent des conseils avisés. Vous les rencontrerez principalement chez les fabricants de matériel électronique de la région parisienne.

A 30 ans environ, vous avez une expérience significative dans le domaine de la vente liée aux composants et à l'informatique. Vous vous fixez comme objectif d'intégrer une société progressant très rapidement sur des marchés faisant appel à des technologies de pointe.

La connaissance de l'anglais, même élémentaire, est nécessaire pour ces postes très bien rémunérés.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 695M à notre Conseil **ALPHA CDI**, 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE

ALPHA-CDI

Responsable Financier

Rennes

Une importante société internationale de biens d'équipements recherche, pour une de ses filiales à taille humaine,

Un «Controller»

Il assistera la Direction Générale dans la gestion comptable et financière de la société : supervision de la comptabilité et transformation en comptabilité US, préparation et plans en liaison avec la direction financière du groupe, élaboration des prévisions de trésorerie etc..., et définira, à court terme, les besoins en informatique.

De formation supérieure, vous avez acquis depuis 3/4 ans une bonne maîtrise des systèmes comptables français et anglo-saxons et vous connaissez bien l'anglais. Vous souhaitez aujourd'hui valoriser cette expérience en exerçant des responsabilités opérationnelles et variées que seule une PME peut vous offrir et qui favorisera l'évolution de votre carrière, éventuellement internationale.

Merci d'adresser votre dossier sous réf 371 à notre Conseil Nicole ANCESSI.

SODERHU,
22 rue Saint Augustin,
75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

cegos INFORMATIQUE

CEGOS Informatique est une unité d'une centaine de personnes - informaticiens, organisateurs - dont les activités portent sur le Conseil, la Réalisation, la Formation.

Notre développement est important et nous recherchons :

CONSEIL EN METHODES

Grâce à votre très bonne pratique des méthodes de conception et de réalisation des systèmes informatiques de gestion (MERISE, AXIAL,...)

- Vous développerez des activités de conseil chez nos clients et à la formation inter et intra-entreprises.
- Vous contribuerez au progrès des méthodes et de promotion de CEGOS INFORMATIQUE dans ce domaine.
- Vous participerez au perfectionnement de notre équipe de consultants et de nos équipes de réalisation dans l'utilisation des méthodes.

Vous avez le goût d'entreprendre et avez déjà exercé votre sens pédagogique.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) sous référence 22120/M à B. BROISIN - DOUTAZ Directeur de CEGOS INFORMATIQUE - Tour Chenonceaux - 204, Rond-Point du Pont de Sèvres - 92516 - Boulogne Cedex.
Christine DEFECHE, de Sélé CEGOS INFORMATIQUE, participera à ce recrutement.

INSEAD

INSTITUT EUROPEEN D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES - FONTAINEBLEAU
recherche le

CHEF DE SON SERVICE COMPTABLE HF

35 ans environ, titulaire d'un DECS complet ou équivalent.

Il devra posséder une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Une réelle expérience d'outils informatiques de comptabilité et de gestion est nécessaire.
Il devra faire preuve de qualités de contact et de rigueur et montrer une aptitude à travailler en contexte multiculturel.
L'anglais est indispensable.

Envoyer C.V., photo, prétentions au Service du Personnel bd de Constance - 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

Enseignement Assisté par Ordinateur

Filiale d'un grand groupe français du secteur tertiaire, nous recherchons un

Directeur de production de logiciels

Pour accompagner la création de notre activité EAO.

Animant une équipe de 15 à 20 personnes, il assure la production de logiciels d'enseignement EAO, négocie avec les commanditaires, coordonne les prestations extérieures et assiste les services commerciaux dans les questions d'ingénierie.

32 ans minimum, de formation supérieure, de préférence ingénieur, dominant les techniques informatiques, c'est un animateur qui sait communiquer sa motivation à une équipe, et un pédagogue créatif, qui a une maîtrise inventive des outils de la communication audiovisuelle.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 403, à C. de la Roche - JACQUES TIXIER S.A. - 7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA BA

mazet GROUPE PUBLICIS

AGENCE CONSEIL EN PUBLICITE POUR L'IMMOBILIER

L'EFFICACITE AU QUOTIDIEN

104 rue Réaumur
236.36.60

UN IMPORTANT GROUPE DE PRESSE FRANÇAIS souhaite renforcer son équipe commerciale par l'apport d'un homme de marketing.

Elle recherche

UN CHEF DE PRODUIT CONFIRMÉ

Qui, au sein de la *Direction* Marketing et Commerciale, se verra confier l'élaboration de la politique des produits existants et des produits nouveaux dérivés. Ce poste conviendrait à un Cadre récemment diplômé d'une École de Commerce, ou équivalent, ayant 3 ans d'expérience dans le Marketing (presse souhaitée), à la fois créatif et rigoureux et témoignant d'un excellent esprit d'équipe.

Envoyer c.v. sous réf. 296 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.
DISCRÉTION ASSURÉE.

emplois régionaux

IUT de TOURS
29, rue du Pont-Volant
37023 TOURS CEDEX
recherche pour ouverture
TECHNIQUE COMMERCIALISATION AGRO-ALIMENTAIRE
Docteur ingénieur ou ès sciences, expérience en recherche et développement biotechnologies agro-alimentaires. Enseig. : génies, biochimie et microbiol. agro-alim., contrôle de qualité. Possibilité de recherche disponibilité et contacts avec les entreprises.

LA VILLE DE STRASBOURG recrute par voie de concours UN PROFESSEUR DE PEINTURE
Ce concours aura lieu au courant du mois de mai 1985 à l'école des arts décoratifs, 1, rue de l'Académie, 67000 STRASBOURG.
Date limite de dépôt des candidatures : 8 mai 1985.
Pour tout renseignement s'adresser sans tarder au service des affaires culturelles, centre administratif, 1, place de l'Etoile, 67000 STRASBOURG, B.P. 1049/1050.
Tél. : 84-90-90, poste 3339.

Un organisme important rech. à Paris ou Versailles SES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. F.)
Si vous avez le goût des contacts et des responsabilités, si vous avez de l'ambition et du dynamisme rejoignez-nous.
Tél. pour Paris et banlieue Ouest au 500-24-03 poste 40 et pour la banlieue Sud au 680-52-52 poste 38.

Société de formation et de développement de logiciels cherche
COMMERCIAL(E) MI-TEMPS
Connaissant de préférence arts graphiques.
Tél. : 236-00-37.

LA COFREMCA
(recherches en sciences sociales, conseil d'entreprises)
CHERCHE URGENT
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E)
- Sens de l'organisation, sachant obtenir la coopération des membres de l'équipe ;
- Goût pour la gestion et le contrôle de gestion.

Ecrire à COFREMCA 14, rue Milton, 75009 PARIS.
En envoyant c.v., lettre manuscrite et photo.

Diffusion alternative recrute
REPRÉSENTANTS(ES) EXCLUSIFS
- Visite de librairies.
- Libre de suite.
- Déplacements province à prévoir.
Secteurs :
Centre et Ouest + Paris.

Env. c.v. + photo au 36, rue des Bourdonnais, PARIS-1er.

Importante société de transport, COURBEVOIE DÉFENSE
Filiale d'un grand Groupe industriel
recherche
ADJOINT DIRECTION FINANCIERE
Études supérieures
DECS complet ou équivalent
Expérience exigée.
30 ans minimum.
Pour :
consolidation, reporting financier, travaux bilans français et normes US.

Adresser C.V., prétentions sous n° 22.489, réf. à porter sur enveloppe à La Publicité Française 23, avenue de Neuilly 75116 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ RECHERCHE
COMMERCIAUX
- Pr négociations à haut niv.
- Formation assurée.

Téléphone : 878-55-47.

COMPAGNIE d'ASSURANCES cherche pour son SERVICE GESTION DES PLACEMENTS
UN AGENT de MAITRISE
qui devra suivre les mouvements comptables relatifs aux valeurs mobilières et aux prêts. Ecr. n° 220 PUBLIALE GR 27, FG Montmartre, Paris-9e.

ASSOCIATION Loi 1901 rech. COMPTABLE confirmé (e) tenue des comptes saisie informatique administration. Téléphone : 545-67-63.

PME secteur du livre cherche
JEUNE COMPTABLE
HOMME ou FEMME
- Expér. 3 ans minimum.
- Libre de suite.
Tél. M. MAGNIEZ pour R.-VS au 233-08-40.

S.E.E.E.
IMPTE STÉ D'APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES ET MICRO-INFORMATIQUES
C.A. 250 millions. Effectif 650 personnes recherche pour son agence de MALAKOFF (92)
1 RESPONSABLE D'AFFAIRES
Niveau ingénieur, 2 ans d'expérience souhaitée. Connaissances en électrotechnique électronique et microprocesseurs (Z 80 – 8085 – 6800 matériels et logiciels).
Adresser lettre manuscrite et C.V. à M. BERGERAT, S.E.E.E. 11, rue Paul-Bert 92240 MALAKOFF.

BUREAU INGÉNIERIE
recherche
INGÉNIEURS
DOMAINE PÉTROLE GAZ
TÉL. : 824-45-50.

formation professionnelle

Formations profession. agréées CPE
PROGRAMMEURS
TEMPS RÉEL
LANGAGES INTERACTIFS
Sessions de MI-AVRIL 1985
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205-24-63/241-83-83.

secrétaires

GROUPE ARCADE recherche
JEUNE FEMME SECRÉTAIRE
Licence en droit. Pratique du traitement de textes appréciée.

Adr. C.V., photo + prétentions s/réf. JPB à GROUPE ARCADE 63, rue de la Victoire. 75009 PARIS.

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
pour seconder PDG-PME conseils. Droit de sociétés se prés. ou écrire C.V., photo et prétentions à FORMAC 46, rue Turbigo, 75003 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE BANCAIRE

37 ans

Dynamique, expérience diversifiée
Sciences Po/Eco-Fi, Sciences Eco.
Anglais, allemand.
Exploitation commerciale, analyse financière, audit, opérations internationales.
Cherche poste banque, direction financière assurances, holding, société de conseil, agent de change, établissement financier, entreprise.

Ecrire sous n° 2 240 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CADRE 33 ANS

Sc. Po Paris (écofi) + droit + Sc. Economiques.
Expérience annonceur et Agence de publicité.

Recherche

Poste de Directeur de la Communication
(poste existant ou à créer)

Ecrire s/réf. 304.486 M à Régie Presse
7, rue de Monttessuy – 75007 Paris.

INFORMATICIEN
homme 45 ans
16 ans chez constructeur mini-informatique
sérieuses références
cherche emploi
support technico-commercial ou formateur animateur en logiciel de gestion micro.
M. MICHEL BERTRAND, 26, boulevard Grand-Ru, 95590 PRESLES.
Téléphone : 034-21-24.

Employée de bureau, dactylo chiffres, opératrice de saisie, traitement de textes sur IBM, ch. emploi stable. Paris ou région Paris, libre de suite.
Tél. matin : 953-98-18.

Jeune diplômé école supérieure de commerce + DECS, libéré O.M. Recherche poste gestion financière débutant.
BERNARD S. 11 bis, rue de la Marne 91480 QUINCY-SUR-SENART.
Téléphone : 900-92-53

capitaux propositions commerciales

PMI micro/télé-informatique possédant portefeuille clientèle type industriel haute technicité recherche pour nouvelle étape de croissance.
PARTICIPATION MINORITAIRE BON RAPPORT GARANTI
Ecrire s/réf. 11.942 à P. LICHAU S.A. BP 220. 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402. 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

gérances libres

JEUNE HOMME 35 ANS
8 ans d'expérience, recherche gérance libre, 50-70 chambres, Paris ou région parisienne. Téléphoner au 983-84-97 ou écrire à Mme CART, bât. 9 89, r. de Reuilly, Paris-12e.

automobiles

boxes - parking

A VENDRE PARKING
2e ss-sol, métro LA CHAPELLE 5-7, r. Stephenson, Paris-18e. Prix 32 000 F. T. 523-25-87.

économie

REPÈRES

Dollar : en repli à 9,46 F

Nettement raffermi, mardi 2 avril, à 9,59 F, contre 9,43 F, et 3,14 DM, contre 3,09 DM, la veille, le dollar s'est inscrit en repli mercredi 3 avril, revenant à 9,46 F et 3,10 DM. Aucune raison particulière n'a été avancée pour justifier ce repli, si ce n'est des ventes spéculatives sur le marché à terme de Chicago. Pour l'instant, après le vif recul qui l'a fait baisser de près de 12 % en quelques semaines, le dollar cherche un point d'équilibre.

Commerce international : un nouveau représentant américain

M. Clayton Yeutter a été nommé, le 2 avril, représentant spécial des Etats-Unis pour les questions commerciales, en remplacement de M. William Brock, devenu secrétaire au travail. Agé de cinquante-quatre ans, M. Yeutter est, depuis 1978, président du Chicago Mercantile Exchange, un des plus importants marchés mondiaux de devises, valeurs et matières premières. Il a aussi été l'adjoint du représentant spécial américain pour les affaires commerciales sous la présidence de Gerald Ford, de 1975 à 1977. Auparavant, il avait été secrétaire adjoint à l'agriculture pour les questions internationales (1974-1975). — *(AFP.)*

Dette argentine : grèves en marge des négociations avec le FMI

Une grève a éclaté, mardi 2 avril, parmi les employés de la compagnie de gaz argentine, qui réclament des augmentations de salaires. Ils expriment ainsi leur mécontentement sur la position du gouvernement, qui négocie actuellement avec le Fonds monétaire international (FMI). Un peu plus d'un million d'employés de l'Etat menacent, d'autre part, d'arrêter le travail s'ils n'obtiennent pas une clause d'indexation de leur salaire à hauteur de 90 % du taux d'inflation, estimé aujourd'hui à 1 250 %. La Confédération générale du travail, proche de l'opposition péroniste, a, par ailleurs, dénoncé la hausse des produits essentiels, décidée, vendredi 29 mars, par le gouvernement. La tension sociale intervient alors que le gouvernement négocie avec une mission technique du FMI à Buenos-Aires un nouveau plan de lutte contre l'inflation, qui devrait affecter les revenus des salariés. Le Fonds attend que soit mis en place la totalité du plan de redressement avant de débloquer la première tranche d'un crédit *stand-by* dont l'Argentine a besoin pour rembourser le service de sa dette.

SOCIAL

Le gouvernement prépare d'autres mesures pour les chômeurs de longue durée en fin de droits

Le *Journal officiel* devrait publier, sans doute le 4 avril, deux décrets sur les contrats à durée déterminée pour les chômeurs de longue durée et sur la réglementation du chômage partiel total sans qu'ils aient fait l'objet, comme c'était prévu, d'un examen en conseil des ministres *(le Monde* du 3 avril). Mais le ministère du travail prépare d'autres aménagements des dispositifs existants pour parvenir à des résultats dans son action contre le chômage. La CGC a déjà réagi au projet de décret sur les contrats à durée déterminée (CDD) en estimant qu'*« il y a là un risque sérieux de voir les CDD devenir la règle commune pour les emplois de moyen terme, alors que ces types de contrat ne doivent constituer que l'exception ou le complément conjoncturel par rapport à la pratique normale du contrat à durée indéterminée »*.

Fort du succès remporté par les travaux d'utilité collective — les TUC, dont les conséquences sur les chiffres du chômage devraient se confirmer au fil des mois, — le ministère du travail réfléchit à des dispositions qui, cette fois, s'adresseraient — en dehors des contrats à durée déterminée — aux chômeurs de longue durée ou en fin de droits, ces derniers étant souvent les plus âgés des demandeurs d'emploi.

Pour les chômeurs de longue durée de plus de cinquante-sept ans et demi, par exemple, on pourrait supprimer toutes les restrictions d'ancienneté de vie active, ou même de ressources, afin de permettre leur accueil systématique dans le régime de solidarité financé par l'État jusqu'à l'âge de la retraite. Comme on y mettrait pour condition que ces chômeurs renoncent à la recherche d'un emploi (qu'ils n'espèrent d'ailleurs plus), on diminuerait ainsi de 60000 demandeurs d'emploi les statistiques du chômage en contrepartie d'un traitement social.

Convaincu par ailleurs qu'on ne pourra plus longtemps ignorer la situation des chômeurs recevant une allocation de fin de droits ou une allocation de solidarité, et dont l'indemnité s'élève, selon l'âge et selon les cas, à 41,40 F, à 62,10 F ou à 82,80 F par jour, on envisage aussi de répondre aux demandes de plus en plus pressantes des organisations syndicales qui, sur ce thème, se tournent également vers le CNPF pour obtenir une révision de la convention UNEDIC. Les pouvoirs publics étudient le moyen d'intervenir en deux temps.

D'ici l'été, pour commencer, on élargirait les clauses d'accès à l'allocation de solidarité de façon à réintégrer nombre de chômeurs qui en avaient été exclus. A la rentrée ensuite, le niveau d'indemnisation serait relevé afin qu'un chômeur qui reçoit 82,40 F par jour puisse, par exemple, toucher au minimum 100 F. Enfin, on pourrait imaginer un dispositif proche des TUC. M. Michel Delebarre, ministre du travail, l'a également évoqué avec prudence.

On obtiendrait ainsi des résultats non négligeables. Et cela sans compromettre au contraire les chances d'une négociation entre les partenaires sociaux. Car l'on sait bien que de l'attitude de ces derniers dépendent les mesures les plus spectaculaires pour l'emploi — et donc les plus bénéfiques politiquement, — même si les effets ne s'en feront sentir que tardivement.

A. Le.

● **Précision sur la motivation des salariés.** — Dans notre numéro du 30 mars, nous avons publié un article intitulé « Comment motiver les salariés ? » à partir d'un rapport de M. Claude Archambault, secrétaire général de la commission sociale du CNPF. Nous indiquions que l'étude avait été effectuée avec l'aide de la banque de données sociales de la société Pragma mais sur un échantillon non communiqué. La totalité de la banque de données de Pragma, nous a-t-on précisé, porte sur une population de vingt-huit mille personnes.

LES CONTRATS FORMATION-RECHERCHE D'EMPLOI

La CFTC affirme que le CNPF n'est pas opposé à l'ouverture d'une négociation

Le CNPF poursuit ses entretiens avec les syndicats qui ont demandé à le rencontrer. Après avoir reçu FO, il rencontre, ce 3 avril, la CGC. Le 1er avril, M. Yvon Gattaz a reçu, pendant plus de deux heures, une délégation de la CFTC conduite par MM. Jean Bornard, président, et Guy Drilleaud, secrétaire général. M. Bornard a estimé qu'il serait nécessaire que *« le gouvernement fasse un effort »* pour le financement des contrats formation-recherche d'emploi (CFR). Pour la CFTC, les CFR devraient être financés, dans un premier temps, par le Fonds national de l'emploi, à la charge de l'Etat, afin de *« soulager »* l'UNEDIC qui rembourserait ensuite les sommes avancées.

« Cette solution, a indiqué M. Drilleaud, *permettrait de passer la période délicate du déficit de 3 milliards de francs prévu pour la fin de l'année 1985. Pour nous, il est essentiel que le dispositif, que nous continuons à appeler contrat-formation-reclassement, soit efficace pour la formation et le reclassement. Nous ne voulons pas d'une formule qui donne du chiffre, mais ne débouche pas sur un métier. »* L'idée de la CFTC est de mettre en relation, au plan local, des représentants des employeurs et des salariés afin que des entreprises, en liaison avec l'ANPE, soient prêtes à embaucher des licenciés économiques à l'issue des CFR. Le CNPF, selon M. Drilleaud, ne s'est pas *« montré opposé à ouvrir une négociation sur les CFR »*.

[Du côté du ministère du travail, on préconise la tenue d'un compte séparé à l'UNEDIC pour les frais occasionnés par les CFR, et on s'engage à supporter financièrement le surcoût, s'il devait apparaître quand le système fonctionnera à plein vers 1986 ou plus probablement vers 1987. Force ouvrière, qui a déjà dévoilé son schéma lors de sa rencontre avec le CNPF le 26 mars, imagine une péréquation avec le Fonds national de l'emploi (FNE). En effet, le FNE va réaliser, en 1986, des économies de l'ordre de 3 milliards sur les contrats de solidarité pré-retraite en diminution d'effectifs, et celles-ci pourraient être attribuées aux CFR. Quant au CNPF, qui évoque une « troisième voie », différente de ces deux formules, il pourrait proposer, sous réserve des prolongations usuelles, une limitation à six mois (au lieu de douze) de la durée de versement de l'allocation de base par l'assurance-chômage pour les licenciés économiques ayant bénéficié auparavant d'un CFR pendant douze mois. Ainsi, l'UNEDIC serait assurée de réaliser des économies ou, à tout le moins, ne verrait pas son déséquilibre financier aggravé par cette mesure. — A. Le.]

CONJONCTURE

LES INDUSTRIELS MOINS PESSIMISTES

Selon les chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE en mars, l'activité industrielle a baissé au cours des deux premiers mois de l'année dans toutes les branches, à l'exception de la construction automobile, en partie pour des raisons climatiques. Les carnets et la demande étrangère diminuent un peu, en particulier dans les biens de consommation et les biens intermédiaires.

Les industriels sont moins pessimistes quant aux perspectives générales d'activité. Globalement, ils prévoient une amélioration modérée de la production, résultant d'une hausse dans les biens d'équipement et les biens de consommation et d'une baisse dans les biens intermédiaires.

SOCIAL

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DE LA CFDT

Le malaise de la confédération est devenu crise

estime la fédération des finances

La CFDT poursuit activement la préparation de son quarantième congrès confédéral en juin prochain à Bordeaux. Les 24, 25 et 26 avril, elle tiendra un conseil national au cours duquel M. Edmond Maire, quatorze ans presque jour pour jour après avoir été élu secrétaire général, présentera un rapport, «Ce que veut la CFDT», pour éclairer les débats du congrès (*le Monde* du 13 mars). Si la direction confédérale s'est irritée des *«fuites»* auxquelles ce document avait donné lieu dans la presse, elle ne peut que se réjouir de ses retombées internes. Certaines aspérités ont été gommées, et M. Maire ne devrait guère avoir de difficultés à obtenir à Bordeaux son quitus sur l'activité des trois ans passés. Pour autant, il restera à rétablir l'homogénéité interne d'une confédération durement ébranlée par l'échec de la négociation sur la flexibilité de l'emploi, notamment au sein de la commission exécutive, dans la perspective d'une éventuelle succession de M. Maire en 1988...

Pour l'heure, le dernier délai est tombé pour le dépôt d'amendements par les syndicats sur le projet de résolution générale. La commission des résolutions devrait en faire le recensement d'ici une huitaine de jours, mais, d'ores et déjà, leur nombre est *«nettement inférieur»* à celui obtenu lors de la préparation du congrès de Metz en 1982. Le «contre-texte» d'Hacuitex (habillement, cuir, textile) a été déposé comme «amendement global» par au moins cent soixante-six syndicats – dont quarante-cinq d'Hacuitex et trente-cinq de Basse-Normandie, – et la barre des deux cents pourrait être atteinte (*le Monde* du 12 mars). Un mois avant le congrès confédéral, Hacuitex a l'intention de faire circuler une liste de syndicats ayant soutenu sa démarche.

Le débat au prochain conseil national ne devant pas donner lieu à un vote sur le rapport de M. Maire, certains opposants avaient imaginé le dépôt d'une résolution sur l'action pour obliger chacun à se compter. Mais Hacuitex a décidé de ne pas s'engager dans une telle voie. Quant à la Basse-Normandie, elle a adressé aux participants au conseil national un texte sur l'emploi. L'Union régionale de Basse-Normandie entend populariser un certain nombre de revendications *« concrètes »* pour sortir de cette image de diplodocus archaïque qu'on lui colle. Ainsi, lors de son récent congrès, s'est-elle prononcée pour *« la réduction du temps de travail massive et rapide à trente-cinq heures associée à des mesures fiscales pour que les entreprises à faible rentabilité ou à forte main-d'œuvre ne soient pas pénalisées »*. Elle a proposé la fiscalisation des ressources des allocations familiales et le calcul de la part patronale des indemnités journalières de maladie sur la valeur ajoutée avec, en contrepartie, la compensation salariale intégrale jusqu'à deux fois le SMIC et le *« refus de toute forme de précarité »*.

De son côté, la fédération des finances, oppositionnelle et candidate au bureau national – où elle ne figure pas actuellement, – a adressé un texte de vingt-quatre pages à mille cinq cents militants pour éclairer ses syndicats par rapport au congrès, sans pour autant ratifier en tant que tel le « contre-texte » Hacuitex, un peu à la manière de la « contribution » de la fédération de la chimie. Dans ce texte, la fédération des finances se réjouit d'emblée de ne plus être isolée dans ses critiques. S'en prenant aux *« interventions politiciennes »* de M. Maire et à la *« dérive »* du langage confédéral, elle souligne, au-delà des thèses classiques sur l'unité d'action et la globalisation des luttes, qu'à la CFDT le malaise est devenu crise ; *« Nous oscillons aujourd'hui entre la deuxième et la troisième place en termes électoraux. Notre organisation s'est affaiblie, chacun a le sentiment d'un déclin. (...) La politique d'action conduite depuis trois ans débouche sur un bilan d'échec. Les premières priorités de l'organisation, l'emploi, la réduction du temps de travail, les inégalités, ne progressent pas. »*

Critiquant sévèrement l'action gouvernementale d'un *« gauche hasardeuse »*, elle dénonce la *« frénésie du profil bas »* et le *brouillage de nos revendications en matière salariale ou de réduction du temps de travail »*, et le fait que, dans la CFDT, ce soit la négociation – et non l'action – qui soit devenue le *« moteur »* des transformations sociales. Tout en s'assignant la tâche d'être *« plus résolue »* dans la voie de l'adaptation du syndicalisme, elle accuse la confédération de défendre une analyse qui conduit *« à liquider sans véritable examen des acquis fondamentaux de la CFDT. Le risque est dès lors de nous placer à la remorque des libéraux de gauche ou de droite, de nous intégrer à la gestion à la marge des dégâts de la crise, de nous faire dévier vers des changements « sociaux » qui ne dérangeraient pas les classes dominantes »*.

MICHEL NOBLECOURT.

Les sidérurgistes lorrains à l'heure des comptes

(Suite de la première page.)

« Comme la liste des noms n'était pas publiée, chacun a tendance à espérer qu'il sera épargné », observe, après tant d'autres, M. Duvert, sous-préfet chargé à Nancy, des dossiers de reconversion du nord de la Lorraine. *« Ils croient tous que ce sera l'autre »*, ajoute-t-il, en soulignant lui aussi l'habitude des sidérurgistes à vivre dans un univers protégé, à l'abri de la grande entreprise, leur « mère » à tous.

Rares sont ceux, en effet, qui ont voulu être lucides, ou ont été capables de devancer l'évolution, car il fallait du courage pour aller à l'encontre du climat ambiant, pour abandonner la tradition de l'acier. Certains ont bien su quitter les usines, comme à Rehon de 1982 à 1984, mais on a aussi vu que cela renforçait le camp des irréductibles chez ceux qui restaient, tous condamnés dans le front du refus.

La même histoire pourrait se répéter avec la CGT, qui s'oppose toujours à la nouvelle CGPS (Convention générale de protection sociale) et – plus significatif de l'état de délabrement du mouvement syndical – avec l'inflexibilité des syndicats « indépendants », qui viennent d'apparaître en force (à Neuves-Maisons, ils ont réussi à s'imposer dès le premier tour des élections professionnelles). Seule la CFDT s'essaie à plus de réalisme, non sans ambiguïté. Mais elle n'est pas pour autant récompensée, ainsi qu'en témoigne l'exemple des MISE (Module d'information, de sensibilisation et d'évaluation), dont, à l'expérience, chacun se rend compte qu'ils ne correspondent pas à l'objectif d'origine.

Sélection ou orientation

Par rapport à l'ancienne Convention générale de protection sociale (CGPS), qui prévoyait essentiellement le départ en préretraite à cinquante ans, la nouvelle CGPS, qui a été négociée pendant l'été 1984, devait intégrer les différentes solutions sociales imaginées par le gouvernement pour venir à bout des sureffectifs autrement que par les retraites anticipées. Ainsi, pensait-on, le dispositif de restructuration de la sidérurgie pourrait utiliser, selon les cas, plusieurs mesures, telles que la mutation interne dans d'autres établissements ou filiales de groupe, l'aide au retour pour les travailleurs immigrés, le reclassement dans les entreprises présentes ou à implanter en Lorraine – parfois assorti d'une formation – et, en dernière proposition, le congé de conversion qui pouvait, pour les volontaires, se tranformer en un départ immédiat avec la capitalisation des droits.

Cherchant des assurances, les syndicats discutèrent surtout du congé de conversion qui devint, à cette occasion, le contrat de formation-conversion dont les règles furent précisées. Outre l'assurance d'une formation adaptée, ils obtinrent que chaque salarié puisse recevoir au minimum deux propositions d'emploi avant que son contrat de travail avec l'entreprise ne soit rompu. Pour plus de garanties, ils négocièrent aussi la mise en place de commissions tripartites de suivi, chargées régionalement et par bassin sidérurgique de veiller à l'application de la nouvelle CGPS. Enfin, et principalement à l'instigation de la CFDT, ils réclamèrent des MISE, d'une durée de cinq jours, au cours desquels le sidérurgiste serait amené à prendre conscience de la situation, à s'informer des possibilités offertes puis serait soumis à des tests qui permettraient de connaître son niveau de formation et ses aptitudes personnelles.

Malheureusement, les MISE ne correspondent pas toujours à cette définition, dans la réalité. En raison du retard pris, le cas de 800 personnes seulement a été examiné en 1984 et 4 000 le seront en 1985. Tant et si bien que formateurs et syndicalistes supposent maintenant que la désignation pour un passage par un MISE préfigure, pour les directions, l'inscription sur la liste des partants. *« Cela risque de devenir le moyen d'une présélection »*, s'inquiète la CFDT, alors que *« cela devait servir à l'orientation en fonction d'un projet professionnel individuel »*, précisent les formateurs ou même l'AFPA, très préoccupée par cette évolution, très éloignée du *« volontariat prévu »*. Brusquement, à l'occasion du MISE, les sidérurgistes découvrent les risques qui pèsent sur leur avenir et, souvent appuyés en cela par la CGT, refusent d'y venir.

Mais là n'est pas l'unique difficulté. *« A l'origine, les congés de conversion devaient correspondre à un solde de sureffectifs après le traitement par les autres mesures »*, rappelle M. Chérèque, moins sévère à l'égard des MISE. *« Aujourd'hui, le risque c'est aussi de voir les usines de la sidérurgie se débarrasser des ses « bras cassés » et donc de rendre impossible toute tentative de reconversion industrielle. »*

Par son ampleur, l'opération actuellement en cours dans une Lorraine traumatisée par la fin de la sidérurgie pose, en effet, toute une série de problèmes délicats. A la diminution brutale des sureffectifs – et on voit dans quelles conditions – doit pouvoir répondre une offre de formation et, parallèlement, une offre d'emploi. Y aura-t-il concordance de temps, et adéquation, entre toutes ces actions, devenues autant de missions impossibles ?

ALAIN LEBAUBE.

Prochain article :

A la recherche des créateurs d'emploi

AGRICULTURE

La négociation sur les prix européens est bloquée

Les paysans devront attendre

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – Les agriculteurs devront attendre : en raison de l'intransigeance des Allemands – qui refusent en particulier toute baisse des prix des céréales – les ministres de l'agriculture des Dix n'ont pas été en mesure, mardi 2 avril, de fixer les prix agricoles. La situation étant totalement bloquée, ils ont interrompu leurs travaux plus vite que prévu et se sont contentés de proroger une nouvelle fois les prix de campagne s'appliquant aux produits laitiers, à la viande bovine et à la viande ovine jusqu'au 27 avril. Les Dix se retrouveront à Bruxelles les 22 et 23 avril avec l'espoir de conclure.

M. Pandolfi, le ministre italien qui préside les travaux du Conseil, aurait apparemment préféré un délai plus long, par exemple jusqu'à la fin mai, pour réfléchir dans le calme à la façon de sortir de l'impasse actuelle. Un tel répit lui aurait également permis, ainsi qu'à M. Kiechle, le ministre allemand, de passer sans trop de remous le cap d'élections régionales qui doivent avoir lieu vers le 10 mai.

Mais d'autres Etats membres, dont la France qui insiste pour que la nouvelle grille des prix soit fixée le plus vite possible, ne l'ont pas entendu de la sorte. M. Pandolfi, devinent-ils, s'accomoderait très volontiers d'une reconduction pure et simple des prix communs actuels, donc des prix en ECU pour un an. En effet, une telle reconduction aurait notamment comme avantage pour l'Italie de différer la réduction du soutien accordé aux fruits et légumes et, en particulier, aux tomates que propose la commission. 1985-1986 serait présentée comme une année de transition utilisée pour réfléchir, de manière sereine, à l'avenir de la politique agricole commune... M. Rocard a résolument écarté une telle-perspective.

M. Pandolfi, qui a reçu, mardi 2 avril, les dirigeants du COPA (Comité des organisations professionelles agricoles de la CEE), parmi lesquels M. François Guillaume, le président de la FNSEA, a annoncé son intention de présenter à la prochaine session un compromis s'écartant sensiblement des propositions de la commission européenne. Il aurait indiqué aux professionnels son souci d'éviter de placer un gouvernement membre – il songeait, bien sûr, à la RFA – dans une situation trop insupportable. Celà semblerait indiquer que le ministre italien estime politiquement difficile de maintenir la proposition de baisse des prix des céréales.

A moins qu'il n'ait pas renoncé à son idée de reconduction pure et simple des prix, on s'interroge sur la formule de remplacement qu'il peut avoir en tête. S'agissant des céréales, le problème central cette année, certains dirigeants professionnels considèrent que l'accord, au moins au sein du COPA, c'est-à-dire des agriculteurs, pourrait se faire sur une légère augmentation des prix (1 % à 2 %), assortie d'une taxe de coresponsabilité, peut-être modulée selon la taille des exploitations. Son produit servirait à financer la politique d'exportation de la Communauté. Mais les Britanniques ont toujours opposé un refus de principe à une telle formule.

PHILIPPE LEMAITRE.

Aux Etats-Unis

Grève de la faim de parlementaires pour sauver les fermiers du Minnesota

Dans l'Etat du Minnesota, trente-six parlementaires démocrates ont entamé depuis lundi 1er avril une grève de la faim pour obtenir le vote, par le Congrès de l'Etat, d'une loi suspendant les saisies de fermes pendant un an. *«Il s'agit d'un geste symbolique,* a souligné M. Todd Otis, membre de la Chambre des représentants de l'Etat, *destiné à montrer à ceux qui souffrent de l'insécurité économique que tout le monde n'est pas indifférent.»*

Par deux fois déjà, le Sénat du Minnesota, où les démocrates sont majoritaires, a adopté une loi prévoyant le report du paiement des dettes des agriculteurs en difficulté. Mais, par deux fois, la Chambre des représentants de l'Etat, en majorité républicaine, a repoussé cette proposition. Un moratoire sur les dettes n'est pas une réponse véritable aux difficultés de l'agriculture américaine, a expliqué l'un des grévistes de la faim, mais *«il faut faire quelque chose pour attirer l'attention de Washington»*. Les trente-six parlementaires se sont engagés à faire cette grève ou à maintenir une veille permanente jusqu'à ce que le Congrès de l'Etat vote le moratoire.

ÉTRANGER

LA QUERELLE COMMERCIALE ENTRE WASHINGTON ET TOKYO

Le Sénat américain manifeste une irritation croissante envers le Japon

De notre correspondant

Washington. – La pression en faveur de mesures protectionnistes à l'encontre du Japon s'est intensifiée, le 2 avril, au Congrès américain, tandis que la Maison Blanche et le département d'Etat s'efforçaient de ramener les parlementaires à plus de flegme.

La commission des finances du Sénat s'est prononcée – par 12 voix contre 4 – en faveur de l'instauration de quotas d'importation ou de droits compensatoires sur les produits japonais, si le marché nippon n'était pas plus largement ouvert aux importations américaines. La mauvaise humeur des sénateurs – par ailleurs heureux de pouvoir s'affirmer vis-à-vis de la Maison Blanche sur un thème populaire – est évidente. La Chambre des représentants a adopté, quant à elle, également mardi, – par 394 voix contre 19 voix – une résolution appelant M. Reagan à fermer l'Amérique au Japon si ce dernier ne s'ouvre pas plus à elle.

Face à l'assaut, le président des États-Unis a très nettement réaffirmé, mardi, son opposition à tout protectionnisme et sa *« confiance »* dans la volonté de M. Nakasone de trouver une solution. Les fonctionnaires de la Maison Blanche ont fait savoir de leur côté que, à la suite de la mission effectuée le week-end dernier à Tokyo par deux envoyés spéciaux présidentiels, des progrès avaient été faits notamment sur les possibilités qu'aura l'industrie américaine de profiter de la privatisation – (effective depuis lundi) – des télécommunications japonaises. Dans un long communiqué, le département d'Eat a souligné que des mesures de représailles pourraient être aussi néfastes aux États-Unis qu'au Japon.

Objets de rumeurs contradictoires, les progrès dont il est fait état officiellement, mais sans précision, semblent cependant très relatifs. Les mesures d'ouverture du marché japonais que Tokyo devrait annoncer le 9 avril sont maintenant attendues avec nervosité à Washington. Quelques jours plus tard, les 13 et 14 avril, M. Shultz devrait recevoir son homologue japonais, M. Shintaro Abe.

B. G.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,4550	9,4650	+ 130	+ 155	+ 255	+ 295	+ 500	+ 625
$ can.	6,9050	6,9173	– 6	+ 27	+ 5	+ 49	– 38	+ 102
Yen (100) ...	3,7364	3,7426	+ 130	+ 144	+ 269	+ 293	+ 773	+ 833
DM	3,0490	3,0532	+ 118	+ 131	+ 242	+ 260	+ 658	+ 711
Florin	2,7007	2,7058	+ 76	+ 86	+ 162	+ 178	+ 472	+ 518
F.B. (100) ...	15,1522	15,1804	+ 20	+ 78	+ 56	+ 156	+ 121	+ 416
F.S.	3,5964	3,6043	+ 152	+ 171	+ 308	+ 333	+ 870	+ 942
L (1 000) ...	4,7708	4,7779	– 180	– 156	– 337	– 300	–1 043	– 949
£	11,5871	11,6136	– 324	– 274	– 531	– 455	–1 013	– 815

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 7/8	9	9 7/16	9 9/16
DM	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16
Florin	7	7 1/4	6 7/8	7	6 7/8	7	6 7/8	7
F.B. (100) ..	10 1/4	10 1/2	10 5/16	10 9/16	10 5/16	10 5/8	10 1/2	10 13/16
F.S.	3 1/4	3 1/2	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2	5 9/16	5 11/16
L (1 000) ..	14	14 1/2	14 1/2	15	14 1/2	15	15	15 3/8
£	13 1/4	13 1/2	13 3/8	13 1/2	13 5/16	13 7/16	12 1/2	12 5/8
F. franç. ..	10 1/2	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	11 1/8	11 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

Les tarifs industriels du gaz sont libérés

Le gouvernement a décidé de libérer les prix du gaz destiné à la grande industrie. Cette libération se traduira dès le 8 avril par une hausse de 0,85 centimes par kilowatt/heure, soit 6 % des tarifs dits *« à souscription »*. Ces tarifs sont appliqués à mille trois cents clients industriels de Gaz de France, représentant 40 % des ventes et 27 % du chiffre d'affaires de l'établissement.

Jusqu'ici, les barèmes déposés par Gaz de France étaient soumis au droit de veto des pouvoirs publics. Désormais, l'établissement public sera libre de fixer ses tarifs en fonction de l'évolution de ses prix de revient. La hausse du mois d'avril correspond, selon GDF, à un dernier « rattrapage » des insuffisantes augmentations de prix des années précédentes. Par la suite, l'évolution des prix industriels du gaz pourrait être plus modérée : la plupart des paramètres influançant le prix de revient – cours du dollar, prix des produits pétroliers, notamment, – sont actuellement plutôt orientés à la baisse et la révision, en cours ou déjà acquise, de la plupart de ses grands contrats d'approvisionnement devrait réduire ses coûts d'achat.

Surtout, Gaz de France ne peut aller trop loin s'il veut garder, voire améliorer, sa part du marché. Les tarifs industriels du gaz ont déjà beaucoup augmenté depuis l'an passé : + 5,9 % en février 1984, + 7,5 % en octobre 1984, + 6 % le 1er janvier 1985, et certains industriels français se plaignent d'avoir le gaz le plus cher du monde, ce que conteste GDF. Il est certain toutefois qu'à l'heure où la concurrence avec les autres sources d'énergie – électricité, fuel – s'aiguise, l'établissement se doit à une certaine prudence tarifaire. Même les industries « captives » comme les producteurs d'engrais pourraient à terme être découragées et tenter de se délocaliser près des sources bon marché (EDF-Chimie a investi au Qatar).

La décision des pouvoirs publics s'explique par le souci de permettre à Gaz de France de rétablir quelque peu ses équilibres financiers. L'établissement a accumulé près de 10 milliards de francs de pertes depuis 1980, faute notamment d'avoir pu répercuter dans ses prix la hausse continuelle de ses charges, liée notamment à l'envolée du dollar et au prix élevé de certains contrats (Algérie). La possibilité désormais ouverte d'adapter instantanément une partie au moins de ses ventes – les tarifs domestiques, eux, ne sont pas libérés – à l'évolution de ses coûts, si elle ne suffit pas, selon la direction, à retrouver l'équilibre en 1985 (1), devrait néanmoins alléger notablement les conditions d'exploitation.

V. M.

(1) Un déficit de même ampleur que l'an passé (3 millards de francs) était envisagé pour 1985.

TRANSPORTS

La France et la Grande-Bretagne lancent une consultation détaillée pour la construction d'une liaison trans-Manche

Les ministres chargés des transports français – M. Paul Quilès et M. Jean Auroux – et britannique – M. Nicholas Ridley – ont rendu public, le mardi 2 avril, le texte organisant une « *consultation en vue de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation d'une liaison fixe à travers la Manche entre le Royaume-Uni et la France* ». Les entreprises et les groupes financiers candidats devront dire, avant le 31 octobre 1985, comment ils comptent franchir le bras de mer de 35 kilomètres du pas de Calais, qui sépare l'Angleterre du continent. Le projet du tunnel ou du pont est donc relancé. Il avait été arrêté en 1976 par le gouvernement britannique.

Cette consultation a pour but de préparer le choix des deux gouvernements entre les groupements candidats à la concession et entre les différents types de liaison possibles : rail, route, mixte, tunnel, pont, ouvrage composite. Les entreprises de tous les pays peuvent déposer leurs propositions. Le groupement retenu devra financer, réaliser et exploiter l'ouvrage sans apport budgétaire ni garanties financières des deux Etats. En contrepartie, ceux-ci lui donneront les garanties politiques nécessaires à l'engagement des moyens financiers considérables requis, soit de 25 à 50 milliards de francs. Ils l'autoriseront à percevoir un péage sur les usagers. A la fin de l'année 1985, le concessionnaire sera désigné en fonction de la fiabilité financière et technique de son projet, des garanties qu'il offrira, de l'impact sur l'environnement et de la sécurité de l'ouvrage, enfin de la qualité des services offerts. L'échéancier pourrait respecter les étapes suivantes : printemps 1986, vote d'un traité par les deux Parlements ; fin 1986, début des travaux ; 1992-1993 : mise en service de l'ouvrage.

Les directives gouvernementales seront publiées prochainement dans les journaux officiels des deux pays. Elles concerneront :

● **LA SÉCURITÉ.** – S'il s'agit d'un tunnel, l'exploitant devra être en mesure de faire sortir à l'air libre les usagers en une heure et demie au maximum si le trafic ferroviaire ou routier est interrompu. Les flux des véhicules automobiles étant séparés, le problème de la circulation à droite ou à gauche ne se posera pas. Les voitures se dépasseront selon les règles en vigueur dans le pays qu'elles quitteront.

● **LES DESSERTES DE L'OUVRAGE.** – La Grande-Bretagne a prévu d'achever l'autoroute M 20 entre Folkestone et Londres et de construire une nouvelle route Douvres-Folkestone. De son côté, la France achèvera la section Saint-Omer-Calais de l'autoroute A 26 et aménagera la voie rapide Calais-Marck-en-Barœul.

● **EN CAS DE LIAISON ROUTIERE.** – Pont ou tunnel, l'ouvrage devra comporter deux fois deux voies flanquées d'une bande d'arrêt d'urgence. Dans le tunnel, les automobilistes pourront être informés par radio de tout incident. La vitesse minimum de la circulation sera de 80 km/heure.

● **EN CAS DE LIAISON FERROVIAIRE.** – La ligne sera électrifiée en courant alternatif de 25 000 volts. Le gabarit du matériel roulant sera le gabarit continental qui est plus important. Le tracé devra autoriser une vitesse de 160 km/heure.

● **EN CAS DE TUNNEL.** – Le tunnel pourra être foré sous le fond de la mer dans la craie. Il pourra être aussi composé de caissons de béton mis bout à bout sur le fond du détroit.

● **EN CAS DE PONT.** – Dans les zones côtières, la passe navigable entre les piles d'un pont devra mesurer au moins 400 mètres et le tirant d'air 50 mètres. Au centre de la Manche, le tirant d'air devra atteindre 70 mètres. L'ouvrage devra résister au choc d'un navire lancé à la vitesse de 17 nœuds.

● **LE CONTROLE AUX FRONTIÈRES.** – L'idéal consisterait à installer les contrôles douaniers et d'immigration d'un seul côté de l'ouvrage. Les discussions se poursuivent pour trancher si ce sera en Grande-Bretagne ou en France. Des mesures draconiennes seront prises pour empêcher l'entrée « *non autorisée* » en Grande-Bretagne d'animaux et pour prévenir la propagation de la rage.

● **LES RECETTES.** – Elles seront réparties à égalité si la concession est accordée à une société britannique et à une société française.

● **LES IMPOTS.** – Chaque pays appliquera sa fiscalité à une moitié de l'ouvrage. Les deux gouvernements demanderont à la Communauté européenne d'exonérer les péages de la TVA. Rien n'est encore arrêté pour la vente de produits hors taxe.

Deux groupes en compétition

MM. Quilès et Auroux ont détaillé les deux seuls projets qui, à leur connaissance, associent des entreprises et des institutions financières françaises et britanniques.

Il existe, d'une part, le projet « Euroroute », qui rassemble Trafalgar House, John Howard, Fairclough, British Ship Builders, British Steel (Grande-Bretagne), et la Société générale, Paribas, les Grands Travaux de Marseille, Alsthom-Atlantique (France). Il s'agit d'une liaison routière moitié pont, moitié tunnel, à lauelle s'adjoindrait un tunnel ferroviaire foré. La construction coûterait 45 milliards de francs, durerait six ans et créerait cent cinquante mille emplois.

D'autre part, le groupe « Tunnel foré » se constitue autour de National Westminster, Tarmac, Wimpey, Balfour Beatty, Taylor Woodrow (Grande-Bretagne) ; Indo-Suez, BNP, Crédit Lyonnais, Bouygues, Dumez, SPIE-Batignolles, SGE, SAE-Borie (France). Il projette un tunnel foré pour navette ferroviaire qui coûterait 21 milliards de francs, demanderait cinq ou six ans de travaux et créerait quatre-vingt-dix mille emplois.

M. Paul Quilès, qui est un partisan convaincu d'une liaison fixe trans-Manche, voit dans le lancement de cette consultation « *un grand pas* » en avant.

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

LE DÉBAT SUR LES NATIONALISATIONS

Les flèches de M. Noir (RPR)

Sur du velours. M. Michel Noir, secrétaire national à l'industrie du RPR et député du Rhône, a la partie belle ; il le sait, il en profite. Mme Cresson, lors du conseil des ministres du 27 mars, avait mis en avant le « *redressement financier spectaculaire* » des groupes nationalisés en 1982, se félicitant de « *la contribution essentielle au développement économique et social du pays* » des entreprises publiques. Or le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur avait à cette occasion utilisé des références variables. Tantôt, pour les résultats financiers, elle considérait cinq groupes nationalisés en 1982 (CGE, Saint-Gobain, Thomson, Pechiney et Rhône-Poulenc) oubliant la sidérurgie ou la CGCT, tantôt, pour les efforts de recherche ou les exportations, le ministre englobait dix-sept groupes publics ajoutant aux précédents Elf, Dassault, Matra, etc.

Cette « géométrie variable » avait le mérite de mettre en valeur les bons chiffres, mais était à l'évidence trompeuse, en tout cas incohérente.

L'occasion n'allait pas être manquée par l'opposition de dénoncer la « *désinformation* » du gouvernement. Dès le lendemain, M. François d'Aubert, député UDF de la Mayenne, le soulignait (*le Monde* du 30 mars).

Le 2 avril, M. Noir est revenu à la charge au cours d'une conférence de presse. Pour le député, « *le cocorico poussé est fort déplacé, car la France, qui n'est pas seule, recule* [en réalité] *dans la compétition mondiale* ». Et d'utiliser, avec calme et se plaçant au-delà de toute polémique, « *les chiffres officiels* », ceux de l'observatoire des entreprises nationales, qui viennent justement d'être publiés par les services de Mme Cresson. « *La panoplie des manipulations* » est détaillée : certaines cessions d'actifs, la non-consolidation de certaines pertes dont la presse s'est faite écho (celles de Société générale d'entreprise, par la CGE ou Saint-Gobain, celles de Lignes télégraphiques et téléphoniques par Thomson), « *les plongeons passés sous silence* » de Renault, ou la CGCT. M. Noir évoque même Gaz de France, n'évitant pas à son tour des références inappropriées (cette entreprise n'est pas prise en compte par l'observatoire). Qu'importe : l'essentiel n'est pas là – « *le débat politique gagnerait en audience et en crédibilité s'il n'était pas consacré à de vulgaires polémiques sur les chiffres* » – mais à « *l'urgence de relever les défis posés par la troisième révolution industrielle* ». Il faut répondre « *aux vraies questions* », selon le député RPR, que sont la compétitivité de l'industrie française, le développement des PMI – « *les aides publiques sont concentrées à 75 % sur les grandes entreprises publiques alors que ce sont les PMI qui innovent et créent des emplois* » – et la formation et la qualification des personnels. Vraies et complexes questions auxquelles M. Noir répond par « *une seule logique* » : la dénationalisation, sans apporter toutefois sur ce sujet crucial les détails que tout le monde – désormais – attend.

E.-L. B.

CONCENTRATION DANS LA PUBLICITÉ

Roux-Séguéla absorbe Effivente

La concentration se poursuit dans le monde de la publicité. M. Bernard Roux, PDG de RSCG (Roux- Seguela-Cayzac et Goudard), troisième groupe publicitaire français derrière Havas et Publicis, a annoncé le rachat total, effectif à la fin de 1985, de l'agence Effivente. Son PDG, M. Michel L'Hopitaux, devient vice-président de RSCG Paris, tandis que M. Alain Cayzac est nommé vice-président d'Effi-International.

Effivente, créé en 1957, a réalisé un chiffre d'affaires de 225 millions de francs environ en 1984 et connaît des déboires financiers. RSCG est cependant intéressé, car cette reprise lui permet, selon M. Roux, de renforcer son implantation en France tout en bénéficiant des budgets internationaux d'Effivente tels que Pernod-Ricard, Elf, Chambourcy, Olida... RSCG a réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs et ambitionne de devenir le premier groupe français, devant Havas et Publicis, en 1990. Effivente lui apporterait 30 millions de francs de marge brute, ce qui lui permettrait de rivaliser, en terme de résultats, avec les deux premiers du classement.

M. Roux a enfin indiqué que RSCG poursuivait ses négociations entamées depuis cinq ans pour s'implanter aux Etats-Unis. Cette opération pourrait déboucher avant la fin de l'année, a-t-il ajouté.

● **GRÈCE : fermeture des chantiers navals Niarchos.** – Les chantiers navals de l'armateur Stavros Niarchos (une des plus grandes entreprises grecques qui emploie quatre mille huit cents personnes), seront définitivement fermés pour des raisons économiques à partir du 8 avril, a-t-on appris le 2 avril auprès de la directions de l'entreprise. Le conseil d'administration souligne que « *la poursuite des activités des chantiers navals est impossible à cause de la longue et grave crise que traverse l'entreprise depuis quelques années* ». Il invite les ouvriers à demander leurs indemnités. Les chantiers sont situés à Skaramanga, à l'ouest d'Athènes. Construits en 1956, ils disposent du plus grand bassin de construction ou de carénage pouvant recevoir des navires de 300 000 tonnes. La direction avait récemment négocié avec les autorités soviétiques la construction de quatre cargos frigorifiques. – *(AFP.)*

● **Le chômage en RFA.** – Le nombre des chômeurs en Allemagne fédérale a baissé de 5,2 %, en chiffres bruts au mois de mars, pour atteindre 2 475 500 contre 2 611 270 en février. En données corrigées des variations saisonnières, ce chiffre a augmenté de 1,3 %, s'établissant à 2 320 000 en mars.

Ces chômeurs représentent désormais un dixième de la population active (10,5 % en février).

Par ailleurs, la production industrielle a diminué de 0,5 % en février (– 2 % pour le seul bâtiment en raison du froid), après une baisse de 2 % en janvier. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

RÉSULTATS 1984

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 mars 1985, sous la présidence de M. François Cariès, pour examiner les comptes de 1984.

Les comptes, qui seront présentés à l'assemblée générale, enregistrent la poursuite du redressement de l'exploitation courante amorcé en 1983. Par rapport à l'année précédente, la progression est de 55 %.

Le déroulement favorable de l'exploitation a permis de compléter les provisions sur risques (tant publics que privés) à l'étranger. Quant aux sinistres liés à la mise en liquidation de Creusot-Loire, qui peuvent être estimés à l'heure actuelle à 300 millions de francs, ils ont pu être compensés par l'abandon d'un prêt consenti à la banque en 1983 par une société du groupe CIC ; ce concours avait été fait en relais d'un prêt participatif du FDES dont l'abandon a été demandé à l'Etat.

Après provisions et plus-values, le bénéfice s'établit à 23 millions de francs, soit à un niveau légèrement supérieur à celui de 1983.

Le tableau suivant résume l'évolution des chiffres caractéristiques :

	1981	1982	1983	1984
		(en millions de francs)		
Résultats d'exploitation courante	(– 49)	(– 100)	131	202
Plus-values et profits exceptionnels	61	146	84	312
Provisions	(110)	(245)	(194)	(491)*
Résultat net	(98)	(199)	21	23

* *Dont CREUSOT-LOIRE 300.*

Désormais sortie des difficultés liées à une conjoncture industrielle et monétaire très favorable, la Banque de l'Union Européenne se trouve en état de jouer le rôle prévu pour elle au sein du groupe du CIC, notamment par le développement de ses activités financières et internationales.

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS EN CHINE

Première banque française implantée en République populaire de Chine avec quatre bureaux de représentation à Pékin, Canton, Shanghaï et Shenzhen, la Banque Nationale de Paris vient de participer à la création de trois nouvelles sociétés en Chine :

– la China International Non Ferrous Metals Leasing Company à Pékin a pour objet le financement en crédit-bail d'équipements importés nécessaires à la modernisation des quelque 800 entreprises chinoises de l'industrie des métaux non ferreux. Elle associe, aux côtés de la B.N.P., trois partenaires chinois, dont la China National Non Ferrous Metals Industry Corporation, la Banque de Chine et un partenaire américain, la First Interstate Bank of California ;

– la South China International Leasing Company Ltd, dans la zone économique spéciale de Shenzhen, a fait l'objet d'un protocole d'accord, le 18 mars, et permettra de financer des équipements industriels de la zone, et plus généralement des entreprises de la Chine du Sud. La nouvelle société regroupera la B.N.P., quatre partenaires chinois, dont la Banque de Chine, et la banque japonaise Hokkaido Takushoku ;

– la Banque Nationale de Paris a participé également à la création de la société mixte franco-chinoise, Guangzhou Peugeot Automobile Co. Ltd., aux côtés de Automobiles Peugeot, pour la production en Chine de véhicules utilitaires sous la marque Peugeot.



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DE PARIS

Le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial de Paris – CIC Paris – s'est réuni le 21 mars 1985 au siège social, 66, rue de la Victoire, 75009 Paris, sous la présidence de M. Georges Dumas, pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

Les résultats bruts d'exploitation atteignent 2 031 millions de francs et les charges d'exploitation 1 613 millions de francs. Les résultats d'exploitation après amortissements et avant provisions s'élèvent à 328 millions de francs et le bénéfice net est de 79,5 millions de francs.

Il convient de noter que les comptes ne peuvent être comparés de façon significative avec ceux de l'exercice 1983 du Crédit industriel et commercial, en raison des modifications de structure consécutives à la création, en mai 1984, de la Compagnie financière de CIC, société mère des banques régionales du Groupe.

Le conseil a constaté les résultats satisfaisants du CIC Paris, banque commerciale disposant de larges assises financières pour développer son activité en 1985 et recueillant à travers la banque « CIC-Union européenne, International & Cie » les profits de solides implantations étrangères.



BANQUE INDOSUEZ

Voyage de M. Peyrelevade à Alger

Une délégation de la Banque Indosuez, conduite par M. Jean Peyrelevade, président-directeur général de la Compagnie financière de Suez et de la Banque Indosuez, s'est rendue à Alger du 22 au 25 mars.

De nombreux entretiens, qui se sont déroulés dans une ambiance très amicale, ont eu lieu aussi bien avec de hauts responsables gouvernementaux qu'avec les dirigeants de toutes les banques algériennes et de certaines grandes entreprises nationales. Ils ont porté sur l'examen de la situation économique actuelle et des nombreuses perspectives qu'elle offre au moment où le nouveau plan quinquennal de développement entre en application.

Il a été notamment décidé d'approfondir les échanges et la coopération, déjà très active, entre les banques algériennes et la Banque Indosuez.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOGÉVAR

SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable

Dividende global + 28,93 %

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 26 mars 1985 sous la présidence de Monsieur Daniel Hua a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1984.

Faits marquants de l'exercice
- **Performance, coupon global réinvesti : – 1,90 % (+ 148,95 % sur 5 ans)**
- **Actifs gérés en fin d'exercice : F 1,24 milliards**
- **Dividende net : F 38,91 (+ crédit impôt F 4,45) contre F 30,08**

Le dividende est mis en paiement le 4 avril 1985, aux guichets des banques suivantes :
- **Société Générale,**
- **Banque Paribas,**
- **Société Générale Alsacienne de Banque,**
- **Société Centrale de Banque.**

Les actionnaires de Sogévar pourront, jusqu'au 3 juillet 1985 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOGINTER



Dividende global + 27,75 %

L'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est réunie le 26 mars 1985 sous la présidence de Monsieur Rémy Schlumberger a approuvé les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1984.

Faits marquants de l'exercice
- **Performance, coupon global réinvesti : – 3,20 % (+ 191,14 % sur 5 ans)**
- **Actifs gérés en fin d'exercice : F 2,31 milliards**
- **Dividende net : F 50,37 (+ crédit impôt F 4,28) contre F 38,68**

Le dividende est mis en paiement le 4 avril 1985, aux guichets des banques suivantes :
- **Société Générale,**
- **Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet,**
- **Société Générale Alsacienne de Banque,**
- **Société Centrale de Banque.**

Les actionnaires de Soginter pourront, jusqu'au 3 juillet 1985 inclus, réinvestir le dividende net en souscrivant des actions de la Sicav sans droit d'entrée.

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 avril

Les « 305 » F de Peugeot

Passera, passera pas : toute la communauté boursière était suspendue mardi à la cotation de Peugeot. En très vive reprise, l'action de la firme de Sochaux a, par deux fois, failli atteindre la barre des 300 F pour coter 299,50 F puis 299,90 F. Finalement, au troisième essai, un cours de 301 F fut inscrit, transformé en 305 F : jamais, depuis 1979, le titre n'avait valu si cher. En attendant, rien qu'au cours de cette séance, le gain de Peugeot a été de 7 %. Achats étrangers ? On le disait, en expliquant d'autre part cette hausse par la prochaine libération des prix des automobiles, mais c'est déjà de l'histoire ancienne. En tout cas, des ordres de l'étranger, il y en eut encore qui n'ont pas seulement concerné Peugeot. CSF, Bic, Moët, Perrier, Club Méditerranée et bien d'autres valeurs ont monté si bien que, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une hausse voisine de 1 % (+ 0,96 %).

Pour une semaine, qui s'annonçait calme, c'est bien parti. Lundi les volumes des transactions en valeurs françaises avaient frôlé les 400 millions de francs. Drôle de calme.

De l'avis des professionnels, cet intérêt persistant de l'étranger à Paris tient à l'analyse que les experts internationaux font de la situation économique française. Cette situation est, paraît-il, une des meilleures de la CEE avec celle de l'Italie.

En plus, assurait-on, le ratio moyen des cours rapportés aux bénéfices (le fameux « price earning ratio »), est encore ici un des plus bas : 9 contre 12 à Londres et 11 à Francfort.

La devise-titre est remontée pour s'échanger entre 9,90 F et 9,97 F contre 9,74 F-9,92 F.

L'or s'est replié à Londres : 317 dollars l'once contre 321,10 dollars.

A Paris, le lingot n'a perdu que 100 F à 98 700 F. Baisse du napoléon à 596 F (– 5 F) et de la rente 4 1/2 % 1973 (– 1,8 %).

NEW-YORK

Repli

Après deux séances de hausse, Wall Street a éprouvé, mardi, le besoin de consolider ses positions. Des ventes bénéficiaires se sont produites. Elles ont surtout affecté les « Blue Chips », très en vue ces derniers temps. En revanche, les autres valeurs de la cote ont mieux résisté. A la clôture, l'indice des industrielles accusait une baisse de 7,07 points, à 1 265,67. Mais le bilan de la journée était plus équilibré.

Autour du Big Board, les spécialistes étaient plutôt confiants en l'avenir. Le plus grand nombre attribuaient la réaction du marché au réflexe de la prudence. « *Trop de mauvaises nouvelles sont arrivées ces derniers temps, et les incertitudes soulevées par les dernières statistiques économiques incitent les opérateurs à rajuster leurs positions, par précaution à l'approche des fêtes de Pâques.* »

La Bourse, disait-on aussi, est sous-évaluée. Et, partant de cette constatation, beaucoup estimaient que le temps de la véritable reprise n'était pas très éloigné. A l'appui de leur conviction, ils assuraient qu'en dépit des appréhensions, dans l'ensemble, les résultats des entreprises, pour le premier trimestre, seraient très bons, les meilleurs même depuis vingt ans, et que le « Dow » pourrait très bien, d'ici quinze jours à trois semaines, repasser la barre des 1 300.

L'activité, ralentie en début de semaine, s'est un peu accélérée, et 101,66 millions de titres ont changé de mains, contre 89,20 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 1er avril	Cours du 2 avril
Alcoa	34 1/4	34
A.T.T.	21 5/8	21 3/8
Boeing	62 1/2	61
Chase Manhattan Bank	51 7/8	51 3/4
Du Pont de Nemours	52 3/8	52
Eastman Kodak	69 1/4	69 1/4
Exxon	50 1/4	49 5/8
Ford	42 7/8	42 7/8
General Electric	59 7/8	60 1/4
General Foods	61	60 1/2
General Motors	73 1/2	73 1/2
Goodyear	28	27 1/2
I.B.M.	128 1/8	127 3/4
I.T.T.	35 7/8	35 1/2
Mobil Oil	28 3/8	28 1/8
Pfizer	43 1/8	42 3/4
Schlumberger	38 1/4	37 5/8
Texaco	35 7/8	35 5/8
U.A.L. Inc.	46 1/4	46
Union Carbide	38 1/4	38 1/8
U.S. Steel	27 1/8	27
Westinghouse	30 1/4	29 7/8
Xerox Corp.	44 3/8	44 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MUMM. – Second producteur français de champagne, la société a réalisé, l'an dernier, un bénéfice net consolidé de 27,65 millions de francs, en hausse de 54 % par rapport à celui enregistré en 1983 (17,9 millions).

Le chiffre d'affaires (hors droits et taxes) du groupe a atteint 885 millions de francs, contre 770 millions en 1983.

Le bénéfice net ajusté, calculé après prise en compte de diverses réintégrations et déductions à caractère fiscal, est de 21 millions de francs (contre 18 millions). Le dividende net est maintenu à 11 F.

SAINT-LOUIS-BOUCHON. – Le second groupe sucrier français, actionnaire à 70 % de la Générale sucrière, a dégagé un bénéfice de 61 millions de francs en 1984, en progression de 61 % par rapport à celui enregistré l'année précédente (38,1 millions de francs).

Cette hausse est due à la forte augmentation des recettes financières, explique la direction, et plus particulièrement à l'accroissement du dividende versé par Générale sucrière en mars 1984. Le dividende net est maintenu à 14 F.

LEGRAND. – Le bénéfice consolidé (part du groupe) pour 1984 s'élève à 136 millions de francs (+ 5 %), pour un chiffre d'affaires de 3,4 milliards de francs, accru de 6 %. La marge brute progresse de 31 %, à 433 millions de francs. Le dividende net est majoré de 4,5 %. Son montant est de 57,50 F pour les actions ordinaires et de 92 F pour les actions privilégiées.

PECHELBRONN. – Bénéfice net pour 1984 : 101,25 millions de francs, contre 49,09 millions. Mais ce résultat comprend 49,2 millions de plus-values nettes à long terme (contre 634 809 F). Dividende net : 9,20 F (inchangé).

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS. – Le bénéfice net de la compagnie, pour 1984, progresse de 19,2 %, à 447 millions de francs belges. Le dividende net est majoré : 88,50 FB, contre 83 FB.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	1er avril	2 avril
Valeurs françaises	113,3	114,4
Valeurs étrangères	107,9	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er avril	2 avril
Indice général	211,4	213,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2 avril	3 avril
1 dollar (en yens)	253,70	253,05

BOURSE DE PARIS — Comptant — 2 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 65	1 512
5 %	44 60	0 836
3 % amort. 45-54	72	2 014
Emp. 7 % 1973	8360	..
Emp. 8,80 % 77	117 70	7 596
9,80 % 78/93	96 30	7 115
8,80 % 78/86	97 30	2 700
10,80 % 79/94	99	6 249
13,25 % 80/90	104 65	11 036
13,80 % 80/87	108 40	6 390
13,80 % 81/89	108 30	2 949
16,75 % 81/87	111 90	9 408
16,20 % 82/90	117 30	3 651
16 % juin 82	117 52	13 063
E.D.F. 7,8 % 61	143 70	2 888
E.D.F. 14,5 % 80-92	106	11 048
Ch. France 3 %	137 10	..
CNB Bques janv. 82	102 35	3 022
CNB Paribas	103	3 022
CNB Suez	102 93	3 022
CNI janv. 82	102 30	3 022

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	105	100 80 o
A.G.F. (St Cent.)	1420	1400
A.G.P. Vie	8500	8440
Agr. Inc. Madag.	78 50	....
Amrep	60 40	58
André Roudière	358 90	344 50
Applic. Hydraul.	340	343
Arbel	104 90	103 90
Artois	1100	1144 d
At. Ch. Loire	15 30	16 70 d
Aussedat-Rey	86 40	88 50
Avenir Publicité	1113	1109
Bain C. Monaco	381 10	....
Banania	506	526
Banque Hypoth. Eur.	298	300
B.G.L. (ex Sogepal)	290	285
Blanzy-Ouest	518	....
B.N.P. Intercontin.	160	160
Bénédictine	2820	....
Bon-Marché	236	....
Calf	556	554
Cambodge	320	324
C.A.M.E.	105	105
Campenon Bern.	203 80	212 d
Caout. Padang	480	478 40 d
Carbone-Lorraine	271 60	....
Carnaud S.A.	697	725 d
Caves Roquefort	1251	1260
C.E.G.Frig.	399 50	383 50
C.E.M.	41	....
Centen. Blanzy	978	953 d
Centrest (Ny)	116	115
Cerabati	44 90	51 d
C.F.C.	283 20	285
C.F.F. Ferrailles	400	412
C.F.S.	710	....
C.G.V.	240 60	250
Chambon (M.)	480	480
Chambourcy (M.)	981	....
Champex (Ny)	130	143 20
Chim. Gde Paroisse	86	88 45
C.I. Maritime	548	555
Citram (B)	197	196
Clause	779	779
Cofradel (Ly)	695	668
Cogifi	335 40	338
Comiphos	226	226
Comp. Lyon-Alem.	391 50	401
Concorde (La)	480	485
C.M.P.	15 90	15 30
Conte S.A. (Li)	59 30	60 95
Crédit (C.F.B.)	305	317 20
Créd. Gén. Ind.	550	550
Cr. Universel (Cie)	805	810
Crédital	160	159
Darblay S.A.	410	410
Darty Act. d. p.	1100	1120
De Dietrich	485	485
Degremont	143	130 30 o
Delalande S.A.	989	1020
Delmas-Vielj. (Fin.)	826	826
Dév. Rég. P.d.C (Li)	190	189 50
Didot-Bottin	616	616
Dist. Indochine	1061	1104
Drag. Trav. Pub.	145 60	151 40
Duc-Lamothe	184	184
Eaux Bass. Vichy	1555	1560
Eaux Vittel	1234	1184
Ecco	3900	3890
Economats Centre	605	629
Electro-Banque	348	345
Electro-Financ.	600	624
El-Antargaz	295	305
E.L.M. Leblanc	356	356
Enelf-Bretagne	180	160
Entrepôts Paris	391	400
Epargne (B)	1120	1120
Escaut-Meuse	680	670
Eurocom	900	898
Europ. Accumul.	59 50	55 30
Eternit	720	725
Exor	1655	1650
Ferm. Vichy (Ly)	144 20	157 60 d
Finalens	183	187
FIPP	129	....
Frac	405	405
Focep (Chât. eau)	890	....
Foncière (Cie)	308	314
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	1926	....
Foncina	284	....
Forges Strasbourg	251	280
Forinter	1200	1190
Fougerolle	56	65
France I.A.R.D.	195	190
France (La)	1383	1438 d
Frankel	281	250 30
Fromageries Bel	1095	1100
From. Paul Renard	789	775
GAN	2175	2175
Gaumont	560	565
Gaz et Eaux	1635	1630
Gerry S.A.	480	....
Gér. Arm. Hold.	87	83 50
Gerland (Ly)	795	800
Gévelot	271 70	282 50
Gr. Fin. Constr.	292	....
Gds Moul. Corbeil	98	....
Gds Moul. Paris	435	453 50
Groupe Victoire	1400	1415
G. Transp. Ind.	184 30	191 70
Hutchinson	281 10	290
Hydro-Energie	....	....
Hydroc. St-Denis	103	107
Immindo S.A.	304	291 80
Immoinvest	230	239 20
Immobail	410	394
Immobanque	669	669
Immob. Marseille	3920	3982
Immofice	414	415
Industrielle Cie	1485	1450
Invest. (Sté Cent.)	995	986
Jaeger	250	....
Lafitte-Bail	411	410
Lambert Frères	65 20	62 60 o
Lampes	124 80	129 80
La Brosse-Dupont	239 20	249
Lille-Bonnières	350	398 d
Locabail Immob.	612	612
Loca-Expansion	292 20	295
Locafinancière	379	380 50
Locatel	332 80	319 50 o
Lordex (Ny)	130	130
Louis Vuitton	750	762
Louvre	975	975
Luchaire S.A.	438	449
Machines Bull	51 20	53
Magasins Uniprix	132	135
Magnant S.A.	72	....
Maritimes Part.	175	....
Marocaine Cie	46 90	48 80
Métal Déployé	401	390
M. H.	92 10	88 40 o
Mors	169 70	175
Navel Worms	149 90	148 90
Navig. (Nat. de)	85 50	....
Nicolas	400	....
Nobel Bozel	10	9 60
Nodet-Gougis	95	93
OPB Paribas	189 50	192
Optorg	182	183
Origny-Desvroise	194 30	197
Palais Nouveauté	510	514
Paris France	220	212
Paris-Orléans	168 50	169 50
Part. Fin. Gest. Im.	500	483
Pathé-Cinéma	218	....
Pathé-Marconi	148 80	142 80
Piles Wonder	568	575
Piper-Heidsieck	488	460
P.L.M.	162	173 50
Porcher	210	208
Prouvost ex-Lain.R.	180 10	184
Providence S.A.	634	654
Publicis	1900	1880
Raff. Souf. R.	215 60	207
Ressorts Indust.	115	....
Révillon	445	482 90
Ricqlès-Zan	130	....
Rochefortaise S.A.	166 40	178 20
Rochette-Cenpa	60 50	60
Rosario (Fin.)	234	226
Rougier et Fils	88	86 10
Rousselot S.A.	1190	1180
Sacer	57	65
Sacilor	34	31 o
SAFAA	197	205 d
Safic-Alcan	323 80	336 80
SAFT	520	541
Saunier-Duval	32 15	33 50
Saint-Raphaël	93 60	97 40
Salins du Midi	335	332
Santa-Fé	159 50	157
Sarem	78	83 40 d
Savoisienne (M)	87	84 o
SCAC	220 50	229 30
Saulnes Maubeuge	405	421 20
S.E.P. (M)	195	....
Serv. Equip. Véh.	35 40	37 90
Sial	56 90	58
Sicotel	353	350
Sinco-Alcatel	559	556
Sinvim	166	165
Soph (Plant. Hévéas)	280 50	291 70
SMAC Acieroid	129 90	....
Sté Générale (c. inv.)	580	579
Sofal financière	527	535
Soffo	280	285
Soficomi	680	688
S.O.F.I.P. (M)	95	95
Sofragi	860	860
Soudure Autog.	167	165
Sovabail	650	655
Spechim	140	....
S.P.I.	452 40	452 40
Spie Batignolles	220	220
Stars	432	445
Taittinger	1305	1319
Testut-Aequitas	570	570
Tour Eiffel	390	391
Ufiner S.M.D.	99	99
Ugimo	305	305
Ugine Gueugnon	40	38 50
Unibail	787	768
Unidel	140	150
U.A.P.	2820	2550
Union Brasseries	118	....
Union Habit.	....	....
Un. Imm. France	368	368
Un. Ind. Crédit	506	486
Usinor	6 76	6 50
U.T.A.	725	725
Vicat	373 30	400 d
Virax	103	104
Waterman S.A.	379 80	364 80
Brass. du Maroc	159	....
Brass. Ouest-Afr.	30 80	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	335	....
Akzo	300	310
Alcan Alum.	264	....
Algemeine Bank	1145	1127
American Brands	720	708
Am. Petrofina	630	....
Arbed	260	....
Asturienne Mines	135	....
Banco Central	108	111
Banco Santander	82	82 50
Bco Pop Espanol	120	120
Banque Ottomane	950	....
B. Régl. Internat.	31600	31200
Barlow Rand	51	....
Blyvoor	87	86
Bowater	....	....
Br. Lambert	323	315 10
Caland Holdings	96	89
Canadian-Pacific	421	424 50
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	929	910
De Beers (port.)	48 50	....
Dow Chemical	278	285
Dresdner Bank	620	625
Femmes d'Auj.	61 20	....
Finoutremer	250	....
Gén. Belgique	304	301
Gevaert	595	....
Glaxo	138 90	....
Goodyear	270	....
Grace and Co	408	....
Gulf Oil Canada	132 50	139 70
Hartebeest	58	58
Honeywell Inc.	580	580
Hoogoven	169	....
I. C. Industries	318	323
Int. Min. Chem	385	385
Johannesburg	850	....
Kubota	12 90	13 30
Latonia	234	236
Mannesmann	490	....
Marks-Spencer	18 80	....
Midland Bank Plc	43 50	43 50
Mineral-Ressourc.	82 45	78 30
Noranda	136	132 60
Olivetti	27 90	26 10
Pakhoed Holding	199	198
Pfizer Inc.	431	438
Pirelli	12 80	....
Procter Gamble	532	550
Ricoh Cy Ltd	35 30	....
Rolinco	185 50	186 80
Robeco	198 80	189 40
Rodamco	389 10	384
Shell fr. (port.)	86	....
S.K.F. Aktiebolag	217	....
Sperry Rand	515	525
Steel Cy of Can.	150	....
Stilfontein	97	96
Sud. Allumettes	235	....
Tenneco	430	....
Thorn EMI	50	51 60
Thyssen c. 1 000	....	....
Toray indust. inc	19 25	19 25
Vieille Montagne	751	821
Wagons-Lits	422	428
West Rand	58	52

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1750	1805
Calberson	385	400
C.D.M.E.	738	739
C. Equip. Elect.	298	295
C. Occid. Forestière	174	175
Dafsa	260	253
Dauphin O.T.A.	1900	1824 o
Filipacchi	556	556
Guy Degrenne	710	710
Marin Immobilier	339	340
Métallurg. Minière	252 40	262 50
M.M.B.	400 10	416 10
Navale-Delmas	463	463
Om. Gest. Fin.	309	305
Petit Bateau	359	360
Petrofigaz	723	725
Pocher	1924	1935
Porou	318	318
S.C.G.P.M.	319 50	320
Sofibus	238	233
Sovac	785	785

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	....
Bore	295	....
Cellulose du Pin	128	120
C.G.M.	10	....
Cochery	28	....
C. Sabl. Seine	110 50	....
Copirex	563	580
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	203	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promoptos	120 30	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	121 50	122 90
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	149	156
Thann et Mulhouse	113	121 d
Total C.F.N.	35 20	....
Ufinex	337 10	340

SICAV 2/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	277 17	264 60 ◆
Actions-Investiss.	286 43	273 44
Actions sélectives	394 04	376 17 ◆
Aedificandi	415 69	396 84 ◆
A.G.F. 5000	302 05	288 35
Agfimo	463 28	442 25
A.G.F. Interfonds	377 60	360 48
Altefi	204 36	195 09 ◆
A.L.T.O.	176 20	168 21 ◆
Amérique Gestion	464 03	442 98
A.M.I.	235 93	225 23
Assoc. St-Honoré	12283 19	12222 08
Associc	22078 75	22078 75
Bourse-Investiss.	320 34	305 81
Bred Associations	2286 84	2279
Capital Plus	1421 33	1421 33
Columbus (ex W.I.)	737 87	704 41
Convertimmo	299 24	287 73
Corral court terme	10489 37	10489 37
Cortexa	951 18	908 05
Credinter	383 49	366 10
Croiss. Immobil.	419 89	400 86
Démeter	12017 33	12017 33 ◆
Drouot-France	397 54	379 51 ◆
Drouot-Investiss.	763 43	728 81 ◆
Drouot-Sécurité	202 14	192 97 ◆
Drouot-Sélection	125 05	119 38 ◆
Energie	248 93	237 64
Epargnic	58456 15	58339 47
Eparcourt Sicav	6944 22	6926 90
Epargne Associations	25207 26	25131 86
Epargne-Capital	6324 58	6261 97
Epargne-Croiss.	1347 42	1286 32
Epargne-Industr.	482 08	460 22
Epargne-Inter	620 78	592 63
Epargne-Long-Terme	1203 22	1148 66
Epargne-Oblig.	176 47	168 47
Epargne-Unie	968 58	924 66
Epargne-Valeur	349 32	333 48
Eparoblig	1153 76	1151 46
Euracic	8431 99	8049 63
Euro-Croissance	436 08	416 31
Europe Investiss.	1184 75	1131 03
Financière Plus	20842 62	20801 02
Foncier Investiss.	764 27	729 61
Foncivel	175 16	167 22
France-Garantie	304 37	298 40
France-Investiss.	465 48	434 83 ◆
France-Net	112 81	110 27
France-Obligations	380 07	374 46 c
Francic	272 38	260 03
Fructidor	247 74	236 51
Fructifrance	486 16	464 11
Fructivar	67745 16	67578 22
Fructi-Associations	1134	1131 74
Fructi-Première	11404 74	11236 20
Gestilion	60633 42	60482 21 ◆
Gestion Associations	121 85	118 68
Gestion Mobilière	597 44	570 35
Gest. Rendement	452 07	431 57
Gest. Sél. France	442 46	422 40
Haussmann-Epargne	1088 47	1088 47
Haussmann Oblig.	1370 74	1308 58
Horizon	834 08	809 77
I.M.S.I.	423 64	404 43
Indo-Suez Valeurs	618 40	590 36
Ind. française	12228 09	11988 32
Interoblig.	10106 84	9718 12
Intersélect France	317 85	303 44
Intervaleurs Indust.	438 46	418 58
Invest. net	12088 39	12064 26
Invest. Obligataire	14278 55	14250 05
Invest. Placements	851 18	812 59 ◆
Invest. St-Honoré	650 72	621 21
Japacic	123 10	117 52
Laffitte-crt-terme	123719 78	123713 78
Laffitte-Expansion	695 85	664 30
Laffitte-France	237 53	226 74
Laffitte-Japon	227 97	217 63
Laffitte-Oblig.	153 08	146 12
Laffitte-Placements	112892 03	112879 15
Laffitte-Rend.	200 93	191 82
Laffitte-Tokyo	1003 86	958 34
Lion-Associations	11116 70	11116 70 ◆
Lion-Institutionnels	21953 07	21898 32 ◆
Livreplus	58604 15	58023 91 ◆
Livret portefeuille	478 22	464 29
Mondiale Investissem.	349 62	349 62
Monecic	57341 49	57341 49
Multi-Obligations	419 88	400 84
Mutuelle Unie Sél.	109 81	104 84 ◆
Natio.-Assoc.	6173 77	6161 45
Natio.-Epargne	13458 39	13326 13
Natio.-Inter.	934 60	892 22
Natio.-Obligations	449 94	429 54
Natio.-Placements	60764 55	60764 55
Natio.-Valeurs	529 45	505 48
Oblicoop Sicav	1143 40	1120 98
Oblilion	1121 60	1070 74 ◆
Obliam	152 42	150 17
Orient-Gestion	111 49	108 43
Pacifique St-Honoré	412 18	393 49
Paneurope	579 42	553 15
Paribas Epargne	13007 65	12965 83
Paribas Gestion	545 49	520 75
Patrimoine-Retraite	1338 10	1311 86
Phenix Placements	260 14	258 86
Pierre Investiss.	500 84	478 13 ◆
Placement crt-terme	61888	61888
P.M.E. St-Honoré	295 44	282 04
Province Investiss.	322 06	322 06
Rendem. St-Honoré	12390 14	12328 50
Revenus Trimestriels	5457 32	5376 67
Sécur. Mobilière	393 56	375 71
Sél. court terme	12716 98	12822 31
Sélec. Mobil. Dir.	330 81	322 74
Sélection-Rendem.	185 99	181 45
Sélect. Val. Franç.	220 79	210 78
Sicav-Associations	1199 46	1197 07
S.F.I. fr. et ét.	464 20	443 15
Sicavimmo	565 60	539 95
Sicav 5000	235 35	224 68 ◆
Slivafrance	384 60	367 16 ◆
Slivam	325 48	310 72 ◆
Slivarente	210 80	201 24 ◆
Slivinter	337 10	321 81 ◆
S.I.-Est	1118 88	1088 14
S.I.G.	814 27	776 99 ◆
S.N.I.	1084 92	1035 72
Sobrinvest	462 18	441 22
Sogepargne	349 80	334 07
Sogevar	891 10	850 69
Sogiaor	1134 77	1083 31
Soleil Investiss.	431 87	412 29
Technocic	1106 52	1056 34
U.A.P. Investiss.	350 73	334 83 ◆
Uni-Associations	108 94	108 94
Unifrance	295 72	282 31 c
Unifoncier	869 60	830 17
Uni-Garantie	1215 42	1190 42
Unigestion	701 95	670 12 ◆
Uni-Japon	1106 28	1058 11
Uni-Régions	1842 64	1759 08
Univers	1935 78	1872 11
Usear	161 22	151 22
Univers-Obligations	1135 98	1088 63
Valorem	407 50	389 02
Valorg	1263 88	1262 62
Valrex	136054 46	135918 53

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1660	4,5 % 1973	1750	1722	1710	– 2 28
3970	C.N.E. 3 %	4145	4050	4065	– 1 93
1468	Electricité T.P.	1465	1466	1466	+ 0 06
1038	Renault T.P.	1053	1057	1060	+ 0 66
1650	Rhône-Poul. T.P.	1655	1659	1659	+ 0 24
1236	St-Gobain T.P.	1245	1245	1250	+ 0 40
1237	Thomson T.P.	1235	1237	1237	+ 0 16
280	Accor	285	288	288	+ 1 05
565	Agence Havas	565	555	555	– 1 76
620	Air Liquide	649	652	652	+ 0 46
775	Als. Superm.	770	775	775	+ 0 64
121	A.L.S.P.I.	155	159	163	+ 5 16
270	Alsthom-Atl.	301 80	303 50	301 10	– 0 23
181	Applic. gaz	205	214 90	214 90	+ 4 82
1010	Arjom. Prioux	1224	1225	1230	+ 0 49
850	Aux. Entrepr.	887	905	909	+ 2 48
1170	Av. Dass.-Br.	1210	1225	1230	+ 1 65
285	Bail-Equipem.	325	331	331	+ 1 84
685	Bail-Investiss.	698	691	691	– 1
590	Cie Bancaire	618	621	621	+ 0 48
220	Bazar H.-V.	250	251	251 50	+ 0 60
300	Béghin-Say	288 50	285 20	286	– 0 86
565	Bic	501	529	529	– 5 58
340	B.I.S.	372	378	378 50	+ 1 74
1200	Biscuit (Géné.)	1143	1140	1140	– 0 26
1880	Bongrain S.A.	1915	1900	1900	– 0 78
620	Bouygues	649	651	656	+ 1 08
2350	B.S.N.	2340	2380	2380	+ 1 70
1950	Carrefour	2020	2060	2068	+ 2 37
870	Casino	871	889	889	+ 2 06
630	Cedis	679	712	721	– 6 18
545	Cetelem	565	575	575	+ 1 76
845	C.F.A.O.	877	892	892	+ 1 71
136	C.F.D.E.	153 90	152	153 80	– 0 06
690	C.G.I.P.	776	790	785	+ 1 15
490	Chargeurs S.A.	514	518	514	....
49	Chiers-Châtill.	62 50	66 50	66	+ 5 60
340	Ciments franç.	330	335	343	+ 3 93
1250	C.I.T. Alcatel	1380	1385	1380	....
1170	Club Méditer.	1170	1185	1181	+ 0 94
144	Codetel	150	151	150 90	+ 0 60
275	Cofimeg	278 50	280 10	280 10	+ 0 57
210	Coles	235 50	238	240	+ 1 91
178	Compt. Entrepr.	183 90	185	184 90	+ 0 54
420	Compt. Mod.	401	420	420	+ 4 73
775	Créd. Foncier	805	830	830	+ 3 10
325	Crédit F. Imm.	319	318 50	318 50	– 0 15
675	Crédit Nat.	675	675	675	....
235	Crouzet	237 50	241 20	241 50	+ 1 68
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
540	Esso S.A.F.	550	555	555	+ 0 90
1230	Eurafrance	1251	1251	1270	+ 1 51
850	Euromarché	855	957	857	+ 0 20
960	Europe n° 1	953	965	965	+ 1 25
1100	Facom	1190	1170	1170	– 1 68
730	Fichet-Bauche	775	778	775	....
200	Finextel	202 90	201 10	202	– 0 44
395	Fives-Lille	384	385	395	+ 2 86
56	Fonderie (Gén.)	56	55 90	55 90	– 0 17
80	Fraissinet	84	82	82	– 2 38
300	Francarep	309	315	314	+ 1 61
340	Gal. Lafayette	385	386	390	+ 1 29
860	Gén. Géophys.	830	821	821	– 1 08
285	GTM-Entrepose	270	272	272	+ 0 74
300	Guyenne-Gasc.	301	300 10	300 10	– 0 29
1860	Hachette	1886	1890	1890	+ 0 21
420	Hénin (La)	427 10	430	430	+ 0 67
101	Imétal	106 50	103 80	104 80	– 1 59
440	Imm. Plaine-M.	451	462	451	....
1640	Inst. Mérieux	1700	1728	1728	+ 1 64
495	Interbail	500	500	500	....
2250	Intertechnique	2152	2155	2155	+ 0 13
230	J. Lefebvre	197	207	207	+ 5 07
975	Lab. Bellon	1018	1020	1020	+ 0 19
485	Lafarge-Coppée	477	481	481	+ 0 83
1060	Labon	1150	1169	1169	+ 1 65
2110	Legrand	2047	2050	2050	+ 0 14
850	Lesieur	813	810	811	– 0 24
340	Locafrance	404	395	395	– 2 22
760	Locindus	768	769	759	+ 0 13
760	Lyonn. Eaux	745	752	752	+ 0 93
240	Mais. Phénix	235 50	238 50	239	+ 1 48
1240	Majorette (Ly)	1100	1050	1050	– 4 54
103	Manurhin	108	108 80	108 30	+ 0 27
205	Mar. Wendel	248	249 50	249 50	+ 0 60
1730	Martell	1691	1701	1719	+ 1 65
1720	Merlin-Gerin	1821	1865	1865	+ 2 41
1840	Matra	1855	1836	1840	– 0 80
945	Michelin	940	955	960	+ 2 12
2190	Midi (Cie)	2215	2201	2210	– 0 22
225	Midland Bk S.A.	222 50	225	225	+ 1 12
98	M.M. Penarroya	98 20	97	97	– 0 83
1920	Moët-Hennessy	1855	1880	1892	+ 1 98
500	Mot. Leroy-S.	565	570	570	+ 0 88
109	Moulinex	109 60	108 50	108 50	– 1
780	[illegible]	780	795	795	+ 1 92
385	Navig. Mixtes	420	420	422	+ 0 47
80	Nord-Est	89 80	89 80	89 30	– 0 55
430	Norton (Ny)	447	475	475	+ 6 26
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
690	Pernod-Ricard	698	696	695	– 0 42
285	Pétroles (Fse)	288	286 90	286	– 0 74
65	– (certific.)	64 30	66 90	66 90	+ 4 04
130	Pétroles B.P.	134 80	134 80	133	– 1 33
285	Peugeot S.A.	285	299 90	305	+ 7 01
50	Poclain	50 90	51 50	53 50	+ 5 10
525	Poliet	578	573	573	– 0 86
170	Pompey	198	198	197	– 1
495	P.M. Labinal	503	520	525	+ 4 37
1900	Presses Cité	2015	2016	2010	– 0 29
1100	Prétabail Sic.	1165	1170	1170	+ 0 42
305	Primagaz	333	328 50	328 50	– 1 35
220	Printemps	223	225	227	+ 1 79
1360	Promodès	1382	1385	1385	+ 0 21
260	Radiotechn.	280 50	285	287	+ 2 31
78	Raffin. (Fse)	87	86	86	– 1 14
1280	Redoute (La)	1299	1299	1299	....
1650	Roussel-Uclaf	1694	1718	1700	+ 0 35
1400	Roussel-C.N.I.	1460	1460	1460	....
2220	Rue Impériale	2280	2280	2280	+ 0 88
187	Sade	188	182 50	182 50	– 2 92
1630	Sagem	1650	1610	1610	– 2 42
350	St-Louis B.	370	361	361	– 2 43
2370	Salomon	2325	2320	2320	– 0 21
620	Sanofi	600	603	605	+ 0 83
270	S.A.T.	310 50	310 50	314	+ 1 12
560	Saupiquet Cie	560	570	570	+ 1 78
168	Schneider	175	174 80	174 90	– 0 05
84	S.C.O.A.	96	96 50	95	– 1 04
127	S.C.R.E.G.	134 90	135	135	+ 0 07
415	Seb	442	450	451	+ 2 03
325	Sefimeg	332	335	335	+ 0 90
1140	S.F.I.M.	1115	1117	1120	+ 0 44
59	S.G.E.-S.B.	65 10	67 10	66 50	+ 2 15
620	Sign. Ent. El.	646	646	646	....
635	Silic	629	643	643	+ 2 22
400	Simco	409 50	409	409	– 0 12
225	[illegible]	228	229	229	+ 0 43
1930	Skis Rossignol	1875	1895	1900	+ 1 33
825	[illegible]	831	833	833	+ 0 31
3010	Sodexho	3010	2995	3000	– 0 33
510	Sogerap	548	541	541	– 1 27
430	Sommer-Allib.	414	440	444	+ 7 24
520	Source Perrier	490	504	506	+ 3 26
280	Synthelabo	295	295	295	....
595	Talcs Luzenac	597	605	603	+ 1
2490	Tél. Elect.	2580	2580	2580	....
530	Thomson-C.S.F.	543	549	555	+ 2 39
2180	T.R.T.	2170	2250	2250	+ 3 68
445	U.F.B.	459	462 20	462 50	+ 0 76
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
123	Anglo Amer. C.	129	127 20	127 20	– 1 39
885	Amgold	927	910	910	– 1 83
656	BASF (Akt)	633	659	657	+ 3 79
696	Bayer	678	684	675	– 0 44
400	Buffelsfont.	417 60	413	412	– 1 38
24	Charter	24 40	24	23 95	– 1 84
525	Chase Manh.	506	514	514	+ 1 58
370	Cie Pétr. Imp.	374 50	379	379	+ 1 20
48	De Beers	52 10	51 90	51 70	– 0 76
1430	Deutsche Bank	1419	1413	1411	– 0 56
89	Dome Mines	92	90	90 50	– 1 63
265	Driefontein Ctd	277 90	274	274 50	– 1 22
535	Du Pont-Nem.	511	529	531	+ 3 91
715	Eastman Kodak	680	698	700	+ 2 94
79	East Rand	85 60	83	83 80	– 2 10
355	Electrolux	344	341	341	– 0 87
315	Ericsson	328	322	322	– 1 82
510	Exxon Corp.	493	500	502	+ 1 82
435	Ford Motors	417 30	424 30	424 30	+ 1 67
250	Free State	269 50	273 50	272	+ 0 92
127	Gencor	138 40	136 60	136 60	– 1 30
315	Gén. Belgique	304	301	301	– 0 98
645	Gén. Electr.	592	607	605	+ 2 19
765	Gen. Motors	728	743	743	+ 2 06
62	Goldfields	64 50	63 30	63 60	– 1 39
35	Gd Metropolitain	35 10	35	35 05	– 0 14
154	Harmony	162 50	160	159 90	– 1 60
35	Hitachi	33 25	33 50	33 60	+ 1 05
685	Hoechst Akt.	653	668	667	+ 2 14
94	Imp. Chemical	97 90	93 90	93 c	– 5
134	Inco. Limited	135	136	134 90	– 0 07
1340	IBM	1270	1291	1290	+ 1 57
100	Ito-Yokado	104	103 80	103 60	– 0 38
340	ITT	351	354 80	355	+ 1 13
65	Matsushita	60 85	60 90	60 75	– 0 16
1050	Merck	1021	1050	1052	+ 3 03
885	Minnesota M.	825	833	833	+ 0 96
300	Mobil Corp.	293	292 50	292 50	– 0 17
24800	Nestlé	23600	24110	24110	+ 2 16
115	Norsk Hydro	118	118 30	118 30	+ 0 25
1070	Petrofina	1042	1054	1054	+ 1 15
950	Philip Morris	936	952	948	+ 1 28
174	Philips	163 20	164 10	165	+ 1 10
265	Pres. Brand	276	271 70	271	– 1 81
290	Président Steyn	310	302	302	– 2 58
340	Quilmès	334	330	340	+ 1 79
990	Randfontein	1040	1021	1020	– 1 92
560	Royal Dutch	559	562	562	+ 0 53
77	Rio Tinto Zinc	79 20	76 80	76 80	– 3 03
170	St Helena Co	168	167 50	167 50	– 0 29
405	Schlumberger	386	386 50	386	....
87	Shell transp.	87 40	88 50	88 50	+ 1 25
1780	Siemens A.G.	1690	1728	1728	+ 2 24
187	Sony	175	173 50	173 40	– 0 91
240	T.D.K.	224	226 80	226	+ 0 89
16 50	Toshiba Corp.	16 70	17	17	+ 1 79
990	Unilever	971	973	973	+ 0 20
410	Unit. Techn.	420	406	406	– 3 33
960	Vaal Reefs	947	937	945	– 0 21
400	West Deep	440	435 80	439	– 0 22
325	West Hold.	336	342 90	341	+ 1 48
445	Xerox Corp.	430	440	438	+ 1 86
2 07	Zambia Corp.	2 09	2 10	2 10	+ 0 47

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 431	9 594	9 150	9 760
ECU	6 825	6 820	....	....
Allemagne (100 DM)	305 200	305 030	294	314
Belgique (100 F)	15 177	15 185	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 590	270 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 480	85 470	80	88
Norvège (100 k)	105 410	105 990	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 605	11 593	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 055	7 080	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 782	4 797	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	360 220	360 450	3 505	3 680
Suède (100 krs)	105 250	105 780	102	109
Autriche (100 sch)	43 430	43 420	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 470	5 474	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 495	5 400	5	6 200
Canada ($ can 1)	6 917	6 995	6 650	7
Japon (100 yens)	3 761	3 783	3 650	3 800

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/4
Or fin (kilo en barre)	98350	99000
Or fin (en lingot)	98800	98700
Pièce française (20 fr)	601	596
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	577	575
Pièce latine (20 fr)	577	570
Souverain	714	712
Pièce de 20 dollars	4030	4010
Pièce de 10 dollars	2080	2060
Pièce de 5 dollars	1425	.....
Pièce de 50 pesos	3775	3765
Pièce de 10 florins	599	594

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 3 avril, 18 h 45
Des pays industrialisés au tiers-monde
Les banques, la terre et le sang
CLAUDE JULIEN et IGNACIO RAMONET répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

ARTS ET SPECTACLES

ÉCONOMIE

● *Le Festival du cinéma juif à la Cinémathèque.* – Une soirée supplémentaire du Festival international du cinéma juif a lieu, ce mercredi 3 avril à 18 heures, à la Cinémathèque française (palais de Chaillot). Organisée avec le concours du ministère de la culture, la soirée s'ouvrira par une tribune avec Mᵉ Georges Kiejman, Alain Finkielkraut et Émile Weiss. Elle se terminera par la projection du film de Joseph Losey : *le Garçon aux cheveux verts*.

Le numéro du « Monde » daté 3 avril 1985 a été tiré à 427 586 exemplaires

A B C D E F G

DURANT LA DÉTENTION DU DIPLOMATE AU LIBAN

Les ravisseurs de M. Peyroles se sont présentés comme des « maronites marxistes »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – « *Nous sommes maronites. Nous sommes marxistes. Nous n'avons rien contre la France. Notre combat est dirigé contre le sionisme et son allié américain.* » C'est en ces termes, raconte M. Gilles Peyroles, libéré lundi soir 1ᵉʳ avril, après neuf jours de détention et une rocambolesque aventure, que ses ravisseurs se sont présentés à lui à visage découvert. Enlevé samedi 23 mars à Tripoli devant son domicile par trois hommes armés, le directeur du Centre culturel français a confirmé qu'il pensait bien être détenu dans le village chrétien de Qbayat, au nord-est de Tripoli, d'où sont originaires les trois personnes dont les Fractions armées révolutionnaires libanaises réclamaient la libération en échange de la sienne.

Emprisonné dans une petite maison au bord d'une route à grande circulation, M. Peyroles a, en effet, indiqué qu'il entendait les enfants aller et revenir de l'école, ainsi que les cloches des églises sonner. C'est d'ailleurs au moment – cinq jours après son enlèvement – où les rumeurs sur le lieu de détention de M. Peyroles commençaient à circuler à Tripoli que ses ravisseurs, de plus en plus nerveux, dit-il, ont changé de cachette. Après une nuit passée dans une cabane de berger située dans le massif de l'Akkar, au nord du Liban, M. Peyroles, coiffé d'une cagoule, pense être resté deux nuits dans un village musulman. La cache ne devait pas être très sûre, puisque ses ravisseurs, raconte-t-il ensuite, ont tourné toute une nuit en voiture sur la route de Hermel avant de le déposer en compagnie de deux hommes armés à l'entrée d'un village chiite dans la plaine de la Bekaa. C'est là que des villageois soupçonneux l'ont conduit en compagnie de ses ravisseurs au chef local de la milice chiite Amal, qui, lui-même, a alerté un supérieur. « *Celui-ci*, dit M. Peyroles, *a tout de suite compris qui j'étais.* » Après avoir amené, sous un prétexte futile, les deux ravisseurs qui restaient avec lui à s'éclipser, le responsable d'Amal lui a annoncé qu'il allait le conduire à Beyrouth, où M. Berri, chef de la milice chiite Amal et ministre du sud du Liban, l'attendait. C'est là qu'en pleine nuit M. Wybaux, ambassadeur de France au Liban, est venu chercher le diplomate français.

Des incertitudes

L'enlèvement et la libération de M. Peyroles laissent cependant subsister beaucoup de questions. L'otage affirme avoir vu douze personnes pendant sa détention, dont trois responsables parlant parfaitement le français, qui se sont toujours présentées à lui à visage découvert et ont fait état de leur grande connaissance des millieux d'Action directe, de la Fraction armée rouge allemande et des Cellules communistes combattantes (belges). Cela laisserait à penser qu'il avait affaire à des terroristes « professionnels » alors que leur comportement dénote un « amateurisme » rare dans ce type d'enlèvement. Les ravisseurs, d'autre part, semblaient, selon le diplomate français, être inquiets des réactions syriennes. Or les services secrets syriens, maîtres de toute la région, ont nécessairement eu connaissance du lieu de détention exact du diplomate, d'autant que tout le monde en parlait ouvertement à Tripoli. De plus, de Tripoli à Qbayat, la voiture qui transportait M. Peyroles, enfermé en compagnie d'un de ses geôliers dans le coffre, a forcément dû franchir des barrages syriens.

Enfin, M. Peyroles a été repéré en compagnie de deux de ses ravisseurs dans un village chiite, et c'est avec les deux hommes, dont l'un était armé, qu'il a été conduit au responsable d'Amal, qui n'a à aucun moment tenté de les arrêter.

Alors que l'enlèvement de M. Peyroles ne semble pas avoir de lien direct avec celui des trois diplomates français à Beyrouth, revendiqué par les « brigades de Khaybar », on peut remarquer que ces organisations ont toutes deux insisté sur leur « *lutte contre le sionisme* ». A cet égard, M. Peyroles a signalé qu'un de ses geôliers, une femme « *particulièrement intransigeante* », lui avait fait signer une lettre destinée au gouvernement français indiquant : « *Les FARL exigent la libération d'Abel Kader Saadi* (leur compagnon détenu en France), *sinon vous serez responsables de la mort de M. Fontaine* (le vice-consul français enlevé à Beyrouth-Ouest) *et de la mienne.* » Cette lettre n'a toutefois pas été envoyée, un autre responsable s'y étant opposé. Enfin, le fait que les responsables se soient présentés à visage découvert laisse supposer qu'ils ne craignent pas de représailles.

Après la libération de M. Peyroles, qui devrait se rendre, ce mercredi, en compagnie de M. Wybaux à Tripoli, où l'attend son père, l'écrivain Gilles Perrault, deux Français, MM. Fontaine et Carton, restent détenus au Liban.

F. C.

Sur le vif

Un peu de tenue !

La brasserie en bas de chez moi, c'est là que se retrouvent les soirs de match France-Angleterre les supporters surexcités, déchaînés, complètement pétés des *British*. Ils font un boucan à tout casser et le quartier ensommeillé frissonne en sentant passer à travers ses persiennes le souffle de la passion agressive et partisane de ces commandos de hooligans qui transforment un peu partout en Europe les terrains de foot en champs de bataille.

On n'a pas fini de les voir débarquer les Anglais, croyez-moi. Ils vont venir se défouler en hordes sauvages de ce côté-ci du *channel* parce que de l'autre Mᵐᵉ Thatcher a réuni un cabinet de guerre pour lutter contre ces dingos qui ont fait quarante et un blessés lors d'une rencontre en Grande-Bretagne le mois dernier. Vente d'alcool interdite dans les stades, lourdes amendes, peines de prison, etc.

L'opinion est derrière elle, là, pas de problème. Elle a marqué un point. C'est pas du luxe, vu qu'elle vient d'en rendre quatre aux travaillistes qui la devançaient dans les sondages. Donc tout baigne. Et puis, patatras, voilà qu'avant-hier ses jeunes partisans, des étudiants ultra-conservateurs, n'ont rien trouvé de mieux que de se saouler à mort et de jouer les vandales dans les rues de Loughborough où se tenait leur congrès. Ils ont fracassé, brisé, disloqué tout ce qui se trouvait sur leur passage.

Depuis deux jours, on ne parle que de ça à la BBC. Normal : ça la fout mal, avouez. Et le parti l'a très mal pris. La riposte a été foudroyante : vivres coupés, exclusion des meneurs et ouverture d'enquête. Tant qu'à faire de frapper, faut taper aussi fort à droite qu'à gauche.

Le plus marrant, c'est pas ça, c'est la façon dont les médias pétrifiés et d'horreur et de respect ont encaissé le coup de la princesse Margaret. Vous savez ce qu'elle a fait ? Elle a fumé tranquillement trois cigarettes en public, au cours de je ne sais plus quelle réception. Malgré l'interdiction formelle des toubibs qui viennent de lui enlever un bout de poumon. Grande photo et gros titre à la une de tous les journaux. Gros titre et petit article purement informatif. Sans un mot de commentaire. Elle doit se demander ce qui lui arrive, ce matin, l'Angleterre. Si même la sœur de la *Queen* ne sait pas se tenir, où allons-nous, grands dieux ?

CLAUDE SARRAUTE.

MIS EN CAUSE PAR DES CONSOMMATEURS

Le Tandéril sera retiré du marché mondial des médicaments

La multinationale suisse Ciba-Geigy vient de décider de retirer l'oxyphenbutazone (ou Tandéril) du marché mondial des médicaments. Cette décision importante – et courageuse – s'accompagne de nouvelles restrictions concernant l'utilisation d'un autre médicament anti-inflammatoire, la phénylbutazone.

L'affaire est exemplaire. Elle avait commencé fin 1984, à l'initiative de plusieurs mouvements de consommateurs européens. Aux Etats-Unis, le docteur Sydney Wolfe, directeur du Groupe de recherches sur la santé (organisation consumériste fondée par M. Ralph Nader), faisant état d'un document interne de la multinationale suisse, révélait que ces deux médicaments anti-inflammatoires avaient été à l'origine de plus d'un millier de décès à travers le monde (*le Monde* du 31 décembre 1983). Des chiffres, certes impressionnants, mais qui doivent être rapprochés des 100 à 180 millions de personnes qui ont, au total, consommé l'un ou l'autre de ces médicaments.

Mis sur le marché il y a plus de vingt ans, ces deux produits ont longtemps été considérés comme les chefs de file des anti-inflammatoires. A ce titre, ils étaient largement prescrits par la communauté médicale internationale. Trop largement prescrits de toute évidence, alors que Ciba-Geigy avait demandé une restriction de l'utilisation de ce médicament. Comme pour d'autres anti-inflammatoires, les principaux inconvénients sont, ici, liés à la toxicité gastro-intestinale des principes actifs.

L'énergie déployée par les mouvements de consommateurs et le développement des réseaux de pharmacovigilance sont à l'origine de cette décision sans précédent. Décision courageuse au demeurant (les ventes du Tandéril sont estimées au niveau mondial à environ 600 millions de francs) prise par une firme soucieuse de « *donner l'exemple* ». Reste la question essentielle concernant l'information des médecins sur les produits qu'ils prescrivent. Pourquoi, les médecins français (et les autres) ont-ils continué à prescrire le Tandéril comme ils en avaient l'habitude, sans tenir compte de l'information donnée par son fabricant ? Une anomalie qui conduit à mettre en cause le mode de fonctionnement de la presse médicale spécialisée et celui de la formation médicale continue.

J.-Y. N.

● *Attentat à Rome.* – Un attentat a été perpétré mercredi 3 avril contre l'ambassade de Jordanie à Rome. Les premiers rapports de police ne font pas état de victime et précisent qu'il pourrait s'agir d'un tir au bazooka. L'auteur de cet acte de terrorisme aurait été arrêté par le personnel de surveillance de l'ambassade.

LE PCF DEMANDE UN DÉBAT SUR LE RACISME A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le bureau politique du Parti communiste a publié, le mardi 2 avril, un communiqué dans lequel il observe que le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, « *qui est l'homme politique à avoir publiquement poussé le plus loin la complicité active avec le parti de Le Pen* », a demandé un débat à l'Assemblée nationale sur l'immigration. « *Il s'agit là d'un véritable défi lancé à l'opinion publique* », estime le PCF, qui ajoute : « *Ce défi, nous le relevons.* »

Le bureau politique déclare que le PCF « *a toujours répondu présent pour mener une lutte résolue contre les idées racistes et antisémites, pour l'égalité et la solidarité* ». C'est pourquoi il propose que soit organisé à l'Assemblée nationale « *un débat, débouchant sur des décisions qui permettraient de situer les causes de ces phénomènes et de mettre en lumière les responsabilités des uns et des autres.* »

MORT DE M. FRANCIS GIORDAN PREMIER ADJOINT AU MAIRE DE NICE

M. Francis Giordan, premier adjoint (RPR) au maire de Nice, M. Jacques Médecin, est mort d'une rupture d'anévrisme le mardi 2 avril à Québec (Canada). Homme discret et travailleur, M. Giordan jouait un rôle important auprès de M. Médecin, qui lui avait confié, dès son arrivée dans le conseil municipal en 1977, la délégation des finances.

[Né le 13 mai 1921 à Nice, Francis Giordan dirigeait une très ancienne entreprise familiale de chaudronnerie industrielle. Il avait occupé diverses responsabilités départementales et régionales dans plusieurs organisations professionnelles et avait présidé en 1972 le tribunal de commerce de Nice. Suppléant de M. Médecin depuis 1978 et conseiller régional, M. Giordan était chevalier de la Légion d'honneur.]

En Grèce

L'assassinat du procureur Theophanopoulos contribue à alourdir le climat politique

Athènes (*AFP*). – L'assassinat, lundi 1ᵉʳ avril, du procureur de la République, M. Theophanopoulos, a contribué un peu plus à alourdir le climat politique à Athènes. Ce meurtre, revendiqué par un mouvement jusqu'alors inconnu, « Lutte contre l'Etat », est le quatrième en dix-huit mois, après ceux de deux directeurs de quotidiens de droite et d'un capitaine de vaisseau américain. La police ne dispose toujours d'aucun indice susceptible de faire avancer les enquêtes.

Dans un tract trouvé à proximité du lieu de l'attentat mardi, le groupe « *Lutte contre l'Etat* » déclare notamment : « *Nous ne respecterons pas le calme social qui n'a jamais existé ; nous livrerons une guerre qui transformera votre sommeil en cauchemar.* » Le tract accuse M. Theophanopoulos de s'être rendu coupable de « *crimes contre la liberté* » et présente sa mort comme « *la triste fin du choix encore plus triste et honteux qu'il avait fait* ». M. Theophanopoulos avait été nommé procureur de la République en 1969, sous la dictature des colonels. Il avait représenté le ministère public contre onze étudiants et deux avocats opposants à la junte dont il avait du reste demandé l'acquittement. Deux ans après la chute des colonels, il avait requis une peine de prison contre un anarchiste, puis engagé des poursuites contre l'éditeur grec des œuvres du marquis de Sade.

Le fait que ces attentats demeurent impunis suscite une inquiétude croissante dans l'opinion publique. Elle s'ajoute au malaise engendré dans une partie de cette opinion par l'élection, la semaine dernière, de M. Sartzetakis à la présidence de la République. Pour protester contre la méthode grâce à laquelle cette élection a été acquise, le Parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste, non représenté au Parlement) organise une manifestation jeudi à Athènes. Le parti de la Nouvelle Démocratie (opposition conservatrice) appelle pour sa part à un rassemblement vendredi sur la place de la Constitution.

Le premier ministre, M. Papandréou, a invité, mardi lors d'une conférence de presse, l'opposition conservatrice à reconnaître le nouveau président de la République. L'attitude de la Nouvelle Démocratie, a-t-il dit, « *entrave le déroulement des affaires nationales. Chaque division de la nation bénéficie d'une manière ou d'une autre à l'ennemi* ». M. Papandréou a rappelé, comme il l'avait fait au début de cette année, que la Grèce, selon lui, est plus menacée par la Turquie que par les pays communistes.

Le premier ministre s'est d'autre part félicité des résultats obtenus par la Grèce au sommet de Bruxelles sur la question des programmes méditerranéens intégrés (PIM). « *C'est une grande victoire diplomatique* », a-t-il déclaré, en affirmant que la Grèce « *est décidée à utiliser le droit de veto reconnu par le traité de Rome quand ses intérêts vitaux seront lésés* ». « *Nous allons continuer de nous battre pour défendre nos intérêts nationaux* », a dit M. Papandréou, « *nous ne sommes pas des mendiants.* »